

9 JAN 1994

G.A.R.S.
Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe

*RECHERCHES
SUR
LE FRANÇAIS
PARLÉ*

N° 12 - 1993

1993



Publications - Diffusion

UNIVERSITÉ DE PROVENCE

29, avenue Robert-Schuman - 13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

© Université de Provence
Service des Publications

Dépôt légal - 3^e Trimestre 1993
ISBN-N°-2-85399-324-8

SOMMAIRE

	page
Claire BLANCHE-BENVENISTE, Répétitions de lexique et glissement vers la gauche	9
Mylène BLASCO – Paul CAPPEAU, Les relations clitique/lexique. Étude de deux cas particuliers	35
Marie-Josée SAVELLI – Paul CAPPEAU, Deux paradigmes de l'attribut . .	59
Marie-Noëlle ROUBAUD – Claude LOUFRANI, “La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié”. La syntaxe comme outil de description syntaxique	85
Sonia BRANCA-ROSOFF, Observer et aider : l'écrit des assistantes sociales dans les “demandes d'intervention”	115



RÉPÉTITIONS DE LEXIQUE ET GLISSEMENT VERS LA GAUCHE

Dans l'analyse des textes, écrits aussi bien que parlés, on a souvent remarqué un phénomène de "glissement du lexique vers la gauche". Il s'agit d'un cas de répétition lexicale dans lequel un élément, fourni une première fois après un verbe, est "répété" dans une séquence suivante, où il semble alors "se déplacer en tête de phrase" (A. Duranti et E. Ochs, 1979). La rhétorique ancienne en fait une figure, l'*anadiplose*¹. Les exemples en sont fréquents dans le français parlé des conversations:

à partir de là - euh les gens peuvent faire modifier le le - l'*esquisse* qui a été - qui a été faite et s'ils sont d'accord avec cette *esquisse* cette *esquisse* eh ben il faut la *peaufiner* et quand on *peaufine* cette *esquisse* ça s'appelle donc les *plans d'exécution* -- à partir des *plans d'exécution* là on commence vraiment à entrer dans le détail

(Lic 92,4, - Bonfil 14, 16)

Ce phénomène a été largement analysé en termes de pragmatique. De nombreux auteurs ont attribué à cette répétition lexicale une fonction qui consiste à assurer la "cohésion" du texte (M.A.K. Halliday et R. Hasan, 1976 et 1985). Le déplacement vers la gauche a été interprété comme un des procédés de topicalisation (ou thématization) qui consiste à faire passer en première place un élément d'information lexicale mentionné préalablement comme nouveau. B. Combettes (1988 : 112) y voit un procédé typique de "progression linéaire", qui permet d'enchaîner les "thèmes" et de fournir une organisation très cohésive dans certains textes littéraires. Dans cet exemple de V. Hugo, il dégage trois thèmes successifs :

1. Cf. M. Frédéric, 1985, p.48.

L'escalier [...] se terminait [...] par un étroit *couloir* voûté
 Ce *couloir* s'ouvrait sur une profonde *fissure* naturelle [...]
 Cette *fissure* serpentait sous des végétations [...]

Je voudrais ici m'intéresser à la description syntaxique et sémantique de ce phénomène, dans quelques modèles fréquemment attestés par le français parlé des conversations. Les termes de "répétition lexicale" et de "déplacement" vont s'avérer trompeurs; ils font penser que le lexique est répété à l'identique et que le constituant se déplace intact. Ce n'est généralement pas le cas. Je voudrais m'intéresser précisément aux cas où le constituant répété, changeant de statut syntaxique, change par là même d'interprétation, en suivant le déroulement d'une sorte d'histoire syntaxique du texte.

Entrer dans ce détail de l'analyse, est-ce faire de la "grammaire de textes"? Oui, dans la mesure où l'on se place en dehors des limites de ce qu'on appelle la "phrase". Mais, comme le disent bien certains auteurs (cf. B. Combettes 1988 : 9), les "grammaires de textes" s'intéressent généralement aux manifestations d'un "même référent", qui peuvent, au cours d'un texte, se manifester sous des dénominations différentes ou sous la même forme lexicale. Il semble utile de s'intéresser aussi, par une description syntaxique qui tienne compte des contextes larges, à la procédure formelle en elle-même, dans ses effets les plus diversifiés. La répétition avec "glissement à gauche" révèle des opérations complexes, dont certaines sont étroitement liées à la grammaire et à la sémantique des constructions verbales.

Deux organisations m'ont paru très représentées dans les productions orales. L'une concerne le type de répétitions qui va, comme le disent les analyses pragmatiques, dans le sens de la "cohésion du texte" :

le raisin est déversé dans *un conquet de réception* – euh *ce conquet de réception* communique avec *un appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et *cet appareil* a pour but de fouler donc le raisin

(Convert 6, 4)

On peut montrer que cette cohésion est liée à des effets de "déroulement aspectuel" des verbes, qui assure une certaine progression dans les acquis aspectuels accumulés. L'autre, avec la même apparence de répétition lexicale et de "glissement à gauche", donne au contraire des effets de commentaire, sans aucune progression. On la trouve souvent dans des définitions, et en particulier dans des "définitions fournies *a posteriori*" :

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors*
ce sont les grandes propriétés - qui sont en particulier dans le Médoc
(Lic 92, 6 – L'Heur 7, 2)

Je m'intéresserai ici à ces deux types majeurs, en laissant de côté quantité d'autres problèmes, (comme celui de la dislocation²); je tenterai de voir comment on peut en rendre compte à partir des propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes concernés par les constructions à répétition.

1. LA RÉPÉTITION AVEC PROGRESSION ASPECTUELLE

1.1. LES FORMES DES SYNTAGMES NOMINAUX

Dans ce type de répétition, le lexique nominal de la deuxième occurrence peut être “raccourci” :

il y avait un responsable de *service juridique* pour la région maritime Méditerranée à savoir euh une région qui a euh une des trois régions principales maritimes en France et à la tête de ce *service* il y avait un militaire donc engagé qui avait euh qui avait une dizaine d'années de marine derrière lui
(L 92, 2 - Miara 8, 6)

il existe une *poussière grise* .. euh [...] cette *poussière* est un produit qui est sécrété par le raisin lui-même et qui s'appelle la pruine
(Convert 7, 2)

on fait passer des tests euh je dirais de ce qu'on pourrait appeler des *tests de culture générale* c'est pas exactement ça mais ça n'en est pas loin et euh ces *tests*-là bon ben si ils sont réussis la personne rentre intègre l'armée et choisit sa spécialité par la suite
(Lic 92, 2 - Miara 16)

mais il y a aussi les *jeunes cabris qu'on tue* ... pour la Noël – donc à ce moment-là on pourrait éviter euh dans dans le – l'abattage des *cabris* on pourrait déjà sélectionner – ceux qui sont issus de mères avec un bon patrimoine génétique
(Lic 92, 9 - Déterm 11, 13)

Quels que soient par ailleurs les changements des prédéterminants nominaux, la tête lexicale suffit à évoquer l'entier du syntagme précédemment

² M. Blasco étudie les phénomènes des constructions disloquées et M.-N. Roubaud ceux qui apparaissent dans les constructions pseudo-clivées.

mentionné : *service* pour *service juridique*; *poussière* pour *poussière grise*; *tests* pour *tests de culture générale*; *cabris* pour *jeunes cabris qu'on tue*. Ce raccourcissement s'explique assez bien si l'on fait intervenir la notion de "mémoire discursive"³ invoquée par A. Berrendonner : la mémoire discursive permettrait de tenir en réserve l'ensemble lexical précédemment mentionné, et de l'évoquer par la seule mention de sa "tête". A. Culioli a parlé de "substitution d'une unité lexicale" à une autre pour la même représentation notionnelle⁴.

Le changement des prédéterminants s'expliquerait par un mécanisme analogue, qui implique un regard en arrière vers la "mémoire du texte". On passe de *un N* à *ce N*, ou de *un N* à *le N* et de *le N* à *ce N* :

c'est *une symphonie* qui est dure parce que il y a pas de il y a pas de thème *cette symphonie* si tu veux ça ça a été écrit pendant la guerre
(Lic 92, 2 - Berne 6, 3)

le raisin est déversé dans *un conquet de réception* – euh *ce conquet de réception* communique *un appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et *cet appareil* a pour but de fouler donc le raisin
(Convert 6, 4)

ces levures vont sécréter *une enzyme* et *cette enzyme* va dégrader les sucres du jus de raisin
(Convert 8, 3)

il y a eu *une reconstitution de l'accident* pour savoir si j'étais en tort ou si j'étais pas en tort – et – *la reconstitution* a dit que bon – je suis ressorti du virage mais pas du bon côté
(Lic 92, 2 - Gaudin 2, 11)

alors qu'est-ce que j'ai fait – j'ai fait appel à *un expert* – *l'expert* est venu -il a expertisé la voiture – et voilà madame ça vous fait six cent francs
(Lic 92, 8 - Villelm, 5)

la chaleur c'est *de l'énergie* – qu'on fournit à *l'atome* – puis en échange *cet atome* va encaisser *cette énergie*
(Lic 92, 6 - Legendre 6, 12)

On a parlé en ce cas, à maintes reprises de "progression dans les marques de détermination". Le passage de *le* à *cet* dans la progression qui mène de *l'atome* à *cet atome*, a souvent été expliqué uniquement par les mécanismes de coréférence : *cet atome* renverrait à un référent précédem-

3. A. Berrendonner a donné des pistes d'analyse qui paraissent fondamentales pour situer ces phénomènes dans l'espace de mémoire qu'il désigne par "M".

4. A. Culioli 1990, p.193 : "One lexical unit substitutes for a previous overt (or covert) notional representation".

ment mentionné avec un degré de détermination plus faible, *l'atome*. On peut cependant estimer que cette progression dans la détermination n'est pas un phénomène à porter au compte des seuls déterminants. Je tenterai de montrer que c'est tout le statut du syntagme nominal, et en particulier sa dépendance par rapport aux verbes, qui "progressent" en passant d'une construction syntaxique à la suivante. Du reste, la réduction lexicale et la progression dans la détermination ne se manifestent que dans le type de répétition lié aux effets de "cohésion"; on ne les rencontre pas dans les répétitions liées aux effets de définition, où l'on répète exactement le même matériel lexical et les mêmes déterminants :

on donne *une adresse* – – *une adresse* c'est comme le numéro de case
du ruban (Lic 92-4, Carré 7, 12)

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors*
ce sont les grandes propriétés – qui sont en particulier dans le Médoc
(Lic 92, 6 - L'Heur 7, 2)

bon tu commençais comme *galibot* – *galibot* c'était c'était les jeunes
mineurs de quinze ans jusqu'à dix-huit ans (Lic 92,9 - Faget, 10)

J'ai retenu ici principalement les répétitions de syntagmes nominaux; mais comme ces syntagmes entrent dans des relations entre constructions verbales, il arrive que des verbes y soient impliqués.

cet appareil a pour but de *fouler* donc le raisin – le *fouillage* est une
opération qui consiste à faire éclater le grain des raisins pour libérer le
jus (Convert 6, 4)

ils avaient établi un *recensement* et quand on était *recensé* – on
touchait euh des tickets d'alimentation (Lic 92, 2 - Pauget 2, 1)

Une même base lexicale est réalisée une fois sous forme de verbe, *fouler*, on était *recensé*, et une fois sous forme de syntagme nominal, *le fouillage*, un *recensement*. Ces exemples, assez peu nombreux, doivent s'expliquer, comme les raccourcissements lexicaux, par une évolution de la forme des syntagmes au cours du déroulement du texte.

1.2. LES EFFETS DE PROGRESSION

Il est évident que la répétition du lexique permet de continuer à parler d'un même thème, ou à progresser d'un thème à un autre. Mais il me semble qu'il faut faire état également d'une autre sorte de progression, de nature plus strictement grammaticale, attachée au déroulement du processus verbal de la première instance.

La répétition des lexèmes impliquant du temps, comme *dix ans* ou *une année*, fournit des exemples qui mettent bien en évidence cette progression des processus :

cet argent reste bloqué *dix ans* et au terme des *dix ans* il y a un cumul
qui est effectué sur tous les versements (Lic 9, 1 - Azalb 7, 10)

j'ai travaillé pendant *une année* -- --et puis au bout d'*une année* euh
après avoir changé de région je me suis installé comme patron d'une
auto-école (Lic 92, 6 - Guillou 2, 5)

Dans la première instance, *dix ans* et *une année*, sont des compléments indiquant une durée temporelle, régis par les verbes *rester bloqué* et *travailler*. Dans la deuxième instance, il est spécifié lexicalement par *au terme de*, *au bout de*, que cette durée temporelle a été parcourue :

au terme des dix ans il y a un cumul
au bout d'une année ... je me suis installé

La durée temporelle posée pour le premier verbe, *dix ans*, *une année*, est ici explicitement posée comme une durée qui a été parcourue et versée dans l'accompli. C'est avec le verbe de la première instance qu'a été formulé l'accomplissement à parcourir : *rester bloqué dix ans*, *travailler pendant une année*. C'est avec le verbe de la deuxième instance que ce délai temporel est déclaré accompli. Mais dans la deuxième instance, on transporte nécessairement des informations qui viennent de la première. Il ne s'agit pas simplement d'un délai de *dix ans* ou d'*une année*, mais d'un délai pendant lequel s'est accompli un processus verbal : *dix ans pendant lesquels l'argent est resté bloqué*, *une année pendant laquelle j'ai travaillé*.

Pour rendre tout à fait explicite l'opération de passage de l'accomplissement mentionné avec le premier verbe, vers l'accompli posé avec le

deuxième, il faudrait répéter le lexème verbal de la première instance, sous une forme de participe passé livrant explicitement l'accompli :

cet argent reste bloqué dix ans et au terme des dix ans [pendant lesquels il est resté bloqué] il y a un cumul

j'ai travaillé pendant une année et puis au bout d'une année [pendant laquelle j'ai travaillé] je me suis installé

La forme lexicale du nom à valeur temporelle, telle qu'elle est attestée la deuxième fois, *dix ans*, *une année*, peut ainsi être considérée comme la forme raccourcie d'un syntagme qui comporterait non seulement le nom mais aussi la forme verbale accomplie du verbe qui précède. La plupart du temps, la forme longue, *au terme des dix ans pendant lesquels il est resté bloqué* n'est pas donnée comme telle. Mais on peut aisément la restituer, par une opération simple d'inférence.

Il y a du reste des cas où la forme accomplie du verbe précédent est explicitement mentionnée:

il y aura *une entreprise adjudicataire qui sera retenue* pour faire les travaux – à partir du moment où *l'entreprise adjudicataire est retenue* euh il y aura une signature du marché (Lic 92-4, Bofil 16, 3)

Ici, l'effet de progression dans le déroulement aspectuel du premier verbe est doublement explicité : d'une part par *à partir du moment où*, qui marque lexicalement le dépassement d'une limite, et d'autre part par la reprise du verbe à la forme passive du présent. On a la mention nette qu'on est passé, avec *à partir du moment où l'entreprise adjudicataire est retenue*, dans l'accompli de ce qui était envisagé par *il y aura une entreprise adjudicataire qui sera retenue*

Une tournure semble être spécialisée dans l'expression de ce passage dans l'accompli, c'est la locution *une fois que ...*, accompagnée de la forme accomplie du verbe précédent :

une entreprise sera retenue ... une fois que l'entreprise aura été retenue ...

En voici un exemple avec une expression entièrement développée :

le jus peut s'écouler à travers le marc – et *une fois que le jus est entièrement écoulé* – et transvasé dans une autre cuve euh nous procédons à l'évacuation des marcs de la cuve (Lic 91-5, Conv 12, 12)

Voici deux exemples avec une modification du lexème verbal; on passe de *décider la date* à *une fois que cette date a été fixée* :

et à partir de ce moment-là euh nous pouvons donc *décider la date* le jour du début des vendanges -- alors *une fois que cette date a été euh fixée* et ceci bien sûr en mat- en fonction des parcelles des cépages euh nous commençons à euh le ramassage des raisins

(Lic 91-5, Convert 5, 13)

On passe de *faire éclater le grain des raisins* à *une fois que le raisin a été foulé* :

le foulage est une opération qui consiste à faire éclater le grain des raisins pour libérer le jus -- alors *une fois que euh le raisin a été foulé* euh cet ensemble [...] est envoyé euh dans des cuves de macération

(Convert 6, 8)

Une tournure comme *une fois que le raisin a été foulé* représente une expression très développée de cette progression vers l'accompli. On peut en trouver de plus courtes, qui ne représenteraient qu'un fragment de cette expression développée. Par exemple, en ne retenant que *une fois*, le nom et seulement le participe passé de la forme verbale, ou seulement *une fois* et le participe, ou le nom et le participe, ou seulement le participe :

une fois que le raisin a été foulé
 une fois . . . le raisin . . . foulé,
 une fois . . . foulé
 le raisin . . . foulé
 foulé, cet ensemble est envoyé ...

Dans les conversations, il semble qu'on choisisse rarement la tournure réduite au participe passé, *foulé, cet ensemble est envoyé ...* Nous n'avons pas encore rencontré, dans le français parlé des conversations, des exemples comme on en trouverait dans les textes littéraires :

Installée en Province, Madame Dupont commença à se morfondre

Nous n'avons pas non plus trouvé d'exemples où l'on retiendrait seulement le nom et le participe, *le raisin foulé, cet ensemble est envoyé ...* Ces tournures courtes, fondées sur le participe, semblent réservées aux usages littéraires. En revanche, on rencontre des participes appuyés par *une fois*, comme dans :

ils avaient l'idée d'aller *s'installer à Paris* et *une fois installés à Paris*
ils se sont mis à le regretter tous les jours (CI T 56)

Pour les tournures entièrement développées, avec *une fois que* (ou *quand*), reprise du nom et reprise de la forme verbale accomplie, on rencontre parfois l'emploi du verbe *finir*, qui semble pouvoir relayer n'importe quel verbe factif précédent, et donne par son sémantisme même l'effet de passage à l'accompli : ainsi *une fois que j'ai fini la journée* reprend *je n'arrête pas de la journée* :

je n'arrête pas de *la journée* [...] *une fois que j'ai fini la journée* bon –
à quatre heures j'arrête (Lic 92, 6 - Gomez 2, 7)

et *quand j'ai fini les poubelles* reprend *faire les poubelles* :

bon mon travail consiste le matin de faire *les poubelles* – – *quand j'ai fini les poubelles* bon je euh débarrasse tous les prospectus qui traînent
(Lic 92, 6 - Gomez 1, 2)

Les tournures en *une fois que* ou en *quand* marquent en quelque sorte des progressions aspectuelles à l'état pur. On trouve aussi des expressions qui marquent le dépassement aspectuel en y ajoutant une autre nuance. C'est le cas de *à partir de*, qui introduit un changement d'orientation dans la situation :

Loc 1 donc vous avez fait *des prélèvements* et *à partir de ces prélèvements*

Loc 2 voilà *à partir de ces prélèvements* nous avons fait des analyses
biochimiques (Lic 92, 9 - Determ 7, 1)

On peut faire l'hypothèse que *à partir de ces prélèvements* est une répétition réduite, qui ne reprend pas la forme verbale précédente, mais qui la présuppose :

et à partir de ces prélèvements que vous avez faits
et à partir de ces prélèvements faits
et à partir de ces prélèvements.....

La répétition lexicale peut concerner un déroulement aspectuel repéré par rapport à un lieu, comme dans :

moi j'ai entendu ce bruit puis après – bon je me souviens avoir tapé *le poteau* mais *après le poteau* quand j'ai vu le ciel ben je me souviens plus de rien
(Lic 92, 2 - Gaudin 13, 14)

Ici, il est évident qu'on ne peut pas comprendre *après le poteau* comme un syntagme qui viendrait donner une indication de lieu pour le verbe *je ne me souviens plus de rien*. Il s'agit d'une progression aspectuelle qui situe *le poteau* par rapport au verbe précédent *taper* :

après le poteau [que j'ai tapé]
 après le poteau.....

Une préposition, accompagnant la deuxième occurrence du lexème répété, peut venir orienter l'utilisation qui en est faite auprès du deuxième verbe. Un lexème qui hérite de l'accompli du verbe précédent peut être accompagné d'une préposition *sur*, qui le présente dans la deuxième instance comme un lieu :

un long ruban [imaginé]
 sur ce ruban

donc il faut imaginer euh la mémoire comme un un long *ruban* et euh
 sur *sur ce ruban* il va dire euh bon ben regarde (Lic 92-4, Carré 5, 8)

C'est aussi ce qui se produit, avec une interprétation donnée par *grâce à*, dans "nous prenons un mustimètre ... grâce à ce mustimètre" :

c'est-à-dire que nous prenons un *un mustimètre* euh nous faisons un
 prélèvement dans la cuve et *grâce à ce mustimètre* euh nous pouvons
 euh lire sur les gradations s'il reste du sucre (Convert 11, 13)

Ici, on cumule, sur "ce mustimètre", deux interprétations : celle qui est héritée du verbe précédent : "ce mustimètre [que nous prenons]" et celle qui, par le recours à *grâce à*, présente le mustimètre comme un instrument. Dans un exemple comme :

alors – comme dans les films – il a cassé *une bouteille* et avec *cette*
bouteille il a cogné sur le type d'en face (CBW 75, 2)

il est évident qu'il faut, pour bien interpréter la deuxième occurrence, y transporter l'accompli du verbe *casser* qui figure dans la première: "avec cette bouteille [cassée]"; cogner avec "une bouteille" ou avec "une bouteille cassée", ce n'est pas la même chose.

On peut se demander si, dans tous ces exemples, la répétition lexicale est vraiment utile à la cohésion du texte. Il semble que le texte serait tout aussi "cohérent" si l'on utilisait une pro-forme comme "à partir de là" au

lieu de “à partir de ces prélèvements”, “après” au lieu de “après le poteau” ou “avec” au lieu de “avec cette bouteille” :

vous avez fait des prélèvements et à partir de là [] vous avez ...
je me souviens avoir tapé le poteau mais après [] je me souviens plus
il a cassé une bouteille et avec [] il a cogné sur le type d'en face

Dans une grande partie des exemples à répétition lexicale avec “glissement à gauche”, on pourrait proposer d'éviter la répétition en recourant à une tournure relative. Ainsi, on peut proposer de transformer le passage suivant en en donnant une version “toute en relatives” :

le raisin est déversé dans un *conquet de réception* – eu *ce conquet de réception* communique avec un *appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et cet *appareil* a pour but de *fouler* donc le raisin

(Convert 6, 4)

Les trois constructions verbales sont de même type :

S	V	O
le raisin	est déversé	dans un <i>conquet</i>
<i>ce conquet</i>	communique	avec un <i>appareil</i>
<i>cet appareil</i>	a pour but	de <i>fouler</i>

On pourrait remplacer les secondes occurrences de lexique par un *qui* :

le raisin est déversé dans *un conquet de réception qui* communique avec *un appareil qui* s'appelle un fouloir égrappoir *qui* a pour but de *fouler le raisin*

Ce qui disparaîtrait alors, c'est un certain lien syntaxique : lorsqu'on répète le lexème, on indique qu'il a eu une relation syntaxique avec le premier verbe et qu'il transporte auprès du deuxième verbe l'héritage de son histoire syntaxique, sous la forme d'une progression par rapport à l'accomplissement dans lequel il était engagé préalablement. De plus, cette réduction à une version “toute en relatives” changerait totalement le regroupement de l'information, au point de la rendre, en ce cas particulier, assez inconfortable.

Une expérience menée auprès d'enfants de 7 ans (Ferreiro 1976) semblait montrer que, à cet âge, les enfants employaient peu les relatives par lesquelles on avance dans une narration, en évitant la répétition des lexèmes. Là où l'on espérait leur faire dire :



“The elephant washed the donkey, who pushed the monkey”

les enfants avaient produit des relatives qui répétaient le lexème nominal impliqué dans les deux constructions et qui reprenaient tout l'héritage verbal de la construction verbale précédente:

“The elephant washed *the donkey* and *the donkey* that *the elephant washed* pushed the monkey”

Si ces résultats étaient largement vérifiés, on pourrait en tirer argument pour établir une certaine légitimité des reconstructions de formes entièrement développées qui ont été proposées ici pour l'interprétation des répétitions.

1.3. LE STATUT SYNTAXIQUE DE LA DEUXIÈME OCCURRENCE

Placé devant la deuxième construction verbale, le lexème répété peut avoir plusieurs statuts syntaxiques, sans que cela influe sur le phénomène qui est en jeu.

Dans les conversations, il est assez rare qu'il apparaisse comme sujet, en raison de la réticence bien connue à utiliser en ce cas des sujets nominaux. Nous en trouvons des exemples dans des passages d'explication :

le raisin est déversé dans un *conquet de réception* – eu ce *conquet de réception* communique avec un *appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et cet *appareil* a pour but de *fouler* donc le raisin – le *fou-lage* est une opération qui consiste à faire éclater le grain des raisins pour libérer le jus (Convert 6, 4)

ces levures vont *sécréter une enzyme* – et *cette enzyme* va *dégrader* les sucres du jus de raisin (Convert 8, 3)

je me suis dit c'est pas normal – alors qu'est-ce que j'ai fait j'ai fait appel à un *expert* – *l'expert* est venu – il a *expertisé* la voiture – et voilà madame ça vous fait six cent francs (L 92, 8 - Villelm 2, 5)

La disposition syntaxique pourrait être figurée ainsi :

S	V	0 lexème a)
S lexème a)	V	0 lexème b)
S lexème b)	V	0 lexème c)

S	V	O
le raisin	est déversé	dans un conquet de réception
ce conquet	communique	avec un appareil
cet appareil	a pour but de	fouler le raisin
ces levures	vont sécréter	une enzyme
cette enzyme	va dégrader	les sucres
	j'ai fait appel à	un expert
l'expert	est venu	

On peut reconstruire, à chaque fois, l'aspect accompli que présuppose la deuxième instance lexicale :

ces levures vont sécréter une enzyme
et cette enzyme [sécrétée par ces levures] va dégrader les sucres

Lorsque la deuxième instance de l'élément répété est placée avant le sujet, deux types de situations sont possibles. L'élément répété peut être un complément de la deuxième construction verbale, ou il peut être un élément extérieur à cette construction. C'est nettement un complément régi par la deuxième construction lorsqu'il se trouve placé en extraction :

alors il faut savoir que l'épargne qui est investie dégage *des intérêts* et
c'est sur ces intérêts qu'il y a des taxes (Lic 92, 1 - Azalbe 3, 1)

à partir du moment où tu l'as ciblé et que tu as euh *un budget* – *c'est avec ce budget* que toi il faut que tu fasses de l'architecture
(Lic 92, 4 - Bonfil 10, 8)

La forme développée de la répétition serait:

“c'est avec ce budget [que tu as eu] que tu fais de l'architecture”

Ces compléments placés en tête de la construction verbale échappent aux modalités du verbe qui les régit. On pourrait nier le verbe recteur sans que cela affecte le complément placé en tête :

c'est sur ces intérêts [qu'a dégagés l'épargne] qu'il n'y a pas de taxes
c'est avec ce budget [que tu as eu] que tu ne dois pas faire de bêtises

Ces éléments peuvent avoir leurs modalités propres, portées par *c'est* :

ce n'est pas sur ces intérêts [qu'a dégagés l'épargne] qu'il y a des taxes

Avec les éléments locatifs, la situation syntaxique est souvent différente; ils apparaissent, dans la deuxième instance, comme des éléments extérieurs à la construction verbale. Dans l'exemple suivant, le syntagme "à l'hôpital" est, dans ses deux occurrences, un locatif; mais il a dans chacune des instances un statut différent :

enfin nous étions tous allongés quand même dans la dans dans le
camion de pompiers et sur ce nous arrivons à l'hôpital et à l'hôpital
comme j'étais j'avais pas encore seize ans ils voulaient pas me recevoir
aux urgences (L 92, 2 - Douce 3, 13)

Dans la première instance, *nous arrivons à l'hôpital*, il s'agit d'un complément régi par *nous arrivons*, avec un effet de "lieu d'aboutissement"; cela correspond à un locatif de type *quo*. Dans la deuxième instance, "à l'hôpital ... ils voulaient pas me recevoir aux urgences", il s'agit à la fois, selon l'héritage de la construction précédente, d'un lieu d'aboutissement :

à l'hôpital [où nous sommes arrivés]

et, selon la construction présente, d'un lieu statif, de type *ubi* :

à l'hôpital [où nous sommes arrivés] ils voulaient pas me recevoir

Dans cette deuxième instance, le syntagme *à l'hôpital* n'est pas régi par le verbe *ils ne voulaient pas me recevoir*; on le vérifie aisément par le fait que ce verbe régit lui-même son propre locatif : *me recevoir aux urgences*. Il est impossible de permuter les deux locatifs; on peut dire :

"à l'hôpital ils voulaient pas me recevoir aux urgences"

mais non :

(?) "aux urgences ils voulaient pas me recevoir à l'hôpital"

On vérifie ici une loi dont les effets ont déjà été constatés : un locatif ou un temporel placé en situation d'associé a un effet inclusif sur un locatif ou un temporel placé dans une situation syntaxique régie. On en trouverait une manifestation dans des exemples comme :

le dimanche il rentre toujours en fin de soirée
(?) en fin de soirée il rentre toujours le dimanche

Cette loi est dictée par le statut syntaxique et non par la position linéaire des éléments. En effet, la position linéaire de l'associé importe peu; on

peut le trouver, avec les mêmes effets d'inclusion, soit en tête, comme c'est ici le cas, soit au milieu de la construction, soit à la fin :

ils voulaient pas, à l'hôpital, me recevoir aux urgences
ils voulaient pas me recevoir aux urgences, à l'hôpital

(?) ils voulaient pas, aux urgences, me recevoir à l'hôpital
(?) ils voulaient pas me recevoir à l'hôpital, aux urgences

On peut donc poser que les éléments lexicaux à valeur de locatif, lorsqu'ils sont répétés avec un "glissement à gauche", changent de statut. Régis par le verbe dans la première instance, ils prennent le statut d'éléments associés (dits aussi "compléments de phrase") dans la seconde.

Dans le français parlé des conversations, il arrive fréquemment qu'un élément lexical répété en tête de la deuxième construction soit présenté sans introducteur, comme *les chantiers de jeunesse* ou *l'Éducation Nationale* dans ces exemples :

à l'époque il y avait *les chantiers de jeunesse* – c'était pareil – bon *les chantiers de jeunesse* vroom ils les envoyaient en Allemagne
(Lic 91, Delbosc 2, 3)

vous savez *l'Éducation Nationale* c'est pareil – parce que *l'Éducation Nationale* – la cantine se paye au trimestre (Bus A, 18)

ces plans d'exécution vont être distribués à des – à *des entreprises* et *ces entreprises* on va leur faire faire des prix (Lic 92-4, Bonfil 15, 13)

Si l'on interprète la deuxième instance de *les chantiers de jeunesse*, ou *l'Éducation Nationale* comme un locatif, ce locatif est juxtaposé au verbe *ils les envoyaient en Allemagne, la cantine se paye au trimestre*; il n'est pas régi par ce verbe. Dans la deuxième instance, le syntagme nominal *ces entreprises* est dépourvu de préposition. Même s'il est impliqué dans la deuxième construction verbale, il n'est pas formellement marqué comme un élément régi. La répétition lexicale avec glissement à gauche semble produire alors des éléments qui sont placés "hors de la syntaxe" de la deuxième construction et qui ne sont interprétables que par référence à leur histoire syntaxique précédente. C'est le cas pour *l'écureuil monétaire* et *le PEP* dans ces deux exemples :

L1 c'est pour ça que j'envisage des intér- *des écureuils monétaires* parce qu'il y a pas ces inconvénients

L2 mais *l'écureuil monétaire* il y a pas de date alors

L1 non il y a pas d'après le monsieur de la Caisse d'Epargne il y a pas de date (Lic 92, 8 - Simon 7, 1)

à ce moment-là il est intéressant de casser cet écuireuil monétaire plutôt que *le PEP* parce que *le PEP* comme je t'ai dit il faut attendre huit ans pour avoir l'intérêt (Lic 92, 8 - Simon 16, 12)

Les deux statuts, régi ou associé, sont compatibles avec l'effet de progression dans le déroulement aspectuel. Dans les deux cas, il y a une progression des situations aspectuelles, et de ce que l'on pourrait appeler "les événements syntaxiques" du texte. La répétition lexicale avec "glissement à gauche" assure dans tous les cas le passage d'une situation aspectuelle à une autre, de l'accomplissement à l'accompli. Elle semble être utilisée par les locuteurs d'une façon analogue à celles des suites d'actif et de passif, ou d'actif et de "formes en *se*" que nous avons déjà étudiées⁵ :

vous faites la forme du dessus quand la forme est faite alors on incruste le filet (Roques 5, 7)

on peut le dessiner ça se dessine comme quand on dessine l'anse d'un panier (FM, 7)

2. LES EFFETS DE COMMENTAIRE

Sous la même apparence de répétition lexicale avec "glissement à gauche", on rencontre des effets différents de l'effet de progression, qu'on doit attribuer à d'autres opérations. J'en citerai ici deux : celui de la "définition *a posteriori*", très souvent attestée dans les productions orales, et celui du décalage entre texte et paroles rapportées (dont il y a moins d'exemples). Dans les deux cas, la répétition comporte une opération métalinguistique et opère une sorte de décrochage dans le fil du texte.

5. Cf. Blanche-Benveniste 1986, M. Blasco 1987, Blanche-Benveniste et alii 1990, p. 53.

2.1. LA DÉFINITION *A POSTERIORI*

Les énoncés contiennent une première instance, dans laquelle un élément lexical est mentionné après un verbe, suivie d'une deuxième instance dans laquelle le terme est placé devant un verbe comme *est*, *c'est* ou *c'est comme*, qui introduit la partie définitoire. Le schéma syntaxique peut se représenter ainsi :

1 ^{re} instance	S	V	O lexème a)
2 ^e instance	S lexème a)	(c')est	O lexème b)

En voici des exemples :

on va faire la liaison entre la tonalité et la *gamme diatonique* – la *gamme diatonique* – là aussi je cite le terme de la théorie – est une succession de sons disposés par mouvement conjoint
(Lic 92, 9 - Duflot 3, 7)

les indications sont essentiellement les *lymphædèmes* le *lymphædème*
c'est l'œdème de lymphe (Lic 92, 6 - Grimald 6, 7)

on donne *une adresse* – – *une adresse c'est* comme le numéro de case du ruban (Lic 92, 4 - Carré 7, 12)

Les formes de la répétition diffèrent de celles qu'on trouvait dans la répétition à effet de progression. Ici, il n'y a pas — ou presque pas — de réduction lexicale; le terme lexical est fréquemment répété sous la forme qu'il avait dans la première instance, sans aucune réduction :

la gamme diatonique
la gamme diatonique

et non

la gamme.....

Il n'y a pas nécessairement une progression dans les marques de détermination. On conserve la même détermination nominale *une* dans les deux instances :

une adresse
une adresse

comme on le fait pour *un lieu* dans cet autre exemple :

alors on a besoin d'un architecte pour concevoir – *un lieu* c'est-à-dire euh *un lieu* c'est une maison euh individuelle (Lic 92, 4 - Bonfil 3, 8)

Dans ces énoncés, le lexème répété peut apparaître dépourvu de toute détermination, au titre d'un élément à définir, comme c'est le cas pour *galibot* et *diesel* :

bon tu commençais comme *galibot* – *galibot* c'était c'était les jeunes mineurs de quinze ans jusqu'à dix-huit ans (Lic 92, 9 - Faget, 10)

alors maintenant on va voir pourquoi on l'a appelé *diesel* – – alors *diesel* tout simplement parce que ça vient – du nom de son inventeur qui était Rodolf Diesel (Lic 92,4 - Audiff 3, 8)

Le verbe de la première instance peut être un verbe qui implique une progression aspectuelle, comme "*concevoir un lieu*" ou "*résoudre des problèmes*" :

alors on a besoin d'un architecte pour concevoir – un lieu c'est-à-dire euh un lieu c'est une maison eh – individuelle (Lic 92,4 - Bonfil 3, 8)

c'est quelqu'un qui résout des *problèmes* alors les les p- les premiers enfin les premiers *problèmes* c'est pas des problèmes (Lic 92,4 - Bonfil 2, 16)

mais cette progression aspectuelle n'est pas prise en compte. La deuxième instance *un lieu c'est une maison individuelle, les premiers problèmes c'est pas des problèmes*, ne présuppose pas le passage par une phase d'accompli :

(?) un lieu [qui a été conçu] c'est une maison individuelle

(?) les premiers problèmes [qui ont été résolus] c'est pas des problèmes

Le nominal de la deuxième instance est totalement indépendant, de ce point de vue, de l'histoire syntaxique qu'il avait dans la première. D'ailleurs, dans plusieurs énoncés, le verbe de la première instance est un verbe statif comme *est, c'est, il y a*, qui ne se prête pas aux changements de phases aspectuelles :

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors* ce sont les grands propriétés – qui *sont* en particulier dans *le Médoc* – *le Médoc* c'est la bande de terre qui est située entre l'estuaire et l'Océan (Lic 92, 6 - L'Heur 7, 2)

Les locuteurs explicitent souvent, par des moyens lexicaux, cette opération métalinguistique liée à la répétition. Ils mettent par exemple, devant la première instance de l'élément qui sera répété, un verbe comme *appeler une chose ainsi, parler d'une chose ainsi*. On a le schéma suivant :

S	V	O
.....	ce que l'on appelle lexème a)
lexème a)	(c')est	lexème b)

représenté par des exemples comme :

c'est pour ça que l'on monte *ce que l'on appelle des turbo-compresseurs* – – *un turbo-compresseur c'est* tout simplement un appareil [...] qui t'envoie de l'air sous pression dans les cylindres
(Lic 92,4 - Audiff 23, 8)

alors dans un moteur diesel ça se fait par – *ce que l'on appelle combustion* [...] alors *la combustion c'est* une combinaison
(Lic 92 - Audiff 2, 10)

Ou bien ils glosent l'énoncé définitoire, dans la deuxième instance, par une tournure comme : *quand on parle de N c'est ..., N ... ça veut dire ...* :

il y a – – le *drainage lymphatique manuel* et le drainage lymphatique tout court – – *quand on parle de drainage lymphatique manuel c'est* une thérapie qui est faite essentiellement à la main
(Lic 92, 6 - Grimald 1, 5)

bon alors tout simplement un moteur c'est d'abord *a priori un transformateur* hein alors *transformer ça veut dire* – est-ce que que tu sais ce que ça veut dire transformer
(Lic 92, 4 - Audiff 1, 8)

Les procédés sont souvent mixtes, et éventuellement complexes,

et on en arrive à la – à la *réception de l'ouvrage* c'est-à-dire que – l'ouvrage doit être conforme – euh strictement à l'étude qui en a été faite et à et aux pièces écrites – et *cette réception on appelle ça* une *réception de l'ouvrage*
(Lic 92, 4 - Bonfil 17, 4)

et parallèlement à ça également euh ils ont droit à percevoir *une retraite euh à jouissance immédiate* *ce qu'on appelle une retraite à jouissance immédiate à savoir* qu'ils peuvent cumuler à la fois leur retraite et leur salaire
(Lic 92, 2 - Miara 6, 12)

mais ils assurent toujours le même rôle qui est de fournir après coup un énoncé définitoire pour un terme lexical qui vient d'être utilisé.

Dans les passages où les locuteurs donnent des explications, il arrive que le procédé soit utilisé récursivement, comme pour cette séquence où l'on a :

“les ténors” (définition) qui sont dans “le Médoc” (définition)

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors* ce sont les grandes propriétés – qui sont en particulier dans *le Médoc* – *le Médoc* c'est la bande de terre qui est située entre l'estuaire et l'Océan
(Lic 92, 6 - L'Heur 7, 2)

Il est assez rare que l'on rencontre, comme cela semble être le cas dans les ouvrages didactiques, en premier lieu un élément explicatif et en second lieu sa dénomination; en voici un exemple pour la définition de *la pruine* :

"la poussière" (dénomination : "la pruine") qui a pour but de fixer "les levures" (définition)

alors nous savons que – sur la peau du raisin il existe euh *une poussière* grise euh [...] *cette poussière* est un produit qui est sécrété par le raisin lui-même et qui s'appelle la *pruine* et cette *pruine* a pour but de fixer euh ce qu'on appelle les *levures* – les *levures* ce sont des micro-organismes qui se trouvent dans l'ambiance naturelle

(Convert 7, 2)

Il est intéressant de constater que les locuteurs ont plutôt tendance à fournir d'abord, dans un premier temps, le terme qui demande définition et dans un deuxième temps, une fois que ce terme a été posé, sa définition.

Cette définition a posteriori, par la forme qu'elle prend, aussi bien que par son contenu sémantique, ne propose pas d'effets de progression mais au contraire un effet d'incise dans le discours ⁶.

2.2. LA RELATION

ENTRE LE TEXTE ET LES PAROLES RAPPORTÉES

Lorsque les locuteurs citent des paroles rapportées pour les commenter ensuite, ils produisent des répétitions de syntagmes, avec glissements à gauche; en voici un exemple représentatif:

nous savons leur dire vous *propagez le virus* et ces gens-là s'en fichent *propager le virus* c'est pas grave ils l'ont bien reçu eux pourquoi ne le donneraient-ils pas – mais nous leur disons attention – – si vous continuez à le recevoir vous vous allez *faire la maladie* et *faire la maladie* là ils ont peur
(Lic 91, 1 - Bonnet 6, 7)

6. Cf. Barnes 1985.

Ici les verbes introducteurs, *nous savons leur dire, nous leur disons* sont suivis par les syntagmes qui constituent une partie des paroles rapportées, *propager le virus ..., ... faire la maladie*. Lorsque ces syntagmes sont repris dans une deuxième instance :

propager le virus c'est pas grave
faire la maladie là ils ont peur

ils ne sont absolument pas liés au déroulement aspectuel des verbes qui les ont précédés la première fois; il ne s'agit pas de :

propager le virus [que nous avons su leur dire]
faire la maladie [que nous leur avons dite]

Entre les deux mentions des syntagmes répétés, il n'y a aucun effet de progression, ni dans la valeur aspectuelle, ni dans la forme. Les déterminations nominales ne progressent pas; il semble même qu'elles soient systématiquement maintenues à l'identique:

nous leur disons vous allez faire *la maladie*
et faire *la maladie* là ils ont peur

Il y a au contraire un effet de rupture entre deux niveaux : celui des paroles rapportées et celui du commentaire sur ces paroles. Il s'agit, comme dans la définition, qui provoque un effet d'incise, d'une répétition liée à une activité métalinguistique.

3 . QUELQUES EXEMPLES DE RÉPÉTITION SANS GLISSEMENT À GAUCHE

On rencontre quantité de modèles de répétition lexicale sans glissement vers la gauche. Il en est un, en particulier, qui maintient les deux instances du lexème répété dans la même position syntaxique :

1 ^{re} instance	S	V1	O lexème a)
2 ^e instance	S	V2	O lexème a)

avec, comme verbe de la première instance, un *il y a* qui pose l'existence d'un élément⁷. C'est le cas pour *il y a une mélodie* dans :

7. A. Culioli a défini ce type de verbe comme celui qui donne un "repérage situationnel". Cf. en particulier Culioli 1990, p.138.

donc là il y a il y a *une mélodie* si tu veux donc là on peut faire
rechanter le la *la mélodie* (Lic 92, 2 - Berne 6, 13)

Le nominal *mélodie* est repris comme complément par le deuxième
verbe *rechanter la mélodie*. Des formes personnelles de *avoir* peuvent
jouer le même rôle, et en particulier *tu as N*, dans des situations d'expli-
cation :

à droite tu as un rouleau avec *des fentes* – – et tu mets ta pellicule dans
les fentes – puis ensuite tu as *une molette* – qui se trouve en bas – tu
tournes *la molette* (Lic 92, 6 - Magnet 8, 7)

et puis après tu as *un dessin* – le but c'est de représenter *ce dessin*
mais souvent c'est de représenter qu'une pièce
(L 92, 8 -Sanchez 16, 3)

Dans un premier temps, *tu as N* introduit un élément lexical,

“*tu as des fentes, tu as une molette, tu as un dessin*”,

généralement accompagné par des indications de lieu ou de temps:

“à droite tu as ensuite tu as ... après tu as ...”

Dans un deuxième temps, le même lexème est utilisé comme complément
d'un verbe :

tu mets ta pellicule dans les fentes ... *tu tournes* la molette ... le but
c'est de *représenter ce dessin* ...

Le verbe *avoir* n'ayant ici aucune signification d'“acquisition” ou de
“possession”, on ne pourrait pas l'utiliser dans une phase aspectuelle
d'accompli. Il serait assez absurde de reconstruire un accompli comme :

(?) puis ensuite tu as une molette - tu tournes la molette [que tu as eue]

Comme ce verbe *avoir* n'implique aucune progression dans le déroule-
ment aspectuel, on ne peut pas s'attendre à ce que la répétition du lexème
nominal entraîne un effet de progression par rapport à un processus
verbal. Cependant, on note qu'il y a toujours une progression de la
détermination : on passe de *un N* à *le N* ou *ce N* et de *des N* à *les N* :

des fentes / les fentes
une molette/ la molette
un dessin / ce dessin

La répétition lexicale, la place des éléments et la progression de la détermination sont ici explicables par des facteurs grammaticaux différents de ceux que l'on devait invoquer précédemment, tant pour les effets de progression que pour les effets de commentaire. Pour tous les types examinés jusqu'ici, il a été indispensable de chercher à identifier la situation syntaxique des éléments en jeu.

4. CONCLUSION

On a vu que le phénomène formé par les répétitions avec “glissement à gauche” ne correspond pas systématiquement à une opération de progression dans les séquences d'un texte. Dans certains cas, le même phénomène semble plutôt révéler une opération d'incise. Cette disparité montre que l'on ne peut pas décrire les opérations qui sont en oeuvre dans ce phénomène en s'en tenant uniquement au comptage des répétitions et à la considération de l'ordre des mots. Pour en rendre compte, il faut également observer les relations grammaticales qui accompagnent le phénomène.

Examiner la détermination des groupes nominaux et la réduction lexicale des syntagmes n'y suffit pas, car ces procédés ne sont pas vraiment systématiques; mais ils sont des indices importants. En effet, ils semblent témoigner d'une opération que l'on peut reconstituer aisément en décrivant le déroulement aspectuel des constructions verbales : la progression ou la non progression de “l'histoire syntaxique” d'un élément lexical à travers les mentions successives qui en sont données dans un texte.

M.A.K. Halliday et R. Hasan (1985 : 83) avaient déjà signalé, dans une de leurs études sur la “cohésion” des textes, l'importance du facteur grammatical et la façon dont il interfère avec ce qu'ils appellent “lexical cohesion” (dont une partie est constituée par la répétition lexicale) :

“In a typical text, grammatical and lexical cohesion move hand in hand, the one supporting the other.”

C'est aux différences proprement grammaticales que l'on peut attribuer les deux effets apparemment contraires que provoque le phénomène de répétition lexicale avec “glissement à gauche”.

La répétition lexicale avec “glissement à gauche” a surtout été étudiée pour ses effets de “cohésion” dans la transmission des référents. L'analyse montre qu'on ne peut pas isoler un facteur proprement lexical et qu'on ne peut pas s'en tenir à des problèmes de coréférence : on doit nécessairement faire intervenir les relations grammaticales pour comprendre comment fonctionnent les différents modèles de répétition. Inversement, pour fournir une analyse grammaticale, il semble dangereux d'isoler un facteur syntaxique en se restreignant au cadre de la “phrase” ou de la construction verbale. L'exemple des répétitions lexicales oblige à prendre en charge un contexte assez large, qui dépasse le cadre de la phrase. En particulier, il paraît difficile d'étudier les éléments qui dans une construction sont placés à gauche du verbe (“dislocation” ou “complément antéposé au verbe”), sans tenir compte du contexte précédent.

Pour rendre compte de ces phénomènes, il semble indispensable de tenir compte de la notion d’“histoire syntaxique” des termes et de leur transmission au cours d'un morceau de discours. Cette notion rejoint certaines propositions faites par A. Berrendonner (1992), lorsqu'il parle des “états successifs” que parcourent les éléments d'un texte et de la “mémoire discursive” à laquelle ils sont versés, qu'il nomme “espace M”. Le terme de “discursif” pourrait faire croire qu'il s'agit de phénomènes peu grammaticalisés, dont une étude proprement syntaxique pourrait se passer. Il me semble que l'exemple des répétitions lexicales avec “glissement à gauche” tendrait à montrer qu'il faut les intégrer à la description syntaxique.

Claire BLANCHE-BENVENISTE



BIBLIOGRAPHIE

- BARNES B.K. (1985), *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- BERRENDONNER Alain (1989), “Sur l'inférence”, in C.RUBATTEL, *Modèles de discours. Recherches actuelles en Suisse Romande*, Berne, Peter Lang, 105-125.

- (1990), "Attracteurs", *Cahiers de Linguistique Française*, n° 11, *Marquage linguistique, inférence et interprétation dans le discours*, 149-158.
- (à paraître), "Périodes", in H. PARRET (éd.), *La temporalité du discours*, Louvain University Press.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1986), "La notion de contexte dans l'analyse syntaxique des productions orales : exemples des verbes actifs et passifs", *Recherches sur le Français Parlé*, n° 8, 39-57.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et alii (1990), *Le Français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLASCO Mylène (1987), *Description de l'utilisation du passif dans un corpus de français parlé*, Mémoire de maîtrise, Département de Linguistique française, Université de Provence.
- COMBETTES Bernard (1992), "Hiérarchie des référents et connaissance partagée. Les degrés dans l'opposition connu/nouveau", *L'information grammaticale*, n° 54, 11-13.
- COMBETTES Bernard et TOMASSONE Roberte (1988), *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- CORBLIN Francis (1990), "Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale", in M. CHAROLLES, S. FISHER et J. JAYEZ (éds.), *Le Discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy (Coll. Processus discursifs), 227-242.
- CULIOLI Antoine (1990), "Representation, Referential Processes and Regulation", in *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, T. 1. Paris, Ophrys, 177-213.
- DURANTI A. et OCHS E. (1990), in T. GIVON (ed.), *Discourse and Syntax*, vol.12, New York, Academic Press, 377-416.
- FERREIRO Emilia, OTHENIN-GIRARD H. et SINCLAIR H. (1976), "How Do Children Handle Relative Clauses ? A Study in Comparative Developmental Psycholinguistics", *Archives de Psychologie*, vol. XLIV, n° 12, 229-247.
- FREDERIC Madeleine (1985), *La Répétition. Étude linguistique et rhétorique*. Beheifte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 199, Tübingen, Max Niemeyer.
- GIVON Talma (1992), "The Grammar of Referential Coherence as Mental Processing Instructions", *Linguistics*, n° 30-1, 5-55.
- HALLIDAY M.A.K. and HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, London, Longman.
- (1985), *Language, Context and Text : Aspects of Language in Social Semiotic Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- KLEIBER Georges (1986), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française*, n° 72, 54-79.
- KLEIBER Georges et TYVAERT J.E. (eds.) (1990), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.

REICHLER-BEGUELIN Marie-Josée (1989), "Anaphore, connecteurs et processus inférentiels", in Chr. RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang.



LES RELATIONS CLITIQUE / LEXIQUE ÉTUDE DE DEUX CAS PARTICULIERS

Des énoncés, dans lesquels on observe un couplage entre un pronom clitique et un élément lexical, sont susceptibles de recevoir deux analyses différentes (1) :

- (1) a. *la cour était-elle grande* (C6)
b. *madame Anezin est-elle jeune ou âgée* (C6)

La plupart des grammaires citent et étudient des énoncés tirés de la littérature dans lesquels la ponctuation est censée faciliter l'analyse. C'est ainsi que (2) recevrait vraisemblablement une description en terme de dislocation du sujet, qui prendrait appui sur l'existence d'une virgule. Alors qu'un exemple tel que (3) se verrait analysé comme un cas d'inversion complexe.

- (2) Et les amis, se sont-ils facilement ouverts à vous ? (*Le Provençal*)
(3) Paris annexera-t-il la banlieue ? (*Le Monde*)

Même en admettant provisoirement la validité de ce critère, il s'avère insuffisant dans le cas des énoncés oraux et non satisfaisant pour l'écrit¹. Selon nous, certains critères syntaxiques permettent de distinguer les contextes qui ne peuvent recevoir une double analyse de ceux, nombreux, où il est plus délicat de trancher.

1. En fait, la transparence, la limpidité supposée n'est qu'une commodité que s'accorde fréquemment le grammairien, pour éviter de proposer une dualité d'interprétation.

A la différence des places de compléments, la place de sujet se prête particulièrement bien à cette distinction². En effet, il s'agit de deux structures distinctes que la tradition nomme différemment : inversion complexe et redondance. Notre analyse précisera le rôle syntaxique que remplissent respectivement l'élément clitique et l'élément lexical, ainsi que les relations qui existent dans le couplage ainsi constitué.

1. LES QUATRE SÉQUENCES POSSIBLES

Deux facteurs interviennent pour délimiter le contexte pris en compte :

A. LA NÉCESSITÉ D'UN ÉLÉMENT CLITIQUE

Seuls les cas où le lexique est couplé avec un clitique nous intéresseront. Nous ne retiendrons pas des énoncés comme (4) :

(4) *Paul lui* avait plus de chance (LC 90-4)

a. Le verbe comme repère

Le déroulement syntagmatique des deux catégories ne peut se limiter à l'examen d'une suite telle que "Lexique³ + clitique". En effet il faut aussi tenir compte du verbe car sans cela, noter la succession des deux catégories telle qu'elle se présente (i.e. "lexique ... clitique") échouerait à rendre compte de la différence entre (5) et (6) notamment lorsque les indications de segmentation (intonation à l'oral, ponctuation à l'écrit) ne sont pas claires :

2. On pourrait, à côté de ces deux structures, réserver une place aux constructions impersonnelles (i), on verra plus loin pour quelles raisons, elles n'ont pas été retenues dans cet article :

(i) dès qu'il arrivera *le printemps* (C3)

3. Lexique est à entendre dans un sens large comme toute forme non clitique (nom, pronom indéfini, infinitif, etc.). On détaillera plus loin ce vaste ensemble disparate.

- (5) mon père il est venu
 (6) mon père est-il venu

Cet obstacle est en partie levé si la description retient comme pertinente la position du verbe. On est alors conduit à retenir un système qui prend en compte la combinatoire de trois éléments distincts : le lexique, le clitique et le verbe. Quatre cas différents se présentent avec une sorte de dédoublement de la place sujet⁴.

Les cas (a), (b) et (c) ci-dessous peuvent recevoir une description en terme d'emphase⁵. (7)-(9).

(a) *Lexique + Clitique + Verbe*

- (6) *cette maison elle* avait euh quatre étages + (LC 90-1)

(b) *Clitique + Verbe + Lexique*

- (7) a. aux beaux jours *il*⁶ aime bien *son fils* dormir la fenêtre ouverte
 b. *elle* avait été bombardée + *la maison de Coutances* (LIC 90-1)

(c) *Verbe + Clitique + Lexique*

- (8) Comment pouvait-*il*, *l'enfant*, refuser ce don qui seul compte, et qu'elle lui apporte ? (Le Monde)

La dernière combinatoire (d) est la seule réellement pertinente puisqu'elle permet d'envisager deux analyses distinctes en terme d'*inversion*

4. Pour faciliter la lecture des exemples, le lexique est présenté en italiques et le clitique couplé en gras.

5. Pour l'instant, on considérera comme des synonymes de dislocation, les termes d'emphase ou de redondance.

6. Certaines descriptions des tournures impersonnelles (en terme de sujet apparent / réel) pourraient laisser supposer qu'elles correspondent aussi à la suite linéaire de catégories retenues dans ce paragraphe (i). Il s'agit là de la succession linéaire la plus fréquemment citée par les grammairiens bien qu'on puisse retrouver cette organisation dans d'autres cas présentés ici (ii).

- (i) aux beaux jours il apparaît *une chrysalide*
 (ii) aux beaux jours apparaît-il *une chrysalide*

Mais il s'agit là d'une structure très spécifique qui ne sera pas étudiée dans ces pages. Même si cela ne constitue pas un critère décisif, l'absence d'accord du clitique peut être retenue dans cette première étape pour justifier de la mise à l'écart de l'impersonnel.

*complexe*⁷ (10) ou de dislocation (11). Les précédentes ne posaient pas de problème.

(d) *Lexique + Verbe + Clitique*

- | | | |
|------|--|---------------------|
| (10) | pour qui <i>cette sonnerie</i> était- <i>elle</i> bruyante | (C 37) |
| (11) | <i>Cette solidarité militaire</i> , comment pourrait- <i>elle</i> être mise en jeu ? | (<i>Le Monde</i>) |

Ces deux organisations n'ont pas le même statut normatif : la dislocation est considérée comme une forme relâchée, typique de l'oral. L'inversion complexe, en revanche, est parfaitement reconnue par la tradition.

Dans leur présentation des phénomènes interrogatifs, les grammairiens établissent d'ordinaire un lien entre ces deux organisations⁸. L'inversion complexe se caractérise ainsi pour M. Grevisse (1986) par "la redondance du sujet" (p. 626) et J. Gardes-Tamine (1990) établit une relation entre l'exemple (12) décrit comme emphatique et (13) qui présente une inversion complexe :

- | | |
|------|--|
| (12) | Jeanne, elle a acheté la robe dont elle avait envie. |
| (13) | Jeanne a-t-elle acheté la robe dont elle avait envie ? |

Dans le cas de l'inversion complexe, la succession des catégories est analysée en terme de complexité du sujet (ce qui constitue une notion *ad hoc* qu'on ne rencontre pas ailleurs), alors qu'il est fait appel à la notion de redondance pour le double marquage.

La seule combinatoire des deux catégories ne fournit qu'une description imparfaite car trop succincte de telles structures. Dans un premier temps, on présentera de façon distincte la dislocation et l'*inversion complexe*. On pourra alors préciser l'opposition fondamentale qui existe entre ces deux organisations. A partir de là, il deviendra possible d'expliquer les contextes syntaxiques dans lesquels chacune peut apparaître et les contraintes particulières qu'elles présentent. On pourra aussi préciser

7. Bien que le terme nous apparaisse comme particulièrement peu adapté à la description que nous proposons, nous avons choisi de le conserver pour ne pas ajouter à la complexité terminologique.

8. Dans les autres cas, seule la dislocation aurait pu être décrite, ce qui amputait la description d'une dimension. Les observations que nous fournirons sur cette notion s'appuieront sur les différentes configurations présentées ci-dessus.

sous quelles conditions doit être maintenue la possibilité d'une double analyse (qui met en concurrence la dislocation et l'inversion complexe).

2. PRÉSENTATION DES DEUX PHÉNOMÈNES

On insistera, dans cette présentation, sur l'identification de la séquence sujet⁹. Ces deux organisations présentent une caractéristique commune : chacune fait intervenir la combinaison de deux éléments (l'un clitique et l'autre réalisé dans une autre catégorie) sur une même place syntaxique. Reste alors à s'interroger sur le rôle exact que jouent les deux éléments en présence : est-on face à une réalisation dédoublée de la même place syntaxique qui s'étirerait syntagmatiquement ou faut-il considérer qu'un seul terme remplit la place ? Il importe de préciser quel élément doit être analysé en tant que sujet grammatical et le statut accordé à l'autre terme. Cette concomitance de deux catégories constitue une entrave à de nombreuses descriptions. La tradition marginalise la dislocation en la traitant comme un phénomène étroitement lié à l'oral. Plus récemment, A. Berrendonner (1991) a proposé de "rétrograder" le clitique qui deviendrait un indice dans de tels couplages¹⁰, suggérant par là qu'il n'occupe pas pleinement la place syntaxique.

2.1. LA DISLOCATION

L'Approche Pronominale¹¹ a fourni un cadre syntaxique qui permettait de traiter la dislocation. A partir de critères fondés sur un ensemble de propriétés syntaxiques, a été délimité un ensemble d'éléments qui n'entretenaient pas de relation syntaxique avec le verbe constructeur¹². On réserve le nom d'*associés* à ces éléments qui ne sont pas interpré-

9. La confrontation entre ces deux structures ne se pose qu'après le XV^e siècle quand la réalisation du sujet devient obligatoire. Avant cela, l'inversion complexe ne se rencontre pas, seuls existaient des cas de double marquage (cf. P. Skarup, 1975) :

L'aveir Carlun, est il apareilliez ? (cité p. 431).

10. Pour D. Creissels (1989), le clitique est toujours analysé comme un indice.

11. Cf. en particulier *Pronom et syntaxe* (1984).

12. Cf. J. Deulofeu (1991).

tables comme des éléments régis, ils restent en dehors de la construction verbale et échappent à la sphère d'influence syntaxique du verbe (14) :

(14) et *d'ailleurs* il était meilleur à ce moment-là (Viandox)

Parmi les associés, on pourra distinguer :

- d'une part les cas de double marquage, comme en (15) où l'élément lexical détaché et l'élément clitique dit de "reprise" semblent occuper la même place syntaxique auprès du verbe¹³. Cette analyse est fondée à l'origine sur les cas prépositionnels. La préposition constitue l'indice morphologique de la relation syntaxique. À droite du verbe, la préposition apparaît systématiquement, ce qui confère un statut non ambigu à la séquence couplée

(15) il *en* avait peur *de cette maîtresse* (Salavert)

On se trouve alors en présence d'un couple d'éléments :

a/ réalisés dans deux catégories distinctes (clitique et lexique)

b/ qui sont aptes à remplir tous deux une place syntaxique unique auprès du verbe recteur

c/ entre lesquels existe une relation de coréférence obligatoire.

Ce sont les propriétés qui caractérisent le double marquage.

- D'autre part, en dehors de ces cas de dislocations appelés double marquage, nous distinguons les dislocations dans lesquelles il y a aussi un élément détaché et un pronom clitique sans que tous deux soient forcément en relation de coréférence directe.

(16) la mairie ils ont dit de pas s'en faire.

(17) alors le gram je t'en parle tout de suite (Hopwood, 82, 1)

On constate que la distribution de la préposition est significative. En effet, l'absence de la préposition *de* dans l'exemple (17) conduit à considérer que l'élément détaché est associé à l'ensemble de la cons-

13. En termes traditionnels, les places syntaxiques sont préférentiellement remplies par des termes lexicaux. La notion de détachement entretient l'hypothèse que même si un pronom clitique est présent dans l'énoncé, c'est le lexique couplé qui doit être traité comme le sujet effectif (cf. R.L. Wagner et J. Pinchon, 1952). Le terme de "double marquage" tente de jouer sur le côté paradoxal du phénomène décrit : la morphologie au travers de la préposition perpétue dans certains cas l'existence d'un lien syntaxique alors pourtant que le lexique est situé en dehors de la construction verbale, hors de l'influence strictement syntaxique du verbe.

truction verbale et non en relation de double marquage (ce qui supposerait une relation coréférentielle étroite avec le pronom clitique *en*). La préposition joue donc un rôle majeur dans l'interprétation. En fait, celle-ci constitue un indice morphologique suffisamment pertinent pour que l'on puisse établir un lien avec une place construite par le verbe. Lorsque le syntagme disloqué est prépositionnel, il s'agit obligatoirement d'un cas de double marquage.

Dans les cas où le pronom clitique est sujet ou complément non prépositionnel (i.e. où le lien syntaxique ne s'incarne pas dans une forme morphologique particulière), nous préférons dire qu'il y a une simple possibilité de coréférence non systématique entre les deux éléments.

(18) *mon père il est sympa*

On peut partir d'un exemple comme (18) pour montrer qu'un contexte plus large permet de modifier la relation de coréférence envisagée précédemment : le pronom *il* n'y est plus en relation de coréférence avec *mon père* mais avec un autre élément non mentionné et déjà apparu dans le contexte précédent

Loc. 1 *mon père son patron c'est une peau de vache*

Loc. 2 *le patron de ma mère il est horrible mon père il est sympa*

Il ne serait pas possible d'envisager ce type d'interprétation avec une dislocation où l'élément détaché est accompagné d'une préposition : celle-ci désignerait de façon certaine la séquence en relation de double marquage avec le pronom clitique :

(19) a. *de mon père je m'en souviens*

b. ? *de mon père de ses plaisanteries je m'en souviens*

c. *mon père de ses plaisanteries je m'en souviens*

Pour traiter la dislocation il est nécessaire aussi de travailler sur la position droite ou gauche de l'élément détaché et sur les catégories grammaticales. En effet, la position est retenue, par l'ensemble des études, comme critère pour distinguer les détachements avec préposition des détachements sans préposition¹⁴. Pour ce qui est des catégories, nous

14. L'analyse transformationnelle a proposé ainsi de dire que les dislocations à droite d'un complément prépositionnel étaient de type transformationnel, alors que les dislocations à gauche (compte tenu de l'absence de la préposition) étaient d'origine basique.

avons pu observer qu'elles avaient une distribution différente dans les énoncés à dislocation. D'où l'intérêt de les inclure dans notre étude.

Il reste maintenant à déterminer dans le cadre de cette réalisation successive de deux unités, le statut syntaxique de chacune d'elle. Plusieurs critères montrent que la place syntaxique est occupée par l'élément clitique.

1. Dans certains cas, le "lexique" ne peut assumer la fonction sujet, contrainte qu'on ne retrouve jamais pour le clitique. C'est ce qu'on illustre en (20) :

- (20) a. mais moi je ne suis pas trop d'accord (GAL)
 b. * mais moi ne suis pas trop d'accord
 c. mais je ne suis pas trop d'accord

Notre approche est basée sur la morphologie¹⁵. Le couplage "moi je" constitue la meilleure preuve de la dissymétrie qui existe entre les deux éléments du couple. Alors que le clitique peut être décrit comme spécialisé dans l'indication de la place syntaxique occupée, la forme "moi" n'acquiert son statut que dans cette relation de couplage qu'il entretient avec le clitique. Il ne joue pas de rôle syntaxique au niveau du verbe. La même analyse vaudra pour (21)

- (21) a. et moi dois-je venir aussi
 b. * et moi dois venir aussi
 c. et dois-je venir aussi

2. La liberté de placement que peut prendre la forme couplée au clitique ne correspond pas à ce qu'on observe habituellement pour le sujet lexical (22)-(23). Analyser l'élément lexical comme le sujet conduirait alors à joindre à la description une série de règles de placement (ou de déplacement) *ad hoc* qui n'aurait rien d'économique¹⁶.

- (22) a. nous sommes fatigués nous aussi
 b. ? sommes fatigués nous aussi

15. On pourrait nous objecter qu'il y a ici une incompatibilité morphologique. En fait, pour nous, l'indication que fournit le clitique est décisive.

16. On reviendra par la suite sur d'autres aspects plus décisifs encore du placement du lexique qui peut se réaliser dans des positions qui échappent à l'influence syntaxique du verbe. Il est bien sûr inconcevable d'y rencontrer le sujet. Dans ce contexte, l'hypothèse que le lexique soit sujet n'est plus défendable.

- (23) a. Elle est gentille, Sonia, mais elle n'a rien compris. (*Le Monde*)
 b. ? Est gentille Sonia mais elle n'a rien compris.

3. L'accord du verbe se fait avec le clitique. On a précédemment cité des cas dont l'analyse se modifiait selon l'étendue du contexte retenu et d'autres qui, bien que mettant en jeu les mêmes catégories, devaient être considérés comme des cas de dislocation sans coréférence. L'analyse qui considère que le clitique constitue le sujet grammatical s'harmonise avec ces diverses situations. Ainsi, on considérera que dans les deux énoncés ci-dessous, le clitique seul remplit la place sujet, ce qui explique l'accord verbal :

- (24) a. *toi et moi* aurait-*on* fait mieux
 b. *toi et moi* aurions-*nous* fait mieux

Les ouvrages traditionnels (M. Grevisse) n'analysent pas ces cas.

On peut donc préciser un critère à la liste des propriétés délimitant le double marquage. Une première relation lie le clitique à la construction verbale. C'est lui qui occupe et sature la fonction sujet du point de vue grammatical. Une deuxième relation, lien de coréférence obligatoire, existe entre le clitique et le lexique. Celle-ci unit les deux éléments alors que la construction verbale dispose déjà du remplissage effectif de ses places de construction.

2.2. L'INVERSION COMPLEXE

Dans l'inversion complexe interviennent, en apparence, les mêmes catégories que dans le double marquage. Reste à indiquer le rôle que joue chaque élément afin de préciser en quels termes doit être posée la différence entre les deux organisations étudiées.

Les grammairiens rapprochent l'inversion complexe de la notion de redondance¹⁷. Plusieurs facteurs conduisent à proposer un point de vue

17. C'est le cas de M. Grevisse, déjà cité, ou de K. Togeby (1985) qui écrit "le sujet est exprimé par un pronom conjoint après le verbe, mais il peut être représenté, en même temps, par un syntagme disjoint avant le verbe" (p. 142). Le statut du clitique se trouve au centre des nombreuses analyses consacrées à ce point de syntaxe. R.S. Kayne (1977) écrit que "dans cette construction, le SN sujet apparaît à gauche du verbe et un clitique sujet est attaché à la droite du verbe" (p. 93), laissant par là supposer que le sujet se dédouble. Hypothèse reprise par A. Berrendonner (1992).

différent de la tradition. Cette analyse par inversion complexe s'accompagne d'un certain flou sur le rôle exact des éléments présents. La tradition qui traite à l'origine ce cas en terme de redondance doit conjointement fournir des arguments pour la classer parmi les constructions normatives (traitement refusé à la redondance). Elle a recours pour cela à la notion de complexité. Il est alors difficile de préciser quel élément est considéré comme le sujet : le clitique, le lexique ou la chaîne constituée par le couplage. Pour M. Grevisse, le sujet est placé avant le verbe et "repris par un pronom personnel conjoint". Mais rien de précis n'est dit du lien ainsi établi.

On s'intéressera, dans un premier temps, aux seules formes "t-il(s)"¹⁸ et "t-elle(s)". On a quelque réticence à s'appuyer sur des exemples tels que (25) qui semblent peu attestés en français contemporain bien qu'ils aient certainement connu leur heure de gloire au début du siècle et continuent à être vivaces en québécois.

- (25) a. *Tu viens-t-il* (cité par R. Geogin, 1952, p. 295)
 b. *J'avais-t-il raison* (*id.*)

Il s'agit d'un usage marginal qui s'écarte des usages étudiés ici puisqu'il met en présence simultanément deux formes clitiqes. De tels exemples offrent l'intérêt de montrer que le "t-il" n'impose pas l'accord verbal qui s'effectue avec le clitique antéposé. Ils permettent d'ébaucher une hypothèse qui dissocierait une forme sujet (l'élément antéposé) de la forme "t-il" postposée analysée comme découplée du sujet. Cette particule jouerait un autre rôle dans la construction verbale.

Dans les énoncés cités en (26) on retrouve le cumul des deux catégories ; "lexique + clitique". L'absence de l'accord en genre habituellement observé entre le lexique et la forme clitique postposée renforce l'hypothèse ébauchée et fait apparaître ce "t-il" comme une particule interrogative qui tend à être invariable. Concédonc toutefois que de tels exemples restent marginaux.

- (26) a. Frère Salvador se rendit sur le coup de trois heures à la prison, et
la brusquerie de son double tour de clef me blessa-t-il dans
 mon orgueil ? (H. Bianciotti, p. 152)

C.L. Muller (1984) a discuté cette position. Pour lui, le clitique n'est pas un actant, c'est-à-dire ne constitue pas le sujet.

18. On notera ainsi l'élément qui apparaît à droite du verbe dans l'inversion complexe. Il est en effet toujours réalisé sous une forme phonique longue avec présence d'un "t" euphonique.

- b. alors pourquoi *TF1* a-t-il été choisi(e) (F2)
 c. mais *son amélioration* vaut-il aujourd'hui d'arrêter le trafic
 (France Inter)

Certaines formulations verbales, hors contexte particulier, acceptent difficilement un sujet de type "il". Les exemples (27)¹⁹ à (30) illustrent de tels cas qui sont toujours bien meilleurs avec des sujets "cela" :

- (27) a. ? Il s'est passé.
 b. Cela s'est passé.
 (28) a. ? Il t'ennuie que je vienne.
 b. Cela t'ennuie que je vienne.
 (29) a. ? Il t'irrite qu'il fasse noir.
 b. Cela t'irrite qu'il fasse noir.
 (30) a. ? Il t'intrigue d'être attendu.
 b. Cela t'intrigue d'être attendu.

Le fait qu'on rencontre sans difficulté de telles formulations dans le cadre des inversions complexes (31) conduit à mettre en doute que le sujet puisse résider dans la forme "t-il" postposée. Il serait en effet peu raisonnable de déclarer, dans un premier temps, que "il" n'est pas un bon sujet dans la formulation (a) alors que dans les exemples (31) on le traiterait comme le sujet postposé. Il convient de formuler une analyse qui prenne en compte le statut exact de cette forme "t-il" postposée au verbe.

- (31) a. Cela s'est-il passé
 b. Cela t'ennuie-t-il que je vienne.
 c. Cela t'irrite-t-il qu'il fasse noir.
 d. Cela t'intrigue-t-il d'être attendu

On proposera donc de différencier d'une part une forme clitique sujet désignée par "il" qu'on trouve en (32) et de l'autre une forme clitique non sujet comme en (33) représentée par "t-il". C'est cet élément "t-il" qui est réalisé dans l'inversion complexe.

- (32) mais avaient-ils beaucoup de vaches (C 66)
 (33) mais les fermiers avaient-ils beaucoup de vaches

Quelques contextes syntaxiques permettent de valider cette hypothèse : une seule de ces deux formes va pouvoir être réalisée, illustrant qu'il existe deux unités distinctes qui connaissent des distributions différentes.

¹⁹ Le premier exemple est repris à Y.-Ch. Morin (1985). Ces exemples, peu satisfaisants de nos jours dans leur forme (a), étaient fréquents au XVII^e siècle.

L'incise présente un caractère particulier comme l'illustre (34). L'inversion complexe ne s'y rencontre jamais²⁰ :

- (34) a. Le pire, poursuit-il, c'est la peur. (Le Monde)
 b. ? Le pire, ce pauvre professeur poursuit-il, c'est la peur.

Cette distribution particulière s'explique si l'on admet l'existence de deux unités distinctes. En (a), c'est le clitique sujet qui est réalisé, il s'inscrit dans un paradigme qui comprend l'ensemble des pronoms clittiques sujets. En (b), la forme "t-il" est une particule qu'on ne peut analyser comme le sujet mais constitue une modalité particulière. A l'appui de cette hypothèse, on observe que toute forme sujet qui inclut une modalité interrogative (ce serait le cas du pronom "qui") ne peut apparaître dans le contexte de l'incise²¹ (35) :

- (35) ? Le pire, poursuit qui, c'est la peur.

Ce sont donc les contraintes propres de l'incise, peu compatible avec de nombreuses modalités²², qui expliquent que la modalité "t-il", qu'on trouve dans l'inversion complexe ne puisse être réalisée. Le sujet clitique ne connaît pas cette entrave.

Un autre usage confirme la distinction précédente. Il permet en effet de retrouver une distribution différente pour le pronom clitique postposé non couplé (analysé comme le sujet) et l'élément "t-il" de l'inversion complexe. Après la particule interrogative "est-ce que" on trouve de nombreux exemples avec *inversion complexe* (36) :

- (36) a. est-ce que la normalité existe-t-elle (Europe 1)
 b. alors comment est-ce que les sociobiologistes s'y prennent-ils (C 42)
 c. alors se pose la question est-ce que la guerre est-elle juste (A 2)

Par contre, aucune attestation du clitique sujet n'a été relevée dans ce même contexte (37) :

20. La dislocation du sujet (bien qu'elle se rencontre rarement) par contre est envisageable (i) :

(i) Le pire, a-t-il poursuivi *ce pauvre professeur*, c'est la peur.

21. A l'appui de cette analyse, notons qu'on retrouverait des contraintes semblables sur la négation que celle-ci soit verbale (i) ou incluse dans un élément particulier (ii) :

(i) ? "L'argent est dans l'air", ne soupire pas le président.

(ii) ? "L'argent est dans l'air", ne soupire personne.

22. Blanche-Benveniste (1989).

- (37) a. ? est-ce qu'existe-t-elle
 b. ? est-ce qu'arriveras-tu à l'heure
 c. ? alors se pose la question est-ce qu'est-elle juste

La particule “est-ce que” impose d'analyse “t-il” comme une modalité²³. Un exemple comme (38) sera donc toujours décrit comme une inversion complexe, jamais comme un double marquage :

- (38) pourquoi est-ce que *l'adjectif bizarre* revient-il si souvent (TF 1)

Pour envisager une interprétation en double marquage, il faudrait que le clitique soit antéposé au verbe. Dans ce cas, le lexique peut apparaître avant ou après “est-ce que” (39) :

- (39) a. *l'adjectif bizarre* pourquoi est-ce qu'il revient si souvent
 b. pourquoi est-ce que *l'adjectif bizarre* il revient si souvent

Ainsi, dans l'inversion complexe, l'élément de type *t-il*, *t-elle* présente plusieurs particularités qui le différencient du sujet :

- il n'est pas lié à la formulation verbale utilisée, ce qui traduit l'absence d'un lien étroit de sélection obligatoire entre le verbe à son sujet
- sa réalisation est liée à l'apparition des modalités. Cela permet d'expliquer conjointement :
 - a- son absence dans le cadre des incises (organisation très réfractaire aux diverses modalités)
 - b- sa possibilité d'apparition après “est-ce que”. A l'inverse, le sujet clitique postposé (qui obéit à une distribution autre que cette modalité) ne s'y rencontre pas.

Sur ces bases, on analysera donc la forme clitique couplée dans l'inversion complexe comme une particule interrogative et non comme le sujet. Le tableau ci-dessous regroupe les observations précédentes :

23. Le cumul de deux modalités se rencontre dans une chaîne interrogative.

	clitique sujet (noté <i>il</i>)	modalité (notée <i>t-il</i>)
Formulation verbale	certaines formulations acceptent mal un sujet <i>il</i> (sujet ? <i>Il s'est passé</i> <i>Cela s'est passé</i>)	l'inversion complexe n'est pas contrainte pour ces verbes <i>Cela s'est-il passé</i>
incise	sujet postposé possible Non, a-t- <i>il</i> répondu	modalité impossible ? Non, Pierre a-t- <i>il</i> répondu
est-ce que	sujet postposé impossible ? est-ce qu'existe-t-elle	modalité possible est-ce que la normalité existe-t-elle

Au terme de cette rapide présentation, il semble possible d'opposer les deux organisations décrites dans ces pages d'une façon très nette :

	Double marquage	Inversion complexe
élément lexical	n'est pas sujet	est sujet
élément clitique	est sujet	n'est pas sujet

On voit donc que ces deux organisations dans lesquelles apparaissait un déroulement linéaire semblable de deux catégories présentent un fonctionnement fort différent²⁴. Le rôle que jouent les deux catégories est profondément modifié. A partir de cette hypothèse, il va devenir possible d'établir une description plus précise afin d'une part d'affiner ce que recouvre la notion trop vague de "lexique", d'autre part de détailler les contextes syntaxiques d'apparition de ces organisations. Il permettra de

24. Dans le cas d'un couplage "lexique + *ce*" comme en (i), seule l'analyse en double marquage est envisageable. Il n'est jamais possible d'y déceler une inversion complexe :

(i) le village de vacances est-ce une concentration de euh mille personnes
sur huit hectares (LIC 86 A)

La forme clitique *ce* peut toujours remplir la fonction sujet. Le lien entre le clitique et le lexique est différent de celui décrit ici entre le lexique et la forme *il*.

comprendre pourquoi certains contextes ne sont compatibles qu'avec une seule organisation (soit le double marquage, soit l'inversion complexe), alors que pour d'autres contextes on doit envisager une double interprétation. Dans ce dernier cas, on proposera, en l'absence de critères non ambigus, de maintenir entière une double analyse.

3. INDICES DE DISCRIMINATION

Dans un premier temps, nous examinerons un contexte syntaxique révélateur : celui de l'interrogation partielle, qui fournit des limites claires à la construction. Nous détaillerons ensuite diverses catégories regroupées sous le terme de "lexique", ce qui fera ressortir les limitations propres au double marquage.

3.1. LA STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION VERBALE

Les grammairiens tels R. Le Bidois (1952) ou M. Grevisse (1986) ont reconnu la différence entre des énoncés tels (40) et (41), analysés respectivement comme redondance et inversion complexe. Cette variation est reliée à la position qu'occupe le lexique couplé par rapport à l'élément interrogatif. Toutefois, ils n'indiquent pas en quoi s'opposent ces deux organisations.

- (40) mais cette sonnerie pour qui était-elle bruyante
 (41) mais pour qui cette sonnerie était-elle bruyante (C 37)

Nous allons montrer que syntaxiquement, la structure de ces deux énoncés est profondément différente. Pour notre démonstration, nous examinerons la position qu'occupe le lexique par rapport à l'élément interrogatif.

A. La position gauche

Lorsque le lexique précède l'élément interrogatif, il occupe de fait une position qui échappe à l'influence syntaxique du verbe. Pour vérifier cette hypothèse, on montrera qu'à gauche du verbe :

- on ne peut placer une séquence régie par le verbe
- on trouve sans difficulté des éléments associés

La perte du lien syntaxique qui unit le verbe constructeur et le lexique antéposé au pronom interrogatif²⁵ permet d'expliquer certaines "bizareries" de distribution. On relève ainsi qu'on ne peut tolérer, dans cette position, un élément régi. C'est le cas du complément en (42) tout autant que du sujet en (43) :

- (42) ? à ton frère quand ressembleras-tu
 (43) * la réunion quand aura lieu

Toutefois, certains exemples (44) pourraient laisser croire que le sujet occupe bien cette position. Ce serait là une erreur d'analyse. Le sujet ici est en fait le clitique postposé. Dans (a), le lexique antéposé" peut être interprété comme en relation de double marquage avec le clitique sujet. En (b), on trouve avant l'interrogatif un associé typique.

- (44) a. Les rideaux comment étaient-ils tirés (TF 1)
 b. quant aux rideaux comment étaient-ils tirés

L'énoncé (45) permet d'appuyer cette hypothèse. En effet, une formulation verbale qui nécessite un sujet de type "cela" n'est pas grammaticale lorsque cet élément est antéposé au pronom interrogatif.

- (45) a. quand cela t'ennuie-t-il que je vienne
 b. * cela quand t'ennuie-t-il que je vienne

Cela nous montre que (a) doit être analysé comme une inversion complexe (avec la chaîne "sujet *cela* + particule *t-il*"). On ne peut conserver cette analyse dans l'exemple (b). La position qu'occupe "cela" l'empêche d'être sujet. Dans la formulation utilisée, l'élément *t-il* ne peut pas remplir cette fonction. L'énoncé est agrammatical car le verbe n'a pas de sujet.

Lorsque le lexique est antéposé au pronom interrogatif, il a le statut d'associé. On trouvera ainsi :

- des éléments typiquement associés à la construction verbale et qui ne connaissent que ce fonctionnement (46)

- (46) quant à ton père, comment est-il venu ?

25. On emploie ici le terme "pronom interrogatif" dans un sens large comme tout élément interrogatif de l'interrogation partielle : pronom (*que*, etc.), adverbe (*comment*, etc.) ou déterminant (*quel*).

- des éléments qui, comme le montre la présence de la préposition²⁶, sont en relation certaine de double marquage (47)

(47) et à moi quand m'en parleras-tu ?

- des éléments dont l'interprétation en double marquage est la plus probable (48)

(48) ton père comment est-il venu ?

Dans ce dernier cas, la relation coréférentielle est possible sans qu'elle soit jamais obligatoire. Le lien peut exister avec un autre élément du contexte (49). Il n'y a donc pas d'obligation de coréférence entre le syntagme antéposé au pronom interrogatif et le clitique sujet.

- (49) a. ton père comment est-il venu son ami
b. ton père comment est-elle venue sa copine

B. La position droite

On y a fait allusion précédemment : les sujets régis par le verbe peuvent apparaître à droite du pronom interrogatif. C'est ce qui explique la bonne formation de (50).

(50) vers quoi *cela* va-t-*il* te mener (C101)

Mais au vu de cet énoncé, on pourrait conclure trop vite que seule l'analyse en inversion complexe demeure quand le couple "*cela* + clitique" est postposé à l'interrogatif. En fait, l'analyse se doit d'être plus prudente, puisqu'aucune des deux interprétations (double marquage et inversion complexe) ne peut être repoussée *a priori*. En effet, les deux catégories clitique et lexicale sont toutes deux aptes à remplir la fonction sujet.

Dans quelques cas précis, on dispose de critères pour trancher en faveur d'une analyse unique. C'est le cas en (51) où l'on a vu que la succession "moi + je" s'interprète comme un double marquage. Inversement lorsque la formulation verbale refuse un sujet "il", il s'agit, sans hésitation, d'une inversion complexe (52) :

²⁶. Il s'agit là d'un énoncé fabriqué puisque la préposition à gauche est plus rarement réalisée.

- (51) mais comment moi aurais-je pu le savoir
 (52) a. depuis quand cela t'intrigue-t-il d'être attendu
 b. ? depuis quand t'intrigue-t-il d'être attendu

La forme “moi” lorsqu'elle succède à l'interrogatif est plus difficilement interprétée en tant qu'associé à l'ensemble de la construction. Elle tend plutôt à être analysée comme en relation de double marquage. C'est pourquoi les associés typiques sont peu naturels²⁷ (53) dans cette position. Pour la même raison, l'absence de lien coréférentiel produit un résultat surprenant (54) :

- (53) ? comment quand à ton père est-il venu ?
 (54) ? comment ton père est-elle venue sa copine ?

La distribution observée conduit au tableau suivant :

A gauche de l'interrogatif	A droite de l'interrogatif
<i>sujet</i> impossible	<i>sujet</i> comment <i>cela</i> s'est-il produit
<i>double marquage</i> et <i>lui</i> qu'a-t-il fait	<i>double marquage</i> comment <i>moi</i> aurais-je pu le dire
<i>associés</i> <i>selon toi</i> comment feront-ils <i>quant à eux</i> comment feront-ils	<i>associés</i> : certains sont moins naturels : comment <i>selon toi</i> feront-ils ? comment <i>quant à eux</i> feront-ils

Délimité par opposition au clitique, le “lexique” se présente, en fait, comme un ensemble d'éléments disparates qui présentent des comportements différents et qu'il est exclu de pouvoir traiter globalement. Trois grandes catégories plus fines ont été distinguées. Elles renforcent l'opposition qui nous intéresse.

27. En dehors des cas avec inversion étudiés ici, on pourrait formuler les mêmes observations sur la place des éléments selon leur statut. A droite de l'interrogatif, *toi* associé (i) est moins bon que *toi* en double marquage (ii) :

- (i) a. et toi comment ça va
 b. ? et comment toi ça va
 (ii) je t'ai demandé comment toi tu allais

3.1. LE SUJET VERBAL

A. L'infinitif

La succession “infinitif + V + clitique”²⁸ n'est attestée sur la place sujet que dans le cadre de l'inversion complexe (55) :

- (55) a. D'ailleurs gouverner et mentir ne sont-ils pas cousins germains ?
(Le Monde)
b. Le sida existe. Le dire est-il politiquement suspect ?
(Le Nouvel Observateur)
c. Abandonner le ministère de l'intérieur lui ferait-il plaisir ?
(Le Monde)

La seule contrainte concerne bien évidemment la formulation verbale qui doit accepter une telle forme comme sujet (56). La forme “t-il” n'intervient pas dans la “délimitation” du sujet.

- (56) a. alors le décor a-t-il beaucoup changé (C 60)
b. ? alors partir a-t-il beaucoup changé

La relation de double marquage ne se rencontre pas lorsque le sujet est un infinitif. Cette hypothèse repose sur l'impossibilité de trouver (57) et (58). On admettra en effet que l'impossibilité du couplage “infinitif + clitique + V” est maintenu dans le cas où le clitique est postposé au verbe.

- (57) a. * gouverner et mentir ils ne sont pas cousins germains
b. * ils ne sont pas cousins germains gouverner et mentir
c. * ne sont-ils pas cousins germains gouverner et mentir
(58) a. * le dire il est politiquement suspect
b. * il est politiquement suspect le dire
c. n'est-il pas politiquement suspect le dire

A partir de cette distribution particulière, on posera que tout couplage entre un infinitif et un clitique constitue nécessairement un cas d'inversion complexe. Il n'est pas possible d'envisager ici une double analyse.

B. Le sujet de type “que-phrase”

Il est courant en français de trouver des “que-phrases” reprises par un élément *ce* ou *ça* sujet. Ces constructions verbales apparaissent rare-

28. On se limite, dans le cadre de cet article, au couplage avec un clitique de type *il*. On n'a pas pris en compte les couplages avec *ce* ou *ça*, dans lesquels on ne retrouve pas la relation de coréférence étroite (spécifique au double marquage).

ment directement en sujet auprès du verbe. Elles ne sont jamais disloquées dans une construction avec un pronom “de reprise” de type *il* (59). On retrouve donc la même distribution que pour l’infinitif. Lorsqu’on rencontre le couplage d’une “que-phrase” avec la forme “t-il” postposée (60), seule l’interprétation en inversion complexe est possible²⁹.

- (59) ? qu’il se présente aux élections il te surprend vraiment
 (60) qu’il se présente aux élections te surprend-il vraiment

3.2. LES INDÉFINIS

Cette catégorie³⁰ n’a été prise en compte dans l’analyse de la dislocation que par A. Berrendonner (1991) dans une perspective pragmatique.

Pour notre démonstration, deux éléments apparaissent particulièrement significatifs : *rien* et *nul*. On ne les rencontre jamais en relation de double marquage³¹ (61) :

- (61) a. ? dans cette ville rien il nous plaisait
 b. ? nul il ne peut nous plaire

Chaque fois qu’on trouvera la concomitance de l’un de ces éléments et du clitique postposé, il faudra interpréter l’énoncé comme une inversion complexe (62) :

- (62) a. dans cette ville rien ne serait-il interdit
 b. nul n’a-t-il le droit de lui résister

29. La démonstration est moins convaincante puisqu’elle ne repose que sur une seule des combinaisons envisageables. En effet, la succession “clitique + que-Phrase” n’est pas exclue. Elle est interprétable en terme d’impersonnel (i). Nous ne faisons qu’ébaucher une analyse ici.

- (i) a il te surprend vraiment qu’il se présente aux élections
 b te surprend-il vraiment qu’il se présente aux élections

30. Du point de vue syntaxique, il existe une si grande diversité entre les éléments que la tradition rassemble qu’il est difficile de poser l’unité syntaxique de cette classe.

31. Le double marquage est plus courant pour des indéfinis comme *tous* (i), *l’autre* et *chacun*. On trouve moins facilement le couplage avec les pronoms *personne* et *n’importe qui* (ii) :

- (i) Tous ils parlent en même temps (cité par A. Berrendonner, 1991)
 (ii) Personne il n’a jamais parlé de ça

3.3. Ø N

On notera sous la forme “Ø N” l’absence de déterminant devant le nom. Le couplage “Ø N + il” ne peut jamais s’analyser en terme de double marquage³² (63) et (64) :

- (63) a. ? *construction européenne il* devrait signifier abandon de souveraineté
 b. ? *il* devrait signifier abandon de souveraineté *construction européenne*
 c. ? devrait-*il* signifier abandon de souveraineté *construction européenne*
- (64) a. ? *pommes et poires elles* ont été entièrement détruites par l’orage
 b. ? *elles* ont été entièrement détruites par l’orage *pommes et poires*
 c. ? ont-*elles* été entièrement détruites par l’orage *pommes et poires*

La succession “Ø N + V + clitique” se rencontre toutefois. Elle ne peut alors s’interpréter qu’en terme d’inversion complexe (65) :

- (65) a. pourquoi *construction européenne* devrait-il signifier abandon de souveraineté (Europe 1)
 b. *pommes et poires* ont-elles été entièrement détruites par l’orage

3.4. SUJET QUANTIFIÉ PAR UN NUMÉRAL

De tels syntagmes semblent très difficiles en relation de double marquage avec un clitique (66), ils sont par contre envisageables en tant que sujets dans une inversion complexe (67) :

- (66) a. ? sans doute *dix sages* auraient prêté plus d’attention à la liste des radios
 b. ? sans doute *ils* auraient prêté plus d’attention à la liste des radios *dix sages*
 c. ? sans doute auraient-*ils* prêté plus d’attention à la liste des radios *dix sages*
- (67) sans doute *dix sages* auraient-*ils* prêté plus d’attention à la liste des radios

32. Cette contrainte persiste sur la place de complément (i) :

- (i) a. il détaille *pommes et poires*
 b. ? il les détaille, *pommes et poires*

CONCLUSION

La disparité entre l'inversion complexe et le double marquage est totale. Elles s'opposent sur le rôle que joue le clitique. Il convient de distinguer :

- d'une part le double marquage qui couple un sujet clitique avec quelques catégories bien précises : lexique (déterminé) et semi-lexique. C'est une relation de type syntaxique et coréférentiel très étroite.
- d'autre part l'inversion complexe dans laquelle l'élément clitique n'est jamais sujet. Il s'agit d'une particule "t-il" de modalité. Il n'y a plus réellement dans ce cas de couplage puisqu'on distingue radicalement un sujet (réalisé dans des catégories très variées) et une modalité.

Certains syntagmes ne peuvent pas se prêter à une double analyse : les infinitifs, les "que-phrases", les indéfinis, les éléments indéterminés. La combinatoire avec un élément clitique s'interprètent obligatoirement comme un cas d'inversion complexe. Le lexique peut poser problème. En dehors des cas d'interrogatives partielles où l'élément interrogatif peut servir de repère, rares sont les cas où une interprétation³³ est préférable à l'autre.

Mylène BLASCO
Paul CAPPEAU



33. L'observation des corpus permet de prolonger l'analyse et de suggérer quelques pistes. La modalité de l'inversion complexe favorise l'apparition d'une modalité de type alternatif. Il était normal d'analyser en (i) la succession "lexique + V + clitique" comme une inversion complexe (par la présence de *est-ce que*). Nous étendrons cette analyse à (ii) même si syntaxiquement rien ne permet de trancher :

- (i) a est-ce qu'au fond si Maastricht est ratifié la France conforte-t-elle ou
non sa position (TF 1)
b est-ce que le mandat que vous avez donné à l'agence était-il exclusif
ou pas du tout (France-Inter)
- (ii) a Celui-ci veut-il, oui ou non, assumer les responsabilités d'un grand
Etat ? (Le Monde)
b La presse doit-elle ou non se mêler de la vie privée des hommes
politiques ? (Le Monde)

BIBLIOGRAPHIE

- BERRENDONNER Alain (1991), *Actes du Colloque de Linguistique slave et romane*, Cracovie, septembre 1971.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean et VAN DEN EYNDE Karel (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris, SELAF, AELIA, CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1989), "Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes", *Recherches sur le Français Parlé*, n° 9, 53-74.
- CREISSELS Denis (1990), *Actes du Colloque "L'impersonnel : mécanismes linguistiques"*, Grenoble.
- DEULOFEU José (1991), "La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale", *L'Information grammaticale*, 19-23.
- GARDES-TAMINE Joëlle (1990), *La Grammaire 2 – Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- GEORGIN René (1952), *Guide de langue française*, Éditions André Bonne, Poche.
- GREVISSE Maurice (1987), *Le Bon Usage. Grammaire française*, 12^e éd. refondue par M. Goose, Gembloux, Duculot.
- KAYNE R.S. (1977), *Syntaxe du français, le cycle transformationnel*, Paris, Seuil.
- LE BIDOIS Robert (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Paris, Éd. d'Artrey.
- MORIN Yves-Charles (1985), "On Two French Subjectless Verbs : *voici* et *voilà*", *Language*, 61-64.
- MULLER Claude (1984), "L'inversion du sujet clitique en français et la syntaxe du sujet", *Linguisticae Investigationes*, VIII-2, Amsterdam, Benjamins B.V., pp. 335-362.
- SKARUP Povl (1975), "Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position", Études romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane*, n° spécial 6, 1975.
- TOGEBY Knud, BERG Magnus, MERAD Ghani et SPANG-HANSEN Ebee (1985), *Grammaire française*, vol. 5, "La Structure de la proposition", Copenhague, Études romanes de l'Université de Copenhague.



DEUX PARADIGMES DE L'ATTRIBUT

On s'intéresse dans cet article à l'analyse de l'attribut. On a retenu des contextes syntaxiques bien particuliers dans lesquels se réalise un sujet lexical postposé. Cela nous permettra de jouer sur la position de l'attribut par rapport au verbe. On souhaite ainsi montrer que la situation qu'occupe l'attribut (à gauche ou à droite du verbe) n'est pas indifférente et s'accompagne d'un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques bien précises. La convergence de nos travaux¹ repose autant sur la permanence des mêmes préoccupations que sur la proximité des contextes que nous avons étudiés. Notre corpus de travail rassemblera des données écrites autant qu'orales qui sont plus riches qu'on ne le croit parfois.

1. L'ATTRIBUT : ÉLÉMENTS DE SYNTAXE

Nous nous intéressons à l'attribut dans un contexte où seul le sujet lexical est postposé. En effet, travailler sur l'ordre Verbe-Sujet² va

1. L'un s'intéresse au sujet postposé et s'est préoccupé de décrire les phénomènes touchant à l'attribut dans ce cadre; l'autre travaille sur les valences siamoises et a pu observer des comportements spécifiques pour partie surprenants. C'est donc une exploration de l'attribut à partir de ces deux voies que nous proposerons dans ces pages.

2. Certes, nos travaux récents sur le sujet postposé n'ont pas été sans influence sur notre décision mais deux arguments plus rigoureux ont vraiment joué un rôle déterminant. Se servir de la catégorie du sujet postposé comme critère de sélection des données permet de cerner un ensemble de constructions, d'organisations syntaxiques sans recourir à des exclusions fondées sur des caractères sémantiques (P. Cappeau, 1992). On entend par là qu'en se limitant aux énoncés qui n'acceptent qu'un sujet lexical postposé, on exclura différents types d'exemples (dont les énoncés interrogatifs, avec sujet

permettre de révéler une forte opposition entre deux paradigmes de l'attribut. Une telle distinction est en grande partie masquée dans l'*ordre canonique* Sujet-Verbe-Attribut.

On trouve sous (1) des données utilisées dans ce travail. Dans ces exemples se réalisent à la fois un sujet postposé lexical ainsi qu'un attribut. La position de l'attribut, à gauche du verbe en (a) et (b) ou à droite du verbe en (c) constitue un des points de notre réflexion.

- (1) a. *heureux et malins* sont ceux qui ont eu l'idée de se munir d'un chapeau (France-Inter)
 b. *Plus* l'implication de M. Barschel paraît évidente, *plus délicate* devient la position du Ministre des finances. (Le Monde)
 c. ce n'est pas si simple et c'est un problème sans fin parce que ne sont *riches* en politique que les gens qui ont l'adhésion de nombreux supporters (TF 1)

En revanche, les exemples cités en (2), qui comportent bien un attribut mais dans lesquels le sujet est clitique, n'ont pas été retenus.

- (2) a. Est-il lui-même une *victime de la tyrannie* ? (Le Monde)
 b. A peine est-il *candidat*, ce M. Mitterrand, que le voilà disqualifié parce qu'il n'encense pas le camp qui le combat et qu'il doit affronter. (Le Monde)

Pour l'essentiel, l'analyse présentée ici portera sur des énoncés qui présentent les trois caractéristiques suivantes :

- l'attribut n'est pas situé dans une subordonnée³
- le sujet
- un attribut, sous forme lexicale, est réalisé avec le verbe *être* (on s'est en effet pour l'essentiel limité à celui-ci)⁴.

clitique postposé). L'hypothèse qui guide ce choix conduit à supposer que le facteur retenu pour déterminer les contours du corpus de travail, non seulement écarte diverses sortes de structures, mais de plus délimite un ensemble homogène de constructions.

3. Le caractère régi modifie certaines des analyses proposés.

4. Les exemples suivants ont été écartés dans cette analyse. (i) parce que l'attribut est situé dans la subordonnée et (ii) parce que le sujet pourrait être réalisé sous forme clitique.

(i) je sais qu'aujourd'hui nombreux sont ceux qui dans le monde espèrent cette rencontre
 (ii) a. Quand a été malade son fils ?
 b. Quand a-t-il été malade ?

Ce travail porte sur la position de l'attribut, on tiendra peu de compte de la forme du sujet⁵.

1.1. LA POSITION DE L'ATTRIBUT

Dans le contexte retenu où le sujet lexical est postposé, l'attribut peut occuper deux positions syntagmatiques différentes. Il peut se trouver :

- soit à droite du verbe (3) entre le verbe et son sujet :

(3) est *francophone* tout pays qui adhère à la francophonie (A2)

- soit à gauche du verbe (4) ou plus précisément entre le verbe et le sujet :

(3) *Beaucoup plus destructeurs* ont été l'incendie de 1825 au Nouveau-Brunswick (Canada) au cours duquel 1,6 million d'hectares de forêt ont brûlé et celui de 1871 dans le Wisconsin (Etats-Unis) qui a fait disparaître 500 000 hectares de bois. (*Le Monde*)

La troisième solution théoriquement envisageable, c'est-à-dire celle où l'attribut se réaliserait à droite du sujet lexical postposé ne se rencontre jamais (5) :

- (5) a. * est tout pays qui adhère *francophone*
 b. * ont été ces divers incendies *beaucoup plus destructeurs*

1.1.1. Analyses antérieures

Dans l'ensemble, les grammairiens tels A. Blinkenberg (1929) et R. Le Bidois (1952) privilégient une seule des deux positions. Quelques mots suffisent à A. Blinkenberg lorsque l'attribut suit le verbe alors que des classements plus détaillés sont fournis dans le cas où l'attribut est antéposé. On reprendra le classement de B. Jonarc⁶ (1976) qui, utilisant avec un œil critique des analyses précédentes, dégage (pp. 87-111) les quatre groupes suivants :

5. On rencontre ainsi fréquemment, à droite du verbe, un sujet relatif.

6. Ce travail remarquable offre une grande richesse d'analyse ainsi qu'un nombre élevé de données.

A) “L’attribut se trouve seul au début de la phrase” (p. 91).

Jonare, après avoir rappelé qu’un “sujet volumineux” s’inverse plus facilement, distingue “quatre types d’attributs qui peuvent figurer seuls au début de la phrase”. Voici son classement :

a) L’attribut se trouve dans un *contexte affectif*

Inquiétantes sont les eaux dormantes du quatrième (cité p. 92)

b) L’attribut exprime en lui-même la quantité

En s’abstenant, nombreux sont ceux qui ont refusé d’approuver cette politique (cité p. 94)

c) *Tel* introduit la phrase

Telle est, du moins, l’explication officielle (cité p. 97)

Car tel est l’engouement du roi pour la musique qu’elle inspire jusqu’aux noms des accessoires du costume (cité p. 99)

d) *Autre* introduit la phrase

Tout autre fut la réaction de Laurence (cité p. 99)

B) “L’attribut initial est précédé d’un adverbe de quantité” (p. 99)

Dans ce cas, la construction ne diffère pas de celle présentée précédemment. Trois groupes distincts sont dégagés selon les adverbes utilisés (des paragraphes spéciaux sont réservés à l’étude de *si* et *tant*) :

Assez nombreux sont les habitants du quartier des coronas à manifester leur soutien au juge Pascal (cité p. 100)

Si lointaine était ma rue (cité p. 101)

C) “L’attribut appartient à un système de comparaison” (p. 104).

C’est le cas avec la présence de l’adverbe *plus*. Dans ce groupe sont traités aussi bien les systèmes unaires que les systèmes à deux termes (*plus ... plus ...*) :

Beaucoup plus sombre est le tableau peint par Georges Séguy, hier matin (cité p. 105)

Plus tôt le pied bot sera redressé, plus rapide sera la rééquilibration de ses mouvements, nécessaires à un développement normal du pied (cité p. 107)

D) "L'adjectif *seul* introduit la phrase" (p. 108)

Une place à part est réservée à cette forme qui est proche de l'attribut.

Seule compte son œuvre

(cité p. 109)

Pour intéressants qu'ils soient, par leur souci d'affiner les découpages antérieurs, ces facteurs, comme d'ailleurs l'auteur elle-même l'admet, ne sont pas entièrement satisfaisants. Ils suscitent les trois critiques suivantes :

- on dispose d'une énumération qui ne semble pas former un système homogène puisque se mêlent des facteurs sémantiques et des listes d'éléments. Le classement conduit donc à une accumulation de rubriques, à un éclatement dont la cohésion n'est pas suffisamment sensible.
- seul est réellement discuté le cas où l'attribut est antéposé au verbe constructeur. On ne trouve pas d'indication sur les différences éventuelles qu'accompagne un changement de position de la place de l'attribut.
- les constructions de type "plus A plus B" (6) sont étudiées en même temps que d'autres constructions. Or celles-ci possèdent un caractère bien spécifique qui exclut un tel regroupement.

- (6) *Plus* vite agissent le ministère ou la justice, *plus* nombreuses seront les mouches prises dans le miel. (*Le Monde*)

Notre présentation essaiera de faire apparaître qu'il existe une grande opposition entre les deux positions gauche et droite que peut remplir l'attribut. Chacune se différencie nettement de l'autre et est marquée par des formes et des traits sémantiques spécifiques : la position droite se caractérise par le caractère graduable des formes qui apparaissent alors que la position gauche est marquée par un trait de permanence.

1.1.2. Critères d'analyse

La démonstration reposera sur trois critères. deux concernent des modalités (restriction et négation) qui signalent des comportements syntaxiques différents, le troisième tient aux propriétés des éléments lexicaux qui peuvent figurer dans les contextes retenus. On s'apercevra ainsi que les deux positions ne sont pas de simples variantes mais constituent des paradigmes différents sur lesquels pèsent des contraintes précises.

1.1.2.1. *La restriction*

Cette modalité fait ressortir deux comportements distincts de l'attribut.

- *Attribut à gauche du verbe*

Dans cette configuration particulière, on relève, dans l'emploi de la restriction “ne ... que”, de nombreuses contraintes qui sont pour partie inattendues. Que l'attribut antéposé au verbe ne puisse être soumis à la restriction (7) ne constitue nullement une surprise. Il s'agit là d'une contrainte catégorielle propre au clitique “ne” qui a besoin d'un verbe d'appui.

- (7) a. *fréquents* sont les exemples de grèves dures
 b. * *ne fréquents* sont les exemples de grèves dures
 c. * *que fréquents* ne sont que les exemples de grèves dures

Plus surprenantes par contre sont les réserves que suscitent les énoncés cités en (8) dans lesquels le sujet lui-même semble refuser la restriction :

- (8) a. *grand* est le mur qui borde ce chemin
 b. ? *grand* n'est que le mur qui borde ce chemin
 c. *prudents* furent ses alliés proches
 d. ? *prudents* ne furent que ses alliés proches

Il apparaît ainsi que dans ce contexte ni l'attribut, ni le sujet ne peuvent être restreints par “ne ... que”. Il semble impossible d'introduire une restriction puisqu'on observe que d'autres formes restrictives provoquent des énoncés aussi peu satisfaisants. C'est le cas pour “il n'y a ... que” (9) ou pour “rien que” (10).

- 97) a. ? il n'y a que *légère* qu'était la fatigue qu'il a ressentie
 b. ? il n'y a que *rares* que sont les exemples de grèves dures
 (10) a. ? rien que *légère* était la fatigue qu'il ressentit
 b. ? rien que *rares* sont les exemples de grèves dures

On reviendra ultérieurement sur le cas de *seul* qui constitue en apparence une entorse au fonctionnement présenté ici.

- *Attribut à droite du verbe*

Le fonctionnement de la restriction est ici bien différent. Divers comportements sont observables et tiennent à l'attribut choisi.

Avec un élément nominal⁷ tel *célibataire*, la restriction peut porter sans difficulté sur le sujet (11). De sérieuses réserves subsistent pour faire porter la restriction sur l'attribut (12), dans le contexte retenu.

- (11) n'est *célibataire* qu'un homme non marié majeur
 (12) ? n'est que *célibataire* un homme non marié majeur

Toutefois, lorsqu'un contraste (qui porte sur l'attribut nominal) est explicitement réalisé, l'énoncé devient acceptable (13). La même description convient à des lexèmes peu perméables à la gradation (14) :

- (13) a. n'est que *célibataire* et non pas *marié* l'ami que tu m'as présenté
 b. n'est qu'*infirmier* et non *médecin* un étudiant qui a interrompu ses études
 (14) n'est qu'*inculpé* et non *condamné* ce journaliste célèbre cité par la presse

D'autres attributs tels que *francophile* ou *gai* présentent un comportement différent. Les deux places sujet (15) et attribut (16) peuvent être restreintes.

- (15) a. n'est *francophile* qu'un pays où le français est apprécié
 b. ne sont *gais* que les gens qui ne sont pas au chômage
 (16) a. n'est que *francophile* un pays où l'anglais est vivace
 b. ne sont que *gais* les clowns de ce cirque

Ces adjectifs présentent habituellement un caractère graduable (mesuré ici par l'adjonction du quantifieur⁸ *un peu*) : "il est très francophile". Dans le contexte présenté, les adjectifs perdent cette propriété. La réalisation n'est plus possible (17) :

- (17) a. ? n'est qu'un peu *francophile* un pays où le français n'est pas enseigné
 b. ? ne sont qu'un peu *gais* les clowns de ce cirque
 c. ? n'est qu'un peu *triste* l'enfant qui a été puni
 d. ? n'est qu'un peu *sauvage* le chat de nos voisins

L'acceptabilité serait rétablie si le contexte explicitait un contraste (18). On se trouve alors renvoyé au cas précédent dans lequel deux valeurs lexicales s'opposaient⁹.

7. M. Le Guern (1991).

8. Les quantifieurs *très* et *un peu* n'ont pas les mêmes distributions. Ce point n'a pas fait l'objet d'une analyse.

9. La difficulté à faire porter la restriction sur l'attribut, dans certains contextes, rappelle la difficulté à dissocier le bloc "auxiliaire + participe passé". La restriction,

- (18) a. n'est qu'un peu *timide* et non sauvage le gamin que tu as croisé
 b. n'est que *francophile* et non francophone un pays aux langues multiples

Le parallélisme des deux situations permet d'envisager l'hypothèse d'un lien assez fort entre le verbe et l'attribut lorsqu'il est postposé. On se trouve en présence d'une sorte de bloc, constitué par un nouveau prédicat (*être* + attribut). Dans ce cas, l'attribut ne possède plus de caractère graduable.

1.1.2.2. *La négation*

La négation présente aussi un comportement différent selon la position qu'occupe l'attribut. On envisagera successivement diverses sortes de négation.

A. La négation verbale

Lorsque l'attribut est postposé au verbe, on peut recourir à la négation verbale *ne ... pas*. Le résultat ne pose aucun problème d'acceptabilité (19). La portée de la négation peut alors être soit totale, soit partielle et ne porter que sur l'attribut lui-même (20) :

- (19) n'est pas *fou* un individu qui a un tel comportement
 (20) n'est pas *fou* mais *débile* un individu qui a un tel comportement

B. La négation non verbale

Quand l'attribut est antéposé au verbe, seul le morphème négatif *pas* pourrait porter sur l'adjectif. Ce phénomène est illustré en (21), où l'énoncé est peu satisfaisant. Seuls quelques rares adjectifs permettent une négation dans cette position¹⁰ (22) :

lorsqu'elle saisit l'ensemble, conduit à des résultats satisfaisants (i), alors que l'insertion de l'élément restrictif *que* donne des énoncés bizarres (ii) :

- (i) ne sont venus que Pierre et Jean
 (ii) ? ne sont que venus Pierre et Jean.

10. On peut aussi remarquer que ces adjectifs se prêtent facilement à un redoublement (i) :

- (i) a. pas malins étaient les amis qu'il m'avait présentés
 b. pas futs-futs sont les amis qu'il m'avait présentés.

- (21) a. ? pas *fou* serait quelqu'un qui aurait ce comportement
 b. ? pas *dangereux* étaient les travaux qu'il avait entrepris
- (22) a. pas *malin* serait celui qui l'aurait fait
 b. pas *futés* étaient les amis que tu avais invités

Ces réserves font bien ressortir la différence entre cette position de l'attribut et la précédente dans laquelle il n'existait pas de limitation à l'emploi de la négation¹¹. Ce comportement est d'autant plus remarquable que d'autres adjonctions sont envisageables et en particulier une quantification apportée par un adverbe (23). La contrainte soulevée concerne donc bien la modalité négative.

- (23) bien *fou* serait quelqu'un qui regarderait régulièrement cette émission

Les mêmes lignes de fracture persistent, dans quelques cas, lorsqu'on recourt à une négation plus lexicale à l'aide de préfixe. Ainsi *non classés* est-il plus acceptable quand il est réalisé à droite¹² (24)

- (24) a. ? non *classés* sont les documents qui sont sur mon bureau
 b. sont non *classés* les documents qui sont sur mon bureau

De fait, seul l'attribut réalisé à droite du verbe accepte les deux formes de négation. Les deux positions ne peuvent donc être décrites en terme de simples variantes. En effet, au travers du jeu des modalités verbales, il convient de considérer différemment la relation qu'entretient l'attribut avec le verbe *être*. Dans un cas, on peut constituer une sorte de bloc "*être* + attribut" qu'il est délicat de dissocier, dans l'autre au contraire le lien avec le verbe semble plus lâche. La différence entre les deux positions (gauche et droite) s'accroît donc. Sur la base des indices relevés, il devient possible de proposer l'hypothèse suivante :

11. Il faut noter que la distribution décrite ne convient que lorsque le sujet est postposé au verbe. Avec un sujet clitique antéposé, on pourrait en effet rencontrer (i) et (ii) :

- (i) pas vraiment gai il était
 (ii) pas tranquille on a longtemps été

12. D'autres éléments tels *non-voyant* présentent la même distribution. Mais l'explication relève d'un autre niveau puisqu'elle persiste pour le terme non nié (ii) :

- (i) a. ? non-voyant est quelqu'un qui a perdu la vue
 b. est non-voyant quelqu'un qui a perdu la vue
 (ii) a. ? voyant est quelqu'un qui porte ces lunettes
 b. est voyant quelqu'un qui porte ces lunettes.

Position à gauche du verbe	Position à droite du verbe
pas de restriction pas de négation	restriction négation
dissociation attribut / être	constitution d'un bloc être + attribut

1.1.2.3. *Le paradigme des formes réalisées dans chaque contexte*

On partira des formes spécifiques de chacun des deux paradigmes, c'est-à-dire qui n'apparaissent qu'à gauche ou à droite du verbe, car elles sont plus révélatrices des particularités de chaque position.

A. Attribut à droite du verbe

• *Les prédicables typants*

On peut rencontrer dans cette position des prédicables typants (*célibataire, linguiste, candidat* ...) étudiés par A. Boone¹³ (1987). Toutes ces formes satisfaisantes à droite¹⁴ (25) sont écartées de la position gauche (26) :

- (25) a. est *candidat* le responsable désigné par son parti
 b. ne serait pas *célibataire* une personne qui partagerait son appartement
- (26) a. * *candidat* est le responsable désigné par son parti
 b. * *célibataire* ne serait pas une personne qui partagerait son appartement

13. De très nombreuses descriptions des adjectifs existent. On a retenu celle de A. Boone plus en rapport avec nos préoccupations mais on rappelle que G. Kleiber (1991) a proposé d'intéressantes distinctions fondées sur le caractère objectif ou subjectif des adjectifs.

14. Toutes les démonstrations reposeront sur ces formes typiques. On verra dans un deuxième temps comment envisager le problème pour les autres items lexicaux moins particuliers.

• *Les adjectifs non relationnels*

A côté des prédicats typants, on rencontre aussi d'autres adjectifs qui partagent ce caractère non graduable. C'est entre autres le cas des adjectifs relationnels (*municipal, judiciaire, présidentiel* ...). Parmi leurs propriétés, on signale parfois leur impossibilité d'être employés comme attributs¹⁹. (28) est alors considéré comme impossible :

(28) * Ce bâtiment est *municipal*

Cependant, la contrainte ne semble pas incontournable dans le cadre de l'ordre Verbe-Sujet²⁰, comme l'illustrent les exemples (29) et (30) :

(29) est *municipal* un décret voté par l'ensemble du conseil

(30) est *communal* tout terrain payé par la municipalité

D'autres adjectifs résistent, par leur sémantisme, à toute variation axiologique. Cette caractéristique explique qu'ils ne puissent s'adjoindre l'adverbe *très*. C'est le cas des éléments : *dernier, premier, Marseillais*, etc. Employés comme attributs, ils se rencontreront sans difficulté particulière à droite du verbe (31) :

(31) a. est *Marseillais* tout homme qui a vécu près de cette ville.

b. dix minutes après était toujours *première* la voiture partie en pôle position

Leur apparition à gauche exige des contextes plus particuliers. Ainsi pour l'exemple précédent, il n'est pas envisageable de poser une simple réversibilité de l'adjectif (32). Il faudra recourir à certains ajouts (33) :

(32) ? *Marseillais* est tout homme qui a vécu près de cette ville

(33) a. ? *Marseillais* sont les joueurs de ce club

b. ? *Monégasques* sont en principe les résidents permanents dans la principauté

Le meilleur résultat serait obtenu avec l'ajout de l'adverbe *farouchement* qui fait basculer l'adjectif dans la classe des attributs graduels. Nulle surprise alors si (34) ne fait pas problème :

(34) farouchement *Corses* sont les nationalistes arrêtés

19. J. Gardes-Tamine (1990), p. 120.

20. Plusieurs points (détermination du sujet, lexique entre autres) mériteraient une analyse plus fine (i) :

(i) ? est *municipal* un bâtiment.

• *Les adjectifs avec complément*

A ces adjectifs non graduables s'ajoutent les adjectifs qui construisent un complément (adjectifs opérateurs). Contrairement aux précédents, ils peuvent sans difficulté présenter un caractère graduable, évolutif, ce que confirme la possibilité de leur adjoindre, entre autres, l'adverbe²¹ *un peu* (35) :

(35) il a été un peu *jaloux* de son ami

Pourtant, dans le contexte que nous testons, ces adjectifs constructeurs semblent avoir quelque difficulté à régir leur complément. Cette propriété reste entière lorsque l'adjectif est employé sans modifieur (36). Par contre le recours à la forme *un peu* qui dénote précisément une variation s'accommode mal de ce complément (37).

(36) a été *fier* de gagner le coureur parti troisième

(37) ? a été un peu *fier* de gagner le coureur parti troisième

Trois groupes d'unités se rencontrent à droite du verbe :

- des éléments typants
- les adjectifs dits relationnels
- les adjectifs opérateurs

Toutes ces unités partagent la même propriété : elles ne possèdent pas un caractère graduable. Les éléments qui occupent cette position (à droite du verbe *être*) vont présenter cette même caractéristique. Toutefois, les attributs ne se rattachent pas nécessairement à l'une des trois classes citées ci-dessus. En fait, le paradigme lui-même imprime une interprétation non graduelle à tout élément réalisé à cette place. Cela explique qu'on puisse rencontrer des éléments tels que *dernier* ou *marseillais* dont le sémantisme s'accommode mal d'une variation (qui serait marquée par exemple par l'ajout de *très*). L'homogénéité du paradigme repose principalement sur cette caractérisation sémantique. Dans cette organisation, les énoncés s'interprètent facilement comme définitoires (38) :

(38) est *francophone* tout pays qui adhère à la francophonie
(A2, *Apostrophes*)

21. Il conviendrait d'étudier de façon plus précise les propriétés de certains adverbes (*très, particulièrement* ...) qui viennent modifier le sens des adjectifs. Tous n'ont pas les mêmes répercussions sur la distribution présentée ici.

Les deux rubriques distinguées pour les besoins de l'analyse représentent les deux faces d'une seule et même propriété : la possibilité d'une variation graduelle sur un axe.

Tout adjectif placé dans ce paradigme tend d'ailleurs à prendre une valeur superlative²⁴ ou déjà induite par son sémantisme ou qui vient l'enrichir (47) :

- (47) a. *Ô triste triste* était mon âme
 À cause, à cause d'une femme. (Paul Verlaine)
- b. *Tendre* est la nuit (Scott Fitzgerald)
- c. *Grande* fut sa déception

Les deux positions retenues se distinguent nettement. L'attribut postposé forme bloc avec le verbe. Il constitue en quelque sorte un nouveau prédicat (être-bourgeois, être-fonctionnaire), alors qu'à gauche il s'agit d'une propriété qui n'est pas fondue dans le verbe.

Quand l'attribut est à droite, on utilisera le terme de "prédicat état". Quand il est à gauche, le lien entre l'adjectif et le verbe est moins fort, on parlera de "valeur particulière". On obtient alors la représentation suivante :

Position à gauche du verbe	Position à droite du verbe
adjectif graduable comparatif + adjectif ex. : <i>rare</i>	non graduable caractère stable ex. : <i>célibataire</i>
"valeur particulière" <i>rouge était sa veste</i> <i>très rouge était sa veste</i>	"prédicat-état" <i>est étudiante cette jeune fille</i> <i>? est très étudiante cette jeune fille</i>

L'opposition ainsi tracée s'attache aux paradigmes eux-mêmes et non aux unités qui les remplissent. C'est ce qui explique que certains éléments puissent se rencontrer aussi bien à droite qu'à gauche du verbe. Mais il s'agit là de la surface des choses, leur interprétation est en effet foncièrement différente. On pourra la vérifier au travers des trois exemples suivants :

24. Cette valeur superlative s'exprime aussi dans une coordination comme (i) :

(i) a. grandes et même plus grandes sont les filles à cet âge.

- Le premier illustre la variation de sens qui va accompagner une position différente du même lexème. Il se trouve saisi dans un contexte syntaxique qui va faire pression sur lui et favoriser une interprétation. A gauche, *handicapé* reçoit un sens occasionnel, c'est ce qui explique la bonne formation de (48). Postposé au verbe, il revêt un caractère de permanence que traduit bien l'opposition présentée en (49). Dans ce dernier cas, il peut prendre une valeur définitoire.

(48) a. *handicapé* est quelqu'un qui a un bras dans le plâtre

b. très *handicapé* est quelqu'un qui a un bras dans le plâtre

(49) a. ? *handicapé* pour toute sa vie est le motard blessé dernièrement

b. est *handicapé* pour toute sa vie le motard blessé dernièrement

- Le second présente un cas où le contexte va tirer l'unité lexicale choisie vers l'interprétation que nécessite l'emplacement de l'attribut. Ainsi, (50) convient mal à la valeur d'état que reçoit *ouverte*, c'est la position droite qui serait retenue (51) :

(50) ? aujourd'hui *ouverte* est la fenêtre qui donne sur la rue

(51) aujourd'hui est *ouverte* la fenêtre qui donne sur la rue

Un simple ajout permet de basculer de la permanence vers un phénomène graduable, évolutif et modifie en conséquence le paradigme que peut occuper l'attribut (52) :

(52) grande *ouverte* est la fenêtre qui donne sur la rue

- Ce troisième cas est encore plus frappant. Le changement de sens s'accompagne alors d'un changement de statut. En effet, réalisé à droite du verbe, l'adjectif *seul* est un attribut qui a le sens de *solitaire*. D'où la bonne formation de (53) qui s'accommode du caractère permanent de l'attribut. Cet adjectif ne se réalise pas à gauche du verbe. Dans ce cas, on rencontre par contre la restriction lexicale qui porte sur le sujet postposé. (54). La mauvaise formation de (55) s'explique par cette différence de statut : *seul* devrait nécessairement porter sur le sujet. La valence du verbe est alors incomplète.

(53) est *seul* quelqu'un qui n'a pas d'ami

(54) a. *seul* est venu son frère

b. seul son frère est venu (seulement lui)

c. uniquement son frère est venu

- (55) a. ? *seul* est quelqu'un qui n'a pas d'ami
 b. * *seul* quelqu'un qui n'a pas d'ami est
 c. * uniquement quelqu'un qui n'a pas d'ami est

Là encore, dès que le caractère graduable de l'attribut est explicité, celui-ci se réalise sans difficulté à gauche du verbe (56). Il s'agit bien ici d'une valence attribut et non d'une restriction lexicale qui porte sur le sujet postposé (57)

- (56) a. très *seul* est quelqu'un qui n'a pas d'ami
 b. particulièrement *seul* est quelqu'un qui n'a pas d'ami
 (57) a. quelqu'un qui n'a pas d'ami est (très) *seul*
 b. * (très) *seul* quelqu'un qui n'a pas d'ami est

La position à droite du verbe est plus complexe à décrire. Elle favorise la constitution d'un bloc “*être* + attribut” dans lequel l'interprétation porte un trait sémantique de permanence. Par conséquent, on y rencontre des unités :

- qui ne possèdent jamais cette caractéristique (ex. les noms typants)
- qui abandonnent le caractère graduable qu'elles possèdent dans d'autres contextes.

Cela permet d'expliquer la difficulté de faire porter le quantifieur *un peu*²⁵ sur les éléments placés à droite du verbe (58) :

- (58) a. ? est un peu *seul* quelqu'un qui ne vit qu'avec des chats
 b. un peu *seul* est quelqu'un qui ne vit qu'avec des chats

2. L'ATTRIBUT DANS LES VALENCES SIAMOISES

2.1. PRÉSENTATION

Les caractéristiques de l'attribut sont intéressantes à observer dans le cadre des valences “siamoises”²⁶, qui correspondent au contexte syntaxique retenu initialement (sujet lexical postposé). On appelle ainsi les organisations syntaxiques de type “plus A plus B”, dont chaque segment

25. C'est le quantifieur qui semble présenter la distribution la plus significative.

26. Savelli (1993).

comporte forcément un verbe tensé. Elles sont largement attestées²⁷ tant à l'oral (59) qu'à l'écrit (60). Ces organisations fournissent de nombreux exemples avec attribut.

- (59) a. *plus* grands sont les politiques *plus* grandes sont les manœuvres
 b. *plus* nul sera le programme *plus* pénibles seront les élèves
 c. *plus* violents sont les vents *plus* le Bangladesh souffre
- (60) a. *Plus* il y aura de solidarité entre les pays qu'indigne un tel comportement à l'égard de la liberté d'expression, et *plus* courte sera l'épreuve que traverse monsieur Rushdie a ajouté monsieur Mitterrand. (*Le Monde*, mars 1989)
 b. *Plus* l'offenseur est cher et *plus* grande est l'offense. (Corneille, *Le Cid*, 1, 6)
 c. *Plus* l'implication de M. Barschel paraît évidente, *plus* délicate devient la position du ministre des finances. (*Le Monde*, 10 oct. 1987, p. 4)

Les attributs qu'on rencontre dans les organisations "siamoisées" sont généralement sensibles au trait sémantique /+ graduable/ (61)-(62) :

- (61) a. *plus* un livre est beau *plus* il est cher
 b. *plus* un livre est très beau *plus* il est très cher
- (62) a. ? *plus* il est médecin au Samu *plus* il rentre tard
 b. * *plus* il est très médecin *plus* il me soigne bien

On peut s'interroger sur quelques exemples qui donnent des résultats moins nets²⁸ (63) :

- (63) a. *plus* il est médecin à Paris, *plus* il gagne de l'argent
 b. *plus* on est célibataire, *plus* on paie d'impôts

Lorsque le sujet est postposé, seuls les attributs graduables sont autorisés (64) :

- (64) a. ? *plus* est médecin cet étudiant *plus* il travaille à l'hôpital
 b. ? *plus* est veuf mon oncle *plus* il est malheureux

Ces organisations syntaxiques se caractérisent par la réitération, à l'initiale, de l'élément *plus*. Sans développer les tests, nous rappelons que

27. Tous les exemples fournis sont tirés du volume II de la thèse Savelli (1993).

28. Il faudrait, alors, faire intervenir dans l'analyse, des paramètres liés à la temporalité.

les éléments *plus* sont toujours régis par le verbe ou un autre constituant :

- (65) a. *plus* ils *étaient plus* il y avait de *problèmes* à résoudre
 b. *plus* ils sont *nombreux plus* ils ont de *pouvoir*
 (66) il faut savoir que *plus* l'évadé *risquait* une peine lourde *plus* serait *lourde* la peine encourue par ses complices

Quelques tests permettent de montrer que le quantifieur *plus* diffère du comparatif. Il a un statut particulier quand il est employé dans une valence siamoise :

2.1.1. En énoncé isolé

On rencontre deux formes distinctes *plus ... que* (67) et *plus* (68). On pourrait considérer cette dernière comme une forme courte du comparatif.

- (67) a. il est *plus* joli *que* moi
 b. il est *plus* joli *qu'*avant
 (68) il est *plus* joli

Le comparatif peut aussi d'adjoindre le quantifieur *beaucoup* (69) :

- (69) il est *beaucoup plus* joli *que* moi

2.1.2. Dans les organisations "simoises"

Le morphème *plus*²⁹ est toujours employé seul. Il ne peut jamais être mis en relation (implicite ou explicite) avec un comparatif puisque cette forme n'existe pas dans ce contexte syntaxique (70). De plus, il ne peut se cumuler avec un autre quantifieur (71) :

- (70) a. *Plus* cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
 b. * *Plus* qu'avant cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
 c. * *Plus* que moi cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
 (71) ? beaucoup *plus* cette somme est grande beaucoup *plus* est rapide l'inclusion

29. Et certaines variantes comme *tant plus* et *le plus*.

L'exemple ci-dessous atteste que le comparatif se rencontre dans l'énoncé isolé (72) :

(72) a. *Plus* grande que tout est cette somme.

En revanche, le comparatif n'est pas envisageable dans les organisations "siamoises" (73) :

- (73) a. * *Plus* cette somme est grande *que tout*, *plus* est rapide
l'inclusion
b. * *Plus* grande *que tout* est cette somme, *plus* est rapide
l'inclusion
c. * *Plus* est grande *que tout* cette somme, *plus que* est rapide
l'inclusion

La position de l'attribut, à droite ou à gauche du verbe, n'influe pas sur l'acceptabilité de l'énoncé.

D'autre part, l'impossibilité d'ajouter un quantifieur renforce le caractère particulier du *plus* dans la "siamoise". En énoncé isolé, *plus* peut être précédé par un quantifieur comme *beaucoup* ou *un peu* (74).

- (74) a. il est *plus* adroit
b. il est beaucoup *plus* adroit
c. il est un peu *plus* adroit

Dans les organisations "siamoises", ces ajouts sont exclus s'ils portent sur un seul *plus* ou sur les deux (75) :

- (75) a. *plus* adroit il était *plus* on l'appréciait
b. ? beaucoup *plus* adroit il était *plus* on l'appréciait
c. ? un peu *plus* adroit il était un peu *plus* on l'appréciait

2.2. LES DEUX TYPES D'ATTRIBUTS DANS LES ORGANISATIONS "plus A plus B"

L'examen de la distribution des adjectifs au sein du syntagme révèle des phénomènes intéressants. Comme dans le cas général, l'attribut peut apparaître à droite ou à gauche du verbe. Toutefois la réalisation obligatoire de *plus* à gauche du verbe constitue une différence manifeste et contribue à établir la spécificité de l'organisation siamoise. Nous travaillons sur les deux successions linéaires suivantes :

a. *Plus* + adjectif + *être* + sujet lexical

- (76) *Plus* longtemps a été occupé le lieu que l'on quitte, *plus* nombreux et gênants sont ces symptômes d'une occupation qui ne fut pas toujours irréprochable. (Le Monde - TV)

b. *Plus* + *être* + adjectif + sujet lexical

- (77) *Plus* on monte *plus* est dense la couche de neige

Ces deux distributions ne constituent pas de simples variantes sur la position de l'adjectif mais déclenchent une certaine prédictibilité des suites syntaxiques, ce qui ajoute au caractère particulier de la "siamoise".

• Attribut à gauche : "Plus + adjectif + *être* + sujet lexical"

Cette distribution correspond au cas général et peut se rencontrer à la fois dans des énoncés isolés (78) ou dans des "siamoises" (79) :

- (78) a. *plus* dure sera la chute
 b. s'il ne travaille pas, *plus* dure sera la chute
 c. *plus* graves sont les blessures
 (79) a. *plus* il monte, *plus* dure sera la chute
 b. *plus* ils tapent *plus* graves sont les blessures

Les possibilités de combinatoire de l'adjectif dépendent alors de la structure dans laquelle il est réalisé :

– en énoncé isolé, plusieurs quantifieurs sont cumulables :

- (80) a. beaucoup *plus* sombre est le tableau de droite *que* celui de gauche
 b. beaucoup *plus* significatif est le renouveau

– en "siamoise", il y a contrainte

- (81) a. *Plus* doux sont les yeux qu'il tourne vers moi, *plus* obstinément je m'enferme
 b. ? Beaucoup *plus* doux sont les yeux qu'il tourne vers moi *plus* obstinément je m'enferme.

• Attribut à droite : "Plus + *être* + adjectif + sujet lexical"

Les distributions de ce type ne se trouvent que dans les organisations "siamoises" (82). Il est difficile de les envisager sous une forme unaire (83) :

- (82) a. *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques *plus* profond l'amour du canton
 b. *plus* cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
- (83) a. ? *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques
 b. ? *Plus* est grande cette somme
 c. ? Je sais que *plus* est grande cette somme.

On ne peut inclure facilement le comparatif *plus que* (84) :

- (84) a. * *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques, *plus* que est profond l'amour du canton
 b. * *plus* cette somme est grande, *plus* que est rapide l'inclusion

Une interprétation comparative serait bloquée (85) :

- (85) a. ? Je sais que *plus* est profond que l'idéal l'amour du canton
 b. ? Je sais que *plus* est rapide que le séchage l'inclusion de conservateurs

En revanche, cette distribution est largement attestée dans le cadre des "siamoisés" (86) :

- (86) a. Je sais que *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques, *plus* est profond l'amour du canton
 b. Je sais que *plus* cette somme est grande, *plus* est rapide l'inclusion

La place de l'adjectif entraîne une prédictibilité sur le type d'organisation syntaxique. L'attribut, lorsqu'il est réalisé à droite du verbe, fait partie nécessairement d'une organisation de type "plus A plus B".

Les exemples tirés du corpus permettent de montrer que la première distribution — soit "plus + verbe + adjectif + sujet" (87) — est plus rare que la distribution dans laquelle l'adjectif précède le verbe (88). Et cela, dans tous les types de production recueillis.

- (87) a. *Plus* les rangs seront élevés, *plus* apparaît ardente la volonté de laisser aux juges le soin de faire maintenant le nécessaire comme on laisse aux éboueurs celui de défaire une société de ses sanies. (Le Monde)
- (88) *Plus* grande est la sympathie qu'inspire une cause, *plus* grand sera le nombre de médiocres qui accèderont au pouvoir en prétendant le défendre. *Plus* la cause est entendue, *plus* sourd devient le leader. (Philippe Val, *Charlie Hebdo*, 17 février 1993)

Il y aurait donc une distribution "naturelle" des éléments et la position gauche sublimerait le sens des adjectifs et une prédictibilité possible de

la syntaxe des énoncés à partir de la place des adjectifs graduables (les adjectifs porteurs d'un sémantisme de type "permanent" ne pouvant être admis dans les organisations "siamoises"). Le tableau suivant résume la distribution observée :

	Énoncé isolé	Organisation "siamoise"
1. Plus + Sujet + être + attribut	* plus cette somme est grande	plus cette somme est grande plus il rit
2. Plus + attribut + être + Sujet	plus grande est cette somme	plus grande est cette somme plus il rit
3. Plus + être + attribut + Sujet	? plus est grande cette somme	plus est grande cette somme plus il rit

Le cas (2) est fréquemment rencontré dans le corpus des valences "siamoises"³⁰.

3. CONCLUSION

Le contexte bien spécifique retenu (réalisation d'un sujet lexical postposé) a permis de mettre en évidence deux paradigmes distincts de l'attribut. En travaillant à partir de formes typiques, on a pu montrer une induction de sens qui s'étend à l'ensemble des éléments qui remplissent la position à droite ou à gauche du verbe *être*. L'examen des valences "siamoises" a fait ressortir la spécificité de ces organisations qui ne peuvent être assimilées au cas général décrit. La variabilité sémantique de l'adjectif est moins étendue puisque celui-ci doit obligatoirement être graduable. Par contre sa position permet une prédictibilité syntaxique qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Paul CAPPEAU
Marie-Josée SAVELLI



30. Il s'agit d'un corpus d'exemples écrits et oraux répertoriés dans le volume 2 de la thèse en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE Suzanne (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse soutenue en 1977, Université de Lille III.
- (1991), "À propos du système en *plus ... plus ...* – Regards sur la notion de coordination", *Tétralogiques 6 – Le paradoxe glossologique*, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur le langage, Rennes II, pp. 161-177.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1991), "Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut", *À la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. DE GAULMYN et S. REMI-GIRAUD, Presses universitaires de Lyon, pp. 83-97.
- BLINKENBERG Andreas (1929), *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague, Munksgaard.
- BOONE Annie (1987), "Les constructions *il est linguiste / c'est un linguiste*", *Langue française* n° 75, 94-106.
- DUPONT Norbert (1991), "Les clitiques 'attributs' en français, *À la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. DE GAULMYN et S. REMI-GIRAUD, Presses universitaires de Lyon, pp. 47-70.
- CAPPEAU Paul (1992), *Le sujet postposé en français contemporain. Analyse syntaxique*, Thèse nouveau régime, Université de Provence.
- CHOI Injoo (1991), "Étude des compléments de manière non prépositionnels du type *les yeux fermés*", Thèse nouveau régime, Université de Provence.
- GARDES-TAMINE Joëlle (1990), *La Grammaire 2 – Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- JONARE Birgitta (1976), "Pourquoi et l'inversion finale en français", *Revue Romane*, numéro suppl. 30, Copenhague, Munksgaard.
- KLEIBER Georges (1991), "Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et termes de base", *Sémiotiques* n° 1, Didier-Érudition, pp. 35-58.
- KUPFERMAN Lucien (1991), "Structure événementielle de l'alternance *un / Ø* devant les noms humains attributs", *Langages* n° 102, Paris, pp. 52-75.
- LE BIDOIS Robert (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Paris, Éd. d'Artrey.
- LE GUERN Michel (1991), "Pour une approche logique de l'attribut grammatical", *À la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. DE GAULMYN et S. REMI-GIRAUD, Presses universitaires de Lyon, pp. 71-81.
- MOIGNET Claude (1981), *Systématique de la langue française*, Klincksieck, Paris-Strasbourg.
- SAVELLI Marie-Josée (1993), "Analyse macro-syntaxique : les constructions 'siamoisées' de type *Plus V1 plus V2*", thèse en cours.

“La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié”

**LA SYNTAXE
COMME OUTIL DE DESCRIPTION SYNTAXIQUE**

Pour une description du langage aphasique, la syntaxe nous paraît un point de départ plus stable qu'une analyse en terme d'organisation thématique ou qu'une réflexion sémantique car le fonctionnement en est plus facilement saisissable chez tous les locuteurs aphasiques¹, même si elle varie d'un locuteur à l'autre.

Nous allons présenter plus particulièrement quatre locuteurs aphasiques, qui seront nos locuteurs témoins :

- Julie (Corpus CLECH), âgée de 67 ans, ouvrière retraitée, en traitement à l'hôpital, souffre d'une amnésie de Wernicke.
- Marie (Corpus CORONA, III), âgée d'une quarantaine d'années, en traitement à l'hôpital pour troubles du langage.
- Yvonne (Corpus GIORGINI, I et II), âgée de 75 ans, assistante sociale retraitée, en rééducation, souffre d'une aphasie de Wernicke.
- Maurice (Corpus LOUFRANI, IA et IB), âgé de 45 ans, manutentionnaire, en rééducation, souffre d'une aphasie de Wernicke.

Nous soulignerons leur originalité par rapport au “français ordinaire” dans différents domaines. Bien évidemment, le risque est de donner

1. Nous laissons de côté les cas limites de patients très réduits qui ne se prêtent à aucune transcription. Nous ne travaillons pas sur “l'écoute” des corpus mais sur des transcriptions, établies selon les conventions du GARS. Pour établir une analyse syntaxique du discours, nous demandons des enregistrements compréhensibles, d'une durée minimum de dix minutes avec un débit d'au moins cent mots par minute.

l'impression que tous les patients présentent les mêmes "désordres". Ce n'est évidemment pas le cas. Mais nous pensons qu'au-delà des différences entre aphasiques demeurent des constantes en syntaxe. Au lieu de nous intéresser aux spécificités de chaque locuteur, nous dégagerons les ratés du discours, les stratégies palliatives que les locuteurs mettent en jeu et la partie des mécanismes syntaxiques préservée dans leur discours et plus ou moins partagée par d'autres.

1. LES RATÉS DU LEXIQUE DANS UN CADRE SYNTAXIQUE PRÉSERVÉ

L'aphasie se définit par un trouble du langage qui touche souvent le lexique². On constate des absences de lexique, des productions de lexique inapproprié et des recherches lexicales longues.

Prenons le cas de Julie. Elle peut produire du lexique vide. C'est ce qu'on pourrait appeler "des phrases inachevées". Nous les analysons comme des séquences syntaxiques amorcées (ouverture d'une *que*-phrase) et non remplies lexicalement :

- | | | |
|-----|---|----------|
| (1) | il devait être content <i>que Justine</i> | (12, 4) |
| (2) | j'ai l'impression <i>que</i> | (26, 13) |

Chez nos trois autres témoins, nous retrouvons ces absences lexicales :

- | | | |
|-----|--|----------------------|
| (3) | eh bon d- en le mettant de toute façon à <i>ce que ça se</i> + on on ne le dirait pas + ça pourrait venir et <i>que il y a pas</i> | (Marie, 37, 4) |
| (4) | elle a + elle a mis + <i>elle a vu son</i> + elle était un peu étonnée | (Marie, 17, 1) |
| (5) | oui mon adresse à + <i>a la</i> oh et je dormais tout à l'heure | (Yvonne, I, 10, 12) |
| (6) | quand j'ai mal euh à ces yeux + je mets les autres <i>qui ne sont pas</i> + | (Maurice, IA, 10, 4) |

Julie peut produire du lexique qui n'est pas directement interprétable dans le contexte où il se trouve :

2. Pour une étude plus détaillée sur ces troubles touchant le lexique, voir G. Ledorze (1985), *L'Aphasie et le processus de lexicalisation*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

- (7) elle sait très bien que *vous sauvage n'importe quoi* (23, 14)
 (8) j'espère que *c'est les chiens qui ont fait rempli mon impôt* (26, 2)

Cette impression de lexique “inapproprié” demeure quand le locuteur répète le lexique qu'il vient de produire dans une autre place de construction, ce qui n'améliore pas la compréhension du discours :

- (9) on a mal à la gorge *parce qu'on a mal à la gorge* (Maurice, I, 84)
 (10) il y a pas longtemps que je m'étais dit + j'avais euh il il m'a dit ils t'ont réveillé *ce qu'il fallait pour te réveiller* (Marie, 11, 1)

Cette recherche du mot aboutit parfois à de longues recherches lexicales. Julie n'en est pas capable car les énoncés qu'elle produit ne dépassent pas une vingtaine de mots sans tomber dans le jargon :

- (11) oh là là + dimanche à seize heures + maman c'est la guerre *qui [sav] + [urz] +* (11, 11)

Marie, à la différence de Julie, est capable de recherches lexicales longues, comme le montre cet exemple que nous présentons ensuite en grille :

- (12) il y avait des + il y avait d- des des jeu- des jeunes + il y avait des blessés + des personnes blessées enfin des + des jeunes des des garçons non des + non pas des garçons pas des + des + ah je ne trouve plus le mot enfin + ils étaient blessés quoi (15, 3)

1		il y avait des	
2		il y avait d-	
3		des	
4		des jeu-	
5		des jeunes	
6		il y avait des	blessés
7		des personnes	blessées
8	enfin	des	
9		des jeunes	
10		des	
11		des garçons	
12	non	des	
13	non pas	des garçons	
14	pas	des	
15		des	
<hr/>			
16		ah je ne trouve plus le mot	
<hr/>			
17	enfin	ils étaient blessés quoi	

Dans cet exemple, les syntagmes amorcés “il y avait des” finissent par être complétés. L'effort du locuteur porte sur le lexique qui peu à peu remplit ces places syntaxiques. Dans les lignes 3 à 15, Marie procède par la méthode essai/erreur en proposant successivement des termes qu'elle ne retient pas, qui ne paraissent pas lui convenir, “jeunes, personnes, garçons, blessés, personnes blessées”. A la ligne 16, une formule métalinguistique, “ah je ne trouve pas le mot”, exprime son désarroi. A la ligne 17, le problème est résolu. En recourant à “ils”, Marie met un terme à sa recherche : ce pronom permet une expression syntaxique satisfaisante, dans une autre construction que celle choisie au départ.

Cet autre exemple présente la recherche d'Yvonne qui essaie de dire à l'orthophoniste où elle habite. Sa recherche s'étend sur deux pages de corpus (pp. 10-11). Aussi avons-nous mis les passages bout à bout :

- (13) oui mon adresse à à la rue j'habite à la rue j'habite à la rue je suis au premier étage premier étage à la et les les les les alors hein celui-ci je ne peux pas dire le nom chemin des les routes les routes les routes à les p- les pins les pins les pins les pins les routes au premier étage premier étage à l'angle à l'angle

1	oui mon adresse		à
2			à
3			à la rue
4		j'habite	à la rue
5		j'habite	à la rue
6		je suis	au premier étage
7			premier étage à la
8	et		les
9			les
10			les
11			les

12 alors hein celui-ci je ne peux pas dire le nom

13		chemin	des
14		les routes	
15		les routes	
16		les routes	à
17		les p-	
18		les pins	
19		les pins	
20		les pins	
21		les pins	

22	les routes	au premier étage
23		premier étage à l'angle
24		à l'angle

Sous une apparence déstructurée, la syntaxe est préservée mais le lexique n'aboutit pas malgré la persévérance du locuteur.

Une description plus fine mettra en évidence que, pour une même construction syntaxique, existent des variations dans le remplissage lexical. Nous avons choisi pour le montrer la construction syntaxique dite "pseudo-clivée", largement attestée dans l'oral "ordinaire"³.

Marie produit cette construction verbale où toutes les places sont remplies par du lexique :

- (14) ce qui compte c'est d'abord voir de parler d'abord de vous parler
de votre analyse de de tout ça (4, 10)

Puis à un autre moment du discours, Marie ne remplira que partiellement les places de construction du verbe recteur :

- (15) celui où j'attrape *la* c'est l'entreprise qui travaille grand magasin
là (7, 9)

La valence objet du verbe "attraper" est amorcée par "la" mais incomplète lexicalement.

Cet autre locuteur usera de cette construction pseudo-clivée mais ne produira que l'ossature de syntaxe et de morphologie :

- (16) celui qui_c'est un_un_avec un_ (NOLOT, II, 77, 16)

Nous voyons qu'au-delà des troubles affectant le lexique, c'est la syntaxe qui est préservée dans ce type de discours. Mais de trop grandes perturbations dans le lexique gênent la compréhension, même si la syntaxe est en place.

2. LES STRATÉGIES PALLIATIVES

2.1. DU CÔTÉ DES PLACES CONSTRUITES

Un moyen pour le locuteur aphasique de sortir de sa recherche lexicale est de recourir à ce que J.L. Nespoulous (1990) appelle "des stratégies

3. Pour plus de renseignements sur ce dispositif pseudo-clivé en [(Ce Qu- + verbe recteur) (c'est + lexique)], voir Marie-Noëlle Roubaud, thèse en cours.

palliatives”. Celles-ci lui serviront à poursuivre son discours. Nous allons en exposer quelques-unes ici.

2.1.1. Le recours aux pronoms

Un des problèmes essentiels pour le locuteur aphasique est de produire du lexique sur la place complément. Nous savons que cette place est celle qui est la plus touchée par la perturbation lexicale chez le locuteur aphasique. Nous ne disposons pas, pour le moment, de comptages globaux mais nous savons que dans toutes les études individuelles de corpus d'aphasiques, les auteurs en ont fait la remarque.

Nous avons vu dans l'exemple (12) de recherche lexicale longue de Marie que sa quête du syntagme nominal sur la place complément va aboutir à l'expression d'un pronom sujet *ils* dans une autre place de construction syntaxique :

il y a avait des [...] des jeunes [...] des personnes blessées [...] des garçons [...] *ils* étaient blessés quoi

Cette glose du syntagme nominal par un pronom dans une autre place de construction est un moyen de mettre un terme à la recherche du lexique.

Une autre stratégie est d'employer le pronom *ça* sur la place syntaxique où s'effectue la recherche lexicale. Le *ça* est évidemment présent chez tous les locuteurs aphasiques étudiés, comme il l'est chez les locuteurs ordinaires.

- | | |
|--|-------------------|
| (17) <i>ça</i> va se jeter finalement à dans les dans les rivières | (Marie, 53, 1) |
| (18) c'est <i>ça</i> qui permet de + | (Marie, 7, 1) |
| (19) j'espère que <i>ça</i> va tourner | (Julie, 27, 12) |
| (20) tu crois qu'elle a appris que <i>ça</i> | (Julie, 14, 11) |
| (21) non c'est si je fais <i>ça</i> + c'est <i>ça</i> | (Julie, 29, 14) |
| (22) c'était ben heu <i>ça</i> ressemble + à quand vous êtes venu là à à à Marseille + vous savez des petites boîtes + | (Maurice, 33, 11) |
| (23) <i>ça</i> se fait au genou aussi | (Maurice, 32, 6) |

Cependant certaines fréquences élevées de *ça*, et certaines répartitions d'emploi particulières sont significatives.

Avec Yvonne, nous avons un cas intéressant d'évolution du trouble, signalé par une surabondance d'emploi de *ça*, qu'on a pu quantifier.

Alors que, dans un premier corpus, Yvonne emploie *ça* comme sujet, en tête de syntagme, à une haute fréquence, un mois et demi plus tard, après avoir récupéré une partie de sa fluidité verbale, *ça* lui sert plutôt à remplir la place complément. C'est ce qui figure dans ce tableau :

	Place sujet	Place complément
Corpus I	86 %	14 %
Corpus II	33 %	67 %

Dans le second corpus, on observe une augmentation spectaculaire du *ça* sur la place complément.

• *Place sujet*

- (24) *ça* va déjà mal (Corpus I, 9, 10)
 (25) *ça* m'a *ça* me *ça* m'avait toujours taquiné (Corpus II, 67, 8)
 (26) *ça* c'est des pièces de des blocs de de papier que je coupe (Corpus II, 55, 5)

• *Place complément*

- (27) les jacqueries se se poursui- poursuivent hein c'est *ça* (Corpus I, 28, 1)
 (28) j'avais retrouvé *ça* figurez-vous (Corpus II, 59, 16)

Nous n'avons, pour le moment, pas retrouvé dans d'autres corpus des exemples où le glissement syntaxique du *ça* allait de pair avec une récupération d'une partie du langage.

2.1.2. Le recours aux approximations lexicales

Une autre stratégie que les locuteurs aphasiques partagent avec les locuteurs ordinaires est de produire sur la place régie une "approximation lexicale". Il a été montré (M.N. Roubaud, 1987) que chez les locuteurs ordinaires, c'était également la place régie par le verbe qui était touchée par ce phénomène. Aussi pouvons-nous recueillir, dans les corpus aphasiques, de nombreux exemples d'approximations lexicales sur la place complément. Nous les présenterons en liste, afin de mieux montrer,

- (37) | je savais où le directeur a *son* |
 | enfin un genre de bureau |
 (Maurice, IA, 27, 7)

Les démonstratifs *ceci, cela, ci, ça* servent à éluder la suite de la recherche lexicale⁴ :

- (38) | il y a de belles choses |
 | mais interdit de *ceci* |
 | interdit de *cela* | (Maurice, IB, 49, 14)
- (39) | parce que c'était un moteur |
 | c'était *ci* |
 | c'était *ça* | (CORONA, I, 12, 9)
- (40) | tant de litres de vin |
 | de soda |
 | de *ci* |
 | de *ça* | (CORONA, II, 15, 9)
- (41) | je vais demander le |
 | le papier |
 | à quelle heure il part |
 | et *ceci* |
 | et *cela* | (Maurice, IB, 46, 7)

Le lexème *et cetera* connaît plusieurs équivalents : *tout, tout le bazar* :

- (42) | personne ne voit que je maigris |
 | que je *tout* | (Maurice, IB, 54, 6)
- (43) | après quand j'ai été opéré |
 | *et tout* je voyais quelque chose |
 (Maurice, IA, 12, 15)
- (44) | elle a dû aider la bonne |
 | la mère |
 | et *tout le bazar* | (Marie, 28, 14)
- (45) | ça peut être de la maçonnerie |
 | de la plomberie |
 | de *tout* | (CORONA, II, 13, 10)

⁴ C. Corona (1991) appelle ces éléments "des éléments à effet de prolongement".

2.2. DU CÔTÉ DES CONSTRUCTEURS

2.2.1. L'emploi de *c'est* ou *il y a*

Produire *c'est* ou *il y a* en tête de construction est un moyen pour le locuteur de résoudre le problème du démarrage verbal. Chez Yvonne, un relevé un peu plus complet a montré que ces deux syntagmes verbaux lui servaient à exprimer :

- une manière d'être :

(52) *il y a* des moments où *c'est* très net je peux parler (I, 18, 13)

- un constat d'existence ou d'identification :

(53) *on me* disait que *c'est* que *c'était* un crayon (I, 23, 10)

(54) oui *c'était* l'Allemagne (I, 37, 16)

(55) *il y a* des mots comme ça qui ne sortent pas (I, 28, 13)

- un locatif :

(56) *il y avait* Amérique d'un côté de l'autre côté la France (36, 15)

- des repères spatio-temporels :

(57) *il y a* quinze ans quinze ans que je suis à la retraite (I, 13, 3)

Ces expressions en *c'est* ou *il y a* envahissent certains corpus. Ainsi chez Christian (CORONA, II, 2, 12) :

(58) alors là *c'est c'est* pas hein *c'est c'est* + euh + *c'est* un village + qui est dans la + banlieue de Marseille + limitrophe + il touche la ville de Marseille *c'est* + Pont de Vivaux /mais, 0/ ça a un autre nom + euh: + /oh, 0/ je m'en rappelle pas + je sais qu'*il y a* l- + le mot +

Ces expressions semblent constituer le minimum de structuration verbale qui reste chez certains locuteurs très perturbés. Lorsque ce minimum leur échappe, leur discours perd sa structure :

(59) alors que elle elle [mwaterda] et tout + (Julie, 24, 2)

2.2.2. Les verbes de haute fréquence et les modaux

Il semble que parfois le locuteur arrive à confondre la désignation par *c'est* et la désignation de sa propre personne :

j'ai pas bien écrit c'est pas bien compris (Marie, 22, 9)

Pour parler de soi et d'autrui, certains locuteurs aphasiques déplacent le problème vers l'usage des verbes et ont recours aux verbes de haute fréquence et aux modaux.

Le dépouillement de sept corpus aphasiques confirme, dans ses grandes lignes, le classement des dix verbes les plus fréquents, établi par G. Gougenheim et alii (1964) :

1	<i>être</i>	6	<i>voir</i>
2	<i>avoir</i>	7	<i>saisir</i>
3	<i>faire</i>	8	<i>pouvoir</i>
4	<i>dire</i>	9	<i>falloir</i>
5	<i>aller</i>	10	<i>vouloir</i>

Il y a globalement accord sur le classement des sept verbes les plus fréquents. Le verbe *savoir* passe de la septième à la sixième place, ce qui semble s'expliquer par la fréquence de *je ne sais pas*.

Les trois premiers verbes seront souvent suremployés dans certains corpus. Les locuteurs peuvent s'en servir de deux façons.

Le locuteur lance d'abord son discours avec un de ces trois verbes qui lui sert en quelque sorte de "pause lexicale" puis produit le verbe adéquat :

- (60) *c'est je prends* du cik– (Maurice, IA, 7, 6)
 (61) le métro *il a il vient* jusqu'à jusqu'à Genevilliers (Maurice, IB, 49, 5)
 (62) alors elle *a fait* euh elle *a donc dé- dé démarré* (Marie, 7, 4)
 (63) ça *a fait* euh ça *a marché* (Marie, 9, 1)

Ou alors, ce verbe de haute fréquence remplace celui que le locuteur aphasique ne possède plus dans son usage :

- (64) *j'étais* beaucoup de visites (FAVET, I, Marin, 12, 8)
 (65) *j'étais* sommeillé et à ce moment-là *j'étais* connaissance (Marin, 11, 3)
 (66) *j'étais* que l'al- euh le français (Marin, 22, 13)
 (67) elle *fait* des sociaux (Marin, 27, 6)
 (68) je *fais* le gardénal (Marin, 43, 13)
 (69) à ce moment-là je crois ils sont restés pour regarder comment pour le *faire* comment c'était arrivé (Marin, 18, 5)

Mais d'autres verbes qui ne se trouvent pas dans la liste des dix premiers verbes les plus fréquents peuvent servir de verbe "passe-partout" comme le verbe "commencer" (corpus FAVET, I) :

- | | |
|---|-----------------|
| (70) ça commence à <i>aller</i> mieux | (Marin, 9, 14) |
| (71) ça commence à <i>émerger</i> | (Marin, 11, 9) |
| (72) je commençais à <i>rire</i> | (Marin, 18, 16) |
| (73) j'ai trouvé qu'il y avait quelque chose qui qui commençait à <i>vaciller</i> | (Marin, 14, 8) |
| (74) j'ai commencé à <i>réveiller</i> | (Marin, 7, 2) |
| (75) je voulais commencer à <i>raser</i> | (Marin, 7, 3) |
| (76) j'ai commencé à un tout petit peu c'est <i>débarbouiller</i> | (Marin, 7, 4) |

Le locuteur emploie “commencer à” d'une part, à la façon d'un modal “ça commence à émerger” et d'autre part, comme un appui obligé du syntagme verbal “je voulais commencer à raser”.

La rupture avec la liste de fréquence des verbes dressée par G. Gougenheim et alii va se faire avec les trois derniers verbes qui sont aussi des modaux : *pouvoir*, *falloir*, *vouloir* et qui peuvent présenter des écarts de fréquence très importants selon que le locuteur les utilise comme modal ou verbe recteur.

Dans un corpus où un sujet (L₂) parle de sa rééducation, il n'est plus possible de distinguer les domaines respectifs de ces deux verbes recteurs *savoir* et *pouvoir*. L'opposition de *savoir* et de *pouvoir* n'est entièrement fondée que dans les cas où “l'esprit s'oppose au corps”, comme le dit Grevisse (1975 : 693). Et lorsque le sujet ne sait pas faire cette dissociation, il ne peut pas agir, mais il peut dire (Loufrani, thèse, p. 100) :

- (77) [L₂] ouit alors il est venu alors il m'a demandé alors euh bien entendu bon j'étais dans mon lit alors il m'a présenté une feuille il m'a donné une feuille et un crayon que j'arrivais pas que je pouvais pas très bien tenir mais il me dit faites-moi une marguerite mais moi c'est que je savais pas ce que c'était une marguerite eh dites j'ai pas su hé
 [L₁] vous ne saviez plus ce que c'était
 [L₂] non et je ne savais pas le faire je me disais mais alors je ne pouvais je ne pouvais pas le dire je me disais mais pour quelle raison il te demande ça si tu sais pas je savais plus

L2	ouit					
	alors		il	est	venu	
	alors		il	m'a	demandé	
	alors	eh				
		bien entendu				
		bon	j'		étais	
	alors		il	m'a	présenté	une feuille
			il	m'a	donné	une feuille
					et	un crayon que j'arrivais pas
						que je <i>pouvais</i> pas très bien tenir
	mais		il	me	dit	faites-moi une marguerite
	mais	moi c'est que	je ne		<i>savais</i> pas	ce que c'était une marguerite
			j'	<i>ai pas su</i>	hé	
L1 (clinicien)	eh dites		vous ne		saviez plus	ce que c'était
L2	non		je ne		<i>savais</i> pas	le faire
	et		je	me	disais	
	mais alors		je ne		<i>pouvais</i>	
			je ne		<i>pouvais</i> pas	le dire
			je	me	disais	mais pour quelle raison il te demande ça si tu <i>sais</i> pas
			je		<i>savais</i> plus	

dans mon lit

Ces verbes de haute fréquence ou ces modaux vont servir au locuteur de point d'appui pour construire de nombreux syntagmes infinitifs et des complétives. Julie qui avait du mal à trouver du lexique nominal s'organise mieux avec du lexique verbal :

- | | |
|---|---------|
| (78) j'étais en train de <i>me demander</i> | (23, 4) |
| (79) je peux <i>me demander</i> | (23, 7) |
| (80) je commence à <i>m'étonner</i> | (31, 6) |

Ces constructions sont très courantes même lorsque le locuteur dispose d'un lexique minimum :

- | | |
|--------------------------------|----------------|
| (81) on peut pas <i>savoir</i> | |
| je veux <i>me lever</i> | |
| je peux <i>faire</i> | (corpus NOLOT) |

Valérie Nolot a remarqué que le locuteur dont elle analysait le discours employait d'une façon disproportionnée les syntagmes infinitifs si bien que les autres constructions syntaxiques étaient déficitaires. Par contre Julie utilise un grand nombre de constructions en *que*, à partir des verbes de haute fréquence, *savoir*, *vouloir* et *falloir* :

- | | |
|--|----------|
| (82) moi je sais <i>que j'ai six mois</i> + avec ordinaire | (33, 11) |
| (83) les personnes savent <i>que je sache</i> /quand, en/ je remets XXX | (37, 14) |
| (84) tu sais <i>qu'elle a dit non</i> | (46, 14) |
| (85) je voudrais <i>que tu me [ton]</i> + je veux <i>que tu [m ton]</i> + hein | (59, 13) |
| (86) ben justement je veux <i>qu'il vienne</i> + je veux <i>qu'il voie</i> | (75, 12) |
| (87) alors faut <i>que je pense au [sekologda]</i> | (75, 12) |

mais aussi à partir de verbes d'évaluation comme *croire*, *penser*, *avoir l'impression* :

- | | |
|--|----------|
| (88) tu crois <i>que c'est elle la dernière fois de sortir</i> | (27, 7) |
| (89) je croyais pourtant <i>qu'elle soit rentrée</i> | (40, 4) |
| (90) je sais j'ai cru <i>que les gens t'attendraient moi</i> | (22, 12) |
| (91) euh je pense <i>qu'ils sont presque en deuxième à peu près deuxième ou troisième plus jeune</i> | (32, 14) |
| (92) j'ai l'impression <i>qu'elle a retenu les retenues qu'on a là</i> | (25, 13) |

Dans le corpus de Julie, 80 % des verbes conjugués sont à la première personne et 10 % à la deuxième personne. On peut remarquer que ces constructions aux deux premières personnes ordonnent mieux que les autres la suite de l'énoncé.

2.2.3. La structure en *qu'est-ce que*

Nous avons vu que certains locuteurs étaient dépendants des verbes de haute fréquence ou des modaux mais certaines structures syntaxiques peuvent aussi créer un effet de dépendance.

Dans l'exemple qui suit (corpus PETER), la structure en *qu'est-ce que* est tellement prégnante que le patient ne peut s'en défaire. Elle va apparaître huit fois dans le discours à la façon d'un leitmotiv. La patiente, traumatisée crânienne de 25 ans, essaie de répondre à la clinicienne qui lui demande si elle va bien :

- (93) (1.11-12) ça fait longtemps qu'on s'est pas vu + il y a beaucoup de choses qui se sont passées + j'ai vécu + *qu'est-ce que j'ai vécu*
 (1.22) *qu'est-ce que j'ai dû vivre* + une guerre la guerre du golfe
 (1.47-48) et puis *qu'est-ce que je regarde* + naissance décès de temps à autre un article sur la politique
 (1.58-59) *qu'est-ce que j'ai vécu* + euh point de vue naissance
 (1.81) *qu'est-ce que j'ai vécu*
 (1.94) j'ai vécu le mariage de deux camarades de classe j'ai vécu euh
 (1.98) j'ai vécu vécu
 (1.100) oui *qu'est-ce que j'ai fait* vingt-huit novembre septembre en quatre-vingt-dix
 (1.106) euh *qu'est-ce que j'ai fait* pour mes vingt-cinq ans + je sais plus + *qu'est-ce que j'ai vécu* pour mes vingt-cinq ans

Dans cet autre exemple (corpus SPILKER), le patient va se trouver prisonnier de la même formule syntaxique en *qu'est-ce que* qui, loin de structurer son discours, va le désagréger. Le locuteur va tenter de répondre à la question du clinicien : “qu'est-ce que vous avez fait ce matin ?”.

Voici ce que répond le patient :

- (94) *qu'est-ce que j'ai fait* ce matin + bon j'ai regardé la télévision (42, 12)
qu'est-ce que j'ai fait ce matin + je m'en souviens plus du tout euh +
qu'est-ce que j'ai pu faire ce matin + j'étais à la gym faire mon truc +
 à la gym oui c'est + les trucs que j'ai faits ce matin (43, 6)
qu'est-ce que j'ai fait ce matin encore euh + pouh j'ai + déjà j'ai
 regardé mon film (45, 12)
 autrement *qu'est-ce que j'ai fait* d'autre euh + ben je m'en rappelle
 plus + oh je crois bien que j'ai pas fait grand chose aujourd'hui ce
 matin (47, 7)

La question du clinicien “qu'est-ce que vous avez fait ce matin ?” a eu un effet pervers sur le patient qui s'est retrouvé prisonnier de la formule syntaxique !

Nous n'avons pour le moment pas d'autres exemples de ce type mais le *qu'est-ce que* est utilisé dans d'autres corpus comme réflexion personnelle :

- | | |
|---|--------------|
| (95) alors <i>qu'est-ce que</i> c'est que ça | (Julie, 178) |
| (96) alors <i>qu'est-ce qu'il</i> faut que je fasse | (Julie, 185) |
| (97) bon là <i>qu'est-ce que</i> je vais mettre moi | (Julie, 191) |

2.2.4. L'emploi des temporelles

La plupart des fiches médicales signalent que les aphasiques présentent des "troubles spatio-temporels" qui se caractérisent par la perte de repères de temps et d'espace. Nous avons donc pensé, après lecture de ces fiches médicales, que la syntaxe des temporelles serait touchée et que nous trouverions là un exemple des difficultés qu'éprouve le locuteur aphasique à agencer ses propositions.

En fait, malgré le trouble, certains locuteurs réussissent leurs énoncés, comme le montrent ces exemples qui pourraient tous provenir de corpus de locuteurs ordinaires, comme ceux que nous possédons au GARS :

Maurice :

- | | |
|---|--------------|
| (98) <i>quand</i> je marchais un peu vite j'arrivais complètement fatigué alors je me je me fermais dans ma dans ma chambre | (IB, 53, 16) |
| (99) et puis <i>quand</i> ils sont venus ils ont vu | (IB, 41, 8) |
| (100) <i>quand</i> je j'entends à la comment au poste de de radio + hein euh ça parle vite + donc + j'entends moins + | (IA, 8, 10) |
| (101) après <i>quand</i> j'ai été opéré et tout je voyais quelque chose | (IA, 12, 15) |

Yvonne :

- | | |
|--|---------|
| (102) <i>quand</i> j'ai commencé à parler + ben + je parlais pas + je + je + c'était pas parler quoi | (14, 1) |
|--|---------|

Marie :

- | | |
|---|---------|
| (103) <i>quand</i> on fait une psychothérapie on est obligé + en même temps de voir + ce qu'ont euh ce qu'ont dit chacun + des enfants quoi + ou des enfants ou des personnes | (34, 4) |
|---|---------|

Nous trouvons même tout un éventail de mots introducteurs de temporelles, comme dans les corpus de locuteurs ordinaires :

- | | |
|---|---------------------|
| (104) il est arrivé <i>juste au moment où</i> il m'a vu que je pleurais et tout | (CORONA, I, 13 ,14) |
|---|---------------------|

- (105) *dès qu'il est revenu on m'a reportée à à Lariboisière*
 (LOUFRANI, V, 108, 3)
- (106) *avant d'être opéré tout ça des fois ça montait à dix-neuf et plus*
 (Maurice, IB, 42, 13)

Dans cet exemple, la temporelle est agencée dans un dispositif pseudo-clivé :

- (107) *ce qui m'ennuie c'est c'est quand j'avais toutes mes + notes + je faisais très très attention +*
 (Marie, 34, 16)

Il arrive que les temporelles, ayant l'apparence des subordinées produites par les locuteurs ordinaires, soient troublées par certains phénomènes qui viennent brouiller la compréhension des énoncés produits.

— C'est le cas des problèmes de coréférences :

- (108) *quand elle est malade + là elle s'occupait bien + du de +*
 (Marie, 14, 8)

Le contexte indique que les deux *elle* ne sont pas coréférents : le premier se réfère à la mère et le second à la fille soignant sa mère.

— C'est le cas de l'accumulation des *que*, qui oblige à isoler la temporelle de tous ces *que* :

- (109) *et certainement que quand il m'a parlé que certainement que il s'est rendu compte que j'arrivais plus à parler*
 (Maurice, IA, 27, 16)

— C'est aussi le cas des nombreux problèmes de dénomination qui assaillent le locuteur aphasique :

- (110) *quand j'avais été à la télé + quand j'ai + vu la + télé ils en ont parlé hein*
 (Marie, 40, 3)
- (111) *puis alors là, là/ il y a aussi lorsque je + XXX des + comme vous + vous faites X + X + oh je cherche mes mots XXX pas*
 (Yvonne, II, 56, 9)
- (112) *lorsque lorsqu'il il y a le cours par exemple hein toutes les deux avec comment l'appelle-t-on*
 (Yvonne, II, 88, 14)
- (113) *quand ça a fermé j'ai cherché j'ai eu j'ai on on a trouvé ce cette place*
 (CORONA, II, 6, 16)
- (114) *j'é- j'étais venu avec le gosse même avec les gosses plusieurs fois + quand j'étais plus quand il y avait les gosses petits*
 (CORONA, II, 34, 16)

La syntaxe des temporelles n'est apparemment pas touchée par ces troubles "spatio-temporels" qu'identifient les fiches médicales. En fait ce

qui est touché, c'est le lexique des notions de temps. L'aphasique ne se souvient plus de la date du jour, de son année de naissance, de l'heure, du temps qu'a duré sa maladie ... Il a alors du mal à mesurer le temps et les chiffres lui posent les pires problèmes. C'est à ce moment-là que sont produits les "passages en revue"⁵, au cours desquels le locuteur recherche ses repères spatio-temporels (durée, nombre) comme le montrent ces différents exemples que nous présentons en grille :

• Recherche de la durée dans le temps :

- (115) il y a déjà euh euh *le mois est passé de + trois jours à peu près + un an + un mois + voyez un mois et trois jours à peu près*
(Yvonne, I, 39, 9)

il y a déjà euh euh			
	le mois est passé de	trois jours	à peu près
		un an	
		un mois	
voyez		un mois et trois jours	à peu près

- (116) *un mois plus d'un mois je suis resté deux mois et demi deux mois et demi je crois je suis resté deux mois et demi* (CORONA, II, 22, 1)

		un mois	
	plus d'	un mois	
je suis resté		deux mois et demi	
		deux mois et demi	je crois
je suis resté		deux mois et demi	

5. Claude Loufrani (1990 : 202) remarque que le locuteur aphasique, "en percevant différemment l'expérience du temps et de l'espace" parce qu'il la vérifie constamment" est amené à s'exprimer sous une autre forme, "et sans remettre en cause les propriétés fondamentales de la syntaxe".

(117) et d'après le roman c'est *une deux trois quatre cinq six six ou sept ans six ou sept ans* (Marie, 4, 16)

et d'après le roman c'est	une	
	deux	
	trois	
	quatre	
	cinq	
	six	
	six	
	ou sept	ans
	six	
	ou sept	ans

(118) je l'avais vue il y a *peu près deux ans à peu près deux* oh oui il y a *à peu près une ou deuxième + oui deux ans à peu près*

(Yvonne, II, 61, 4)

	je l'avais vue	il y a	peu près	deux ans	
			à peu près	deux	
oh oui		il y a	à peu près	une	
				ou deuxième	
oui				deux ans	à peu près

• Recherche du nombre :

(119) alors je je pat- pataugeais là-dedans + et puis alors j'en ai dit *deux trois deux trois deux trois quatre* alors c'est pour dire ça m'arrive et comme ça des des des vers (Yvonne, II, 60, 6)

et puis alors j'en ai dit	deux	
	trois	
	deux	
	trois	
	deux	
	trois	
	quatre	
<hr/>		
alors c'est pour dire ça m'arrive et comme ça		
<hr/>		
	des	
	des	
	des vers	

• Recherche du jour :

(120) je lui avais dit comme ça + que j'arriverais à Sorgues *un j- j- lundi
mardi mercredi jeudi un jeudi* (Maurice, IB, 46, 4)

je lui avais dit		comme ça
	que j'arriverais à Sorgues un j-	
		j-
		lundi
		mardi
		mercredi
		jeudi
		un jeudi

• Recherche du mois :

(121) ça s'est passé à la fin de la saison à la fin de la saison dernière
c'est facile ça a fait un an
je + un au- aujourd- + la semaine prochaine quoi je crois
alors + c'était *fin d- + septembre alors + septembre + à la fin + il y
aurait + octobre + novembre décembre + c'est ça et janvier jusqu'au
quinze janvier* (CORONA, II, 38, 5)

	je	un au-		
		aujourd-		
		la semaine prochaine		quoi je crois
alors	c'était	fin d-		
		septembre		
alors		septembre à la fin		
	il y aurait	octobre		
		novembre		
		décembre		c'est ça
		et janvier		
		jusqu'au quinze janvier		

Ces malades aphasiques ont du mal à dénombrer et à mesurer. Aussi avons-nous jugé utile de souligner quelles notions recouvrait ce diagnostic de “troubles spatio-temporels”, particulier à ce type de locuteur. Les “conjonctions de subordination” à valeur temporelle paraissent préservées mais en fait ces éléments lexicaux marquent surtout des repères de chronologie “dans l'absolu” : simultanéité, antériorité, et peu de posté-

riorité. Cette forte tendance du locuteur aphasique à tourner son regard vers le passé et non vers le futur est en partie due à la situation qui veut que le malade soit toujours amené à parler de son passé et non pas de son avenir.

Cette réussite de la subordination par les temporelles n'est en fait qu'apparente. Elle sert seulement au locuteur de moyen commode pour signifier qu'il situe un fait dans le temps, sans qu'il ait à dénombrer ou à mesurer ce temps, puisque, comme nous l'avons vu, c'est là que se trouve son handicap majeur⁶.

Au terme de cette analyse sur les stratégies palliatives, nous nous rendons compte qu'au delà des troubles langagiers qui affectent surtout la perte du mot, comme le disent les fiches médicales, le locuteur aphasique arrive à développer des stratégies pour pallier le manque de mot sur une place syntaxique mais aussi qu'il emploie des outils syntaxiques lui permettant de faire avancer son discours. C'est pour cela que nous disons que "la syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié".

Mais nous allons constater, dans la partie qui suit, qu'il existe un domaine de la langue où la syntaxe et le lexique sont préservés : c'est celui des commentaires métalinguistiques que le locuteur fait sur son propre discours.

3. SYNTAXE ET LEXIQUE PRÉSERVÉS au travers des commentaires métalinguistiques

J.L. Nespoulous (1986, 1989) a remarqué que dans certains discours aphasiques, des énoncés qui relèvent de ce qu'il appelle "une fonction modalisatrice" étaient peu altérés, quelle que soit la qualité du discours par ailleurs. Nous appellerons ces énoncés "des commentaires métalinguistiques". En effet, le locuteur, qui a beaucoup de mal à produire du lexique, est tout à fait capable de produire un énoncé sans perturbation lexicale, dès que son regard se centre sur lui-même.

6. Pour plus de renseignements, voir C. Loufrani (1990), "Le traitement de l'information et de l'expérience du temps et de l'espace", thèse de doctorat, p. 180.

3.1. LE LOCUTEUR ÉVALUE SON ÉTAT

Le malade aphasique est conscient des troubles qui perturbent son discours :

- (122) *je sais pas bien le redire + c'est + et et je ne sais pas bien l'expliquer non plus parce que + c'est moi qui n'explique pas bien hein + parce que je ne sais pas bien relier c'est ça qui /est, fait/ la difficulté XX vraiment relier [...] c'est moi qui sais pas mélanger +* (Marie, 29, 1)
- (123) alors j'avais quelques phrases comme ça (FAVET, II, 86, 2)
 qu'est-ce que j'avais ++ vous c'est c'est gentil d'être venu (86, 4)
 mais j'avais + enfin /c'est, c'é-/ c'était stéréotypé (87, 3)
 c'est très X il fallait il fallait pas demander autre chose (87, 5)
- (124) et alors j'arrivais à parler ils me disaient de ne pas de ne pas parler mais je j'arrivais à parler à dire bonjour et de les embrasser et les appeler normalement mais j'arrivais pas à raconter des histoires (Yvonne, I, 15, 7)

Bien souvent, le locuteur en situation de communication exprime son incapacité à dire, à expliquer, à se souvenir et pourtant, à chaque fois, aucun mot ne lui manque pour parler de son désarroi :

- (125) je voyais euh ceux qui couchent là dans la maison et + j'arrivais pas à leur parler (Maurice, IA, 27, 6)
- (126) il y a des moments où j'arrive à parler + d'autres moments où ça ne va pas du tout (Yvonne, II, 74, 15)
- (127) je je j'ai été + je je pour une phrase j'en faisais une autre ou ou alors je bégayais beaucoup euh + je n'arrivais pas à former une phrase correctement et l'émotion et je finissais par pleurer (HOSNI, I, 40, 12)
- (128) je n'arrivais même + même pas à dire la phrase que je voulais donner (Yvonne, I, 16, 3)
- (129) et puis il y a des moments alors je peux XX comment vous dire vous raconter carré- nettement quelque chose mais je pouvais pas du tout mais pas du tout essayer de dire un mot (Yvonne, I, 23, 2)
- (130) j'aimerais + dire + que + il y a des + jours + où je /fais, vais/ + /ah, a-/ + attention + euh je suis + je + je triche ++ je triche + parce que + il y a + le mot + que je trouve pas + qui manque + (HOSNI, II, 88, 7)
- (131) c'est ça qui f- permet de ça je sais pas l'expliquer je me souviens plus je sais pas si je me souviens de ce que ça voulait dire (Marie, 7, 1)

3.2. LE LOCUTEUR ÉVALUE PLUS PARTICULIÈREMENT LA PERTE DU MOT

Nous trouvons beaucoup de formules métalinguistiques, dans les corpus d'aphasiques étudiés, exprimant cette perte lexicale et agissant comme des sortes de commentaires très maîtrisés que le malade fait sur la perte de son propre lexique.

Nous avons relevé une liste des verbes construisant ces formules métalinguistiques :

chercher

oh je cherche les mots

trouver

je peux pas trouver le mot quoi
je trouve plus le mot

dire

je pouvais pas du tout mais pas du tout hein essayer de dire un mot
je peux pas dire le nom
comment qu'on dit
comment vous dire

arriver

j'arrivais pas à mettre un mot
j'arrive j'arrive pas du tout à dire le mot

s'appeler

comment ça s'appelle ça
comment qu'on appelle ça

se rappeler

je me rappelle plus comment on dit
je me rappelle plus comment c'est le nom

se souvenir

je me souviens plus

savoir

je sais pas
je sais pas si je me souviens de ça que ça voulait dire

essayer

je pouvais pas du tout mais pas du tout hein essayer de dire un mot

Voici quelques exemples extraits des corpus présentés en grille :

- (132) **chez Yvonne** (II, 54, 12)
 non parce que moi je fais des des je fais des je fais des XX je fais des
 des X des XX oh des XX XX ah la la + *j'arrive pas à le dire* des X
j'arrive pas
 [intervention du rééducateur : "mais dites-le"]
 mais oui on fait des *mais non surtout maintenant je suis je suis XX*
tout est tout est est vide vide vide

non parce que moi	je fais	des		
		des		
	je fais	des		
	je fais	des XX		
	je fais	des		
		des X		
oh		des XX		
ah		des XX XX		
		la		
		la		
j'arrive pas à le dire				
des X				
j'arrive pas				
[intervention du rééducateur : "mais dites-le"]				
mais oui	on fait	des		
mais non surtout maintenant	je	suis		
	je	suis XX		
	tout	est		
	tout	est		
		est	vide	
			vide	
			vide	

- (133) **chez Maurice** (IB, 47, 1)
 si on a été voir après euh m- ma nièce la fille de mon frère + à côté de
 Paris aussi qui s'occupait d'un han + dicapé euh *comment qu'on*
appelle + *comment* il y en avait un ici au premier + euh + *je sais plus*
comment que ça s'appelle ça encore + un XXXX *ah je sais plus com-*
ment que ça s'appelle

on a été voir après m– ma nièce la fille de mon frère	à côté de Paris qui s'occupait d'un han dicapé
	comment qu'on appelle comment
	il y en avait un ici il y en avait un au premier
euh	je sais plus comment que ça s'appelle ça encore
	un XXXX
ah	je sais plus comment que ça s'appelle

- (134) **chez Maurice** (IA, 14, 2)
 il y a des petits c'est pas des avions + enfin c'est des avions + mais
 des petits qui tournent + euh comment c'est déjà ça + oui c'est + *ça je*
m'en rappelle plus comment c'est qu'on appelle ça + euh hein + ah +
ça je m'en rappelle plus ça (Maurice, IA, 14, 2)

	il y a des petits	
	c'est pas des avions	
enfin	c'est des avions	
mais	des petits qui tournent	
	comment c'est déjà ça	
oui	c'est	
	ça je m'en rappelle plus comment c'est qu'on appelle	ça
hein	ça je m'en rappelle plus	ça

- (135) **chez Marie** (7, 14)
 c'est ça qui f– permet de *ça je sais pas l'expliquer je me souviens*
plus je sais pas si je me souviens de ce que ça voulait dire

c'est ça qui	f-	
	permet de ça	
je	sais	pas l'expliquer
je me	souviens	plus
je	sais	pas si je me souviens de ce que ça voulait dire

(136) chez Émilie (corpus NOLOT, II, 65, 1)
ils m'ont fait le chose le machin là style là tchoc tchoc là euh comment
ça s'appelle ça et puis le *je peux pas vous le dire moi ce qu'ils ont
passé à Marseille*

ils m'ont fait	le chose
	le machin là
	style là
	tchoc tchoc là euh
comment ça s'appelle ça	
et puis	le
je peux pas vous le dire moi ce qu'ils ont passé à Marseille	

Le locuteur, avec cette reconnaissance de l'échec à trouver le mot, clôt parfois toute tentative de dénomination, comme dans l'exemple ci-dessus, si bien que nous pouvons nous demander si le recours à ces formules métalinguistiques n'est pas aussi pour le malade un moyen de pallier ses difficultés lexicales.

Ce qui est remarquable, c'est que le locuteur aphasique a toujours les mots pour dire qu'il ne va pas bien, qu'il souffre de son état ou qu'il cherche ses mots. Dans ce type de commentaires métalinguistiques que le locuteur fait sur lui-même, syntaxe et lexique sont étrangement préservés.

CONCLUSION

Cette étude de corpus d'aphasiques a permis de dépasser cette intuition immédiate que le discours troublé a perdu ses références. Ce travail a

essayé de montrer comment chaque patient s'adapte à son déficit avec des moyens différents. Mais au delà des particularités de chaque individu demeurent des constantes, dont seule une description syntaxique pouvait rendre compte.

Marie-Noëlle ROUBAUD
Claude LOUFRANI



BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- GOUGENHEIM Georges, MICHEA R., RIVENC Paul, SAUVAGEOT Aurélien (1964), *L'élaboration du français fondamental*, Paris, Didier.
- GREVISSE Maurice (1975), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot.
- LOUFRANI Claude (1988), "Un corpus de locuteur aphasique, originalité ou régularité ?", *Recherches sur le français parlé*, n° 8, Publications du GARS, Université de Provence.
- LOUFRANI Claude, ROUBAUD Marie-Noëlle (1990), "La notion d'approximation, langage ordinaire, langage pathologique", *Recherches sur le français parlé*, n° 10, Publications du GARS, Université de Provence.
- NESPOULOUS Jean-Louis (1980), "De deux comportements verbaux de base : référentiel et modalisateur. De leur dissociation dans le discours aphasique", *Cahiers de psychologie* 23, 195-210.
- (1986-1989), *Éléments de propédeutique neuropsycholinguistique : réflexions à l'intention du neuropsycholinguiste en herbe*, Universités de Montréal et de Toulouse.
- ROUBAUD Marie-Noëlle (1987), "L'approximation lexicale", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- (1988), "Les mystères de l'approximation lexicale", mémoire de DEA, Département de linguistique française, Université de Provence.
- TEMPLE Liz, ROUBAUD Marie-Noëlle (1988), "Clés pour la fluidité verbale", *Le français dans le monde*, 220, 66-69.



BIBLIOGRAPHIE DES CORPUS

- CLECH Stéphanie (1992), "Étude du discours d'un locuteur aphasique, langage préservé, néologismes", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- CORONA Céline (1991), "Description de corpus de locuteurs classés aphasiques, Eliane, Christian, Marie", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- FAVET Laurence (1992), "Étude de deux corpus de locuteurs aphasiques", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- GIORGINI Myriam (1991), "Étude d'un langage aphasique : corpus Y.L. : déformations phonémiques et dénomination", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- HOSNI Mahboub (1991), "Discours et études de locuteurs aphasiques", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- LOUFRANI Claude (1990), "Analyse de discours de locuteurs classés comme aphasiques : de l'art de tourner autour du mot", thèse de doctorat, Centre des Sciences du langage, Université de Provence.
- NOLOT Valérie (1991), "Exploitation syntaxique et lexicale de corpus de locuteurs aphasiques", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.
- PETER Claire, ASSAL G. (1992), "Rôle de l'interlocuteur sur le comportement conversationnel d'une traumatisée crânienne", division autonome de neuropsychologie, CHUV, Lausanne.
- SPIKER Jutta (à paraître), "Transcription et analyse de discours troublés", mémoire de maîtrise, Département de linguistique française, Université de Provence.



**OBSERVER ET AIDER :
L'ÉCRIT DES ASSISTANTES SOCIALES
DANS LES "DEMANDES D'INTERVENTION"**

Nous présentons ici les débuts d'une recherche sur les écrits des assistantes sociales. A la suite d'études récentes sur le rôle des textes dans la constitution des identités professionnelles¹, nous évoquerons des désignants sociaux dont le pouvoir classant paraît immédiat mais nous insisterons sur l'intérêt qu'il y a à prendre en compte des termes moins immédiatement catégorisants comme le mot *problème*.

Nous pensons utile de développer parallèlement l'analyse des formes grammaticales qui apparaissent dans ces écrits pour mieux les appréhender dans leur spécificité, par opposition aux constructions de la langue parlée ou même de la langue écrite enseignée traditionnellement. Parmi les éléments syntaxiques remarquables, nous étudierons les constructions comme *compte tenu de ...* et l'emploi assez particulier des "appositions", emploi marqué par le dispositif graphique des parenthèses. Nous proposons d'aborder ces formes à partir d'une double fonction : en tant que moyen de classer les éléments de la réalité évoquée et, sur un plan plus général, en tant que moyen de condenser l'information.

LE CORPUS

Le corpus auquel nous nous référons² comporte une cinquantaine d'enquêtes sociales qui accompagnaient des "demandes d'intervention"

1. B. Delcambre, O. Chantraine, 1987.

2. V. Torre, 1992, *L'enquête sociale, un modèle d'écriture professionnelle*, Maîtrise de Lettres modernes, sous la direction de S. Branca-Rosoff. Les numéros des exemples renvoient aux documents rassemblés dans cette maîtrise.

rédigées soit par des assistantes sociales travaillant à la D.A.S.S. (Direction des Affaires sanitaires et sociales) soit à l'intérieur d'une entreprise privée, la Shell. Il semble légitime d'y voir des textes d'un même genre, du moins sur un plan pragmatique, puisqu'il s'agit presque uniquement de *demandes d'aide*, accompagnées de justificatifs et adressées à des administrations publiques ou privées. Aux administrations, les assistantes apportent un savoir sur les populations les plus démunies; elles enregistrent toutes sortes d'informations sur des situations de détresse et sur leurs causes et elles proposent des solutions. Elles interviennent donc dans les décisions que prendront les destinataires des textes. Aux usagers, qui n'ont pas la capacité d'écrire en "langage administratif", les assistantes apparaissent comme des médiatrices. Elles font office "d'écrivains publics" capables d'écrire selon les conventions. La société s'est organisée, grâce à ces corps intermédiaires, pour lier les populations aux institutions. Les assistantes apportent leur capacité à synthétiser une situation et à faire le tour des solutions, mais aussi leur aptitude à mettre en forme des informations et des requêtes. Nous disposons également de devoirs rédigés par les mêmes assistantes pendant leur temps de formation professionnelle.

A côté des données écrites, nous évoquerons des explications et des commentaires donnés sous forme orale mais que les intéressées n'ont pas voulu laisser enregistrer.

LES MODÈLES

Ces documents se présentent sous des formes diverses. Certains sont des imprimés rédigés par l'administration. La première page comporte un en-tête, suivi d'une liste pré-formatée qui ne laisse de place au rédacteur que pour de brèves informations, mots ou chiffres donnés en listes. Le tableau impose les contenus, l'ordre et la réduction des énoncés à un listage d'éléments. Dans la deuxième page, le scripteur dispose d'une quinzaine de lignes pour donner un avis, *Avis circonstancié de l'assistante sociale notamment quant au bien fondé de la requête*. Ce sont ces quinze lignes que nous avons étudiées.

D'autres documents sont dactylographiés entièrement par l'assistante. D'autres encore sont manuscrits. La seule constante matérielle est l'usage de l'en-tête comportant le nom du service, celui du destinataire et un

numéro d'identification. Même la signature prend des formes variables. Lorsque le document reste dans le service, les assistantes se bornent à signer de leur nom. Lorsqu'il circule à l'extérieur, on peut trouver en plus du nom, l'indication de la fonction, *L'Assistante sociale*, et parfois le tampon du service.

Malgré cette disparité matérielle, l'examen montre à l'évidence de multiples caractéristiques qui font de ces écrits un type de texte aisément reconnaissable.

Des modèles existent et circulent au moins depuis qu'au XIX^e siècle s'est organisé le travail social. Dans *Le Visiteur du pauvre*, le baron Degérando indiquait, dès les années 1820, les questions matérielles et morales qu'il fallait se poser en visitant les pauvres pour être sûr de n'aider que les gens "méritants"³. Il conseillait d'établir un livret par famille dans lequel seraient consignés des renseignements sur ce que possédait le pauvre, sur ce qui lui manquait, sur ses occupations et sur son caractère.

Avec les *Instructions sur la méthode d'observation dite des monographies de familles* de Frédéric Le Play apparaissent en 1855 des modèles de questionnaires :

Endeiamètre, ou Modèle d'un livret
Iere partie

Nom et prénom du pauvre

[...]

Ses parens	{Père et mère,}	leur domicile
	{Frères ou sœurs,}	leur condition
	{Proches parens,}	Secours qu'il en pourrait attendre,

[...]

Seconde partie

Le visiteur indiquera ce qu'a le pauvre, ce qui lui manque.

1° Loyer, prix annuel

2° Lits,	{Matelas,
	{Draps,
	{Couvertures,

[...]

3. Degérando avait participé à la Société des Observateurs de l'homme qui a fonctionné sous l'Empire. Cette société savante s'était donnée comme objectif en un triplet évocateur la description des mœurs des peuples anciens, des indigènes et des indigents. L'enquête sociale naît en même temps que l'enquête ethnographique.

Quatrième partie
Notes sur la moralité et la conduite

Sur la paresse:

Imprévoyance
Paresse
Désordre de mœurs,
Ivrognerie,
Jeu,
Loterie
Violence de caractère,
Idiotisme
Découragement,
Irréligion,
Disposition au crime⁴

[...]

Ces canevas organisent le recueil des données et débouchent sur un plan mais n'abordent pas le détail de la mise en mots.

Actuellement dans les services que nous avons visités, les assistantes s'appuient toujours sur des "grilles de contenu". Elles ont également rédigé des "études de cas" dans leur école. Toutefois, les travaux d'école que nous avons pu consulter s'écartent sur bien des points des enquêtes sociales rédigées par la suite. La seule partie explicitement enseignée pour "la mise en texte" concerne les en-têtes et les formules d'adresse. Il ne semble pas qu'il y ait de corpus de référence, de dictionnaire du vocabulaire spécialisé, ou de recueils permettant un enseignement systématique des tournures syntaxiques⁵ qui donnent pourtant aux textes recueillis une forte identité. Les assistantes nous ont dit qu'elles avaient appris à écrire en imitant les documents archivés dans les services où elles sont arrivées, soit au cours de leurs stages, soit en prenant leur fonction.

2. Les écrits ne sont pas tous produits dans les mêmes circonstances. A la D.A.S.S., l'activité des assistantes est contrôlée par un chef de service,

4. Nous ne nous attarderons pas sur un fait évident : M. Foucault (1975 p. 141) parle de "l'attentive 'malveillance'" des techniques disciplinaires. La formule conviendrait assez bien au questionnaire de Le Play qui s'intéresse surtout aux aspects négatifs de la personnalité des indigents.

5. Cependant une première imprégnation se fait à l'école des assistantes puisque les cours sont dispensés par des professionnels ou par des enseignants qui ont l'habitude de ces écrits et emploient tout naturellement leur vocabulaire et leurs tournures habituelles même s'ils n'en font pas un but explicite d'enseignement.

alors qu'à la Shell, le travailleur social est seul. La D.A.S.S., s'adresse dans 90 % des cas à la préfecture. La Shell a des destinataires variables, d'autres services sociaux de l'entreprise, la direction des impôts, la compagnie de gaz et d'électricité, l'office des HLM, des collègues ...

Chaque écrit de la D.A.S.S. est visé par le chef de service qui écarte ce qui a été confié par les personnes qui consultent et qui ne doit pas circuler dans le domaine public, parce que l'information pourrait nuire à quelqu'un ou apparaître comme calomnieuse. Les corrections peuvent aussi porter sur la langue, dans la mesure où les textes doivent obéir à des normes réglementaires sous peine d'être rejetés pour vice de forme. Au contraire, ces conventions sont moins contraignantes pour l'assistante de l'entreprise.

Nous avons observé un mode d'implication différent entre les deux corpus. Par exemple, l'assistante de la Shell décrit la situation d'un client en prenant en charge l'information :

X vit seul
Il habite un logement
Il s'efforce de ne pas contracter de dettes.

Le travailleur social de la D.A.S.S. installe plus de distance en employant le discours rapporté qui permet d'installer le demandeur comme source des informations que l'assistante se borne à rapporter :

Mme X vit avec son fils
Elle nous dit avoir eu un accident
Elle nous précise que la station debout lui est pénible.

On peut, pour expliquer ces écarts, faire intervenir les conditions de production du discours : l'indépendance du scripteur de la Shell, alors que l'assistante de la D.A.S.S. écrit dans un service hiérarchisé. Les conditions de circulation des textes entrent peut-être aussi en jeu. Ils sont adressés aux mêmes services administratifs pour la D.A.S.S., tandis que les destinataires de la Shell sont plus variés. Mais les différences peuvent être tout simplement imputables aux individus qui rédigent ou aux habitudes rédactionnelles d'un service particulier. Nous ne poursuivrons pas dans cette direction en l'absence de corpus plus étendus.

Nous nous intéresserons plutôt à quelques faits linguistiques que l'on peut mettre en rapport avec ce *genre* particulier.



RÉPARTIR LA POPULATION EN CATÉGORIES

Le projet de décrire les conventions auxquelles ces textes obéissent nous a amenées à consulter des travaux pratiqués en analyse du discours sur des corpus proches. M. Foucault proposait⁶ de voir dans ces humbles⁷ métiers de l'écriture une des conditions de l'exercice du pouvoir et cherchait à y lire la superposition des rapports de domination et des relations de savoir. Parallèlement, des historiens du discours⁸ s'appuyant sur des techniques linguistiques (distribution des mots-pivots, analyse quantitative des lexicographes, étude de l'énonciation) se sont intéressés aux stratégies discursives repérables dans des mouvements populaires et ont donc étudié les caractéristiques de leurs textes. Nous reviendrons brièvement sur ces travaux.

Prenant pour objet la dimension sociale du discours, les chercheurs ont fait une large place à l'étude des désignants lexicaux dans lesquels ils voient des façons socialisées de concevoir autrui. Leur description montre qu'une même situation est saisie différemment en fonction des positions sociales ou des affrontements politiques, et elle permet de voir comment des rapports établis peuvent se transformer. L'analyse des désignants permet ainsi de lier études lexicales et étude de l'individuation des groupes.

Le corpus des enquêtes sociales se prête bien à de tels relevés. Quand on examine les désignants employés pour ceux qui consultent les services sociaux, on peut opposer le modèle ancien de Dégérando, vieil héritage des pratiques caritatives et le modèle administratif actuel. Dans les deux modèles cependant, il s'agit presque toujours de noms construits par dérivation : *pauvre*, *malheureux*, *infortuné*, *intéressé*, *requérant* sont des

6. *Surveiller et punir* (1975).

7. "Humbles", par opposition à l'écriture de haut vol des écrivains ou des grands de ce monde, ou même de ces deuxièmes rôles déterminés qui surgissent dans l'événement. Nos matériaux n'ont aucun but esthétique. On n'y trouve pas non plus évoquées de crises fondatrices. Cependant au XVIII^e et au XIX^e siècle, les "écrivassiers" qui consignaient les vies insignifiantes des nécessiteux faisaient partie des 3 à 4 % de l'élite qualifiée, bien loin du prolétariat ouvrier et paysan. La situation a changé avec la scolarisation de masse et remplir des enquêtes sociales est à peine une qualification même si la population des assistés est plus que jamais assujettie à l'écrit.

8. Dans les années 70, outre les travaux de J. Dubois sur le vocabulaire politique, on peut citer les recherches menées au centre de lexicométrie de Saint-Cloud, et les analyses des historiens et des linguistes, R. Robin, D. Maldidier, J. Guilhaumou regroupés autour de M. Pécheux.

adjectifs et des participes; *demandeur*, un nom d'action. Les dénominations impliquent des prédictions préalables, *être malheureux*, *être requérant*.

Au XIX^e siècle, Degérando utilisait essentiellement le *pauvre*, le *malheureux* et surtout *l'infortuné*, c'est-à-dire qu'il classait la personne en se plaçant du point de vue des causes qui amènent à l'aider. Le regroupement dans ces catégories divisait immédiatement l'espace social en deux catégories ségrégatives, celle des exclus et celle des honnêtes gens, catégories que seule la morale reliait : *le riche bienfaiteur* exerçait la charité et le *pauvre* se devait d'être *reconnaissant*.

Au contraire, les services administratifs actuels ont recours à un vocabulaire renouvelé. Les dénominations n'insistent pas sur l'écart qui sépare les individus. Elles sont plus neutres et caractérisent les individus en fonction de leur rapport aux droits garantis à tout citoyen. *Le demandeur*, *le requérant* sont seulement identifiés par l'acte de demander, c'est-à-dire qu'ils sont décrits comme ceux qui sont à la source d'une action⁹. Les deux termes, posent un rôle de demandeur et introduisent un interlocuteur implicite, l'administration. De plus, si *demander* est neutre, *requérir* suppose un droit. Le mot *intéressé* apparaît également. *L'intéressé* est "intéressé" à la procédure en cours.

Les formulaires pré-formatés de l'administration utilisent seulement ces mots :

Etat civil du demandeur
Souhait de l'intéressé [...]
Vie quotidienne de l'intéressé (Dossier de demande d'allocation aux adultes handicapés).

Ce dernier terme apparaît fréquemment sous la plume des assistantes :

Après examen de la situation de l'intéressé (31)
L'intéressé étant en mi-temps thérapeutique (18)
L'intéressé n'a bénéficié d'aucune participation légale (19)
Afin d'aider les intéressés à repartir sur des bases saines (20)

Dans les corpus écrits de la Shell et de la D.A.S.S., *client* n'apparaît pas. Mais il est présent à l'école des assistantes :

9. Le vocabulaire désignant les travailleurs sociaux n'a pas évolué aussi vite. Le demandeur prend en charge sa demande; il est tenu pour responsable de ce qui va être entrepris; mais l'assistante "l'assiste" toujours. Nos interlocutrices ont déploré parfois cette appellation qui leur paraît misérabiliste.

Il est tout de même difficile d'être considéré comme utile pour le client
 C'est un acte accompli par le client qui approuve un certain problème
 Pour ce client on peut dire que le décès de sa femme, la promesse de remariage [...] sont les phénomènes qui ont provoqué l'état où il se trouve (34)

Les professionnels peuvent continuer à dire *client* à l'oral. Pour certaines, c'est même la désignation ordinaire. On pourrait évidemment y voir une influence du langage juridique (?) puisqu'on parle de client de l'avocat. Mais il convient surtout de remarquer que le terme introduit une relation duelle (moi et celui qui vient et qui est "repéré" par rapport à "moi" selon une relation de réciprocité). De plus, les assistantes disent *mon client* alors que **mon intéressé* serait pour l'instant très néologique. *Client* est donc un terme qui permet à l'assistante d'inscrire sa place d'intermédiaire.

On trouve aussi *la personne*¹⁰ toujours accompagné d'une valuation (normalement les *personnes* sont moralement estimables) :

des personnes dignes de confiance
 qui méritent d'être aidées (25).

Dans un cas l'assistante est amenée à énumérer les arguments favorables à l'attribution de la qualité de Français à un Marocain. Il est intéressant de voir que cela l'amène à produire une sorte de liste des propriétés liées au titre de Français.

- il est en France
- il a toujours travaillé
- il s'exprime bien en français
- sa femme semble être une jeune femme moderne ...

L'étude des désignants débouche sur la construction du monde social dans et par le discours. On y relève des changements historiques dans les catégorisations opérées (*pauvre/intéressé*); le grand poids du discours administratif qui s'impose à l'écrit (*l'intéressé*); l'oral qui conserve la relation duelle (*mon client*).

10. Par ailleurs les gens sont saisis par leurs relations familiales (fils, veuve, épouse, etc.); démographique (fille/garçon); leur rapport à la propriété (propriétaire/locataire) et leur situation professionnelle (employé, salarié, retraité).

NOMMER LA SITUATION

Le mot *problème*, sélectionné parce qu'il revient souvent dans le corpus, ne renvoie pas (du moins à première vue) à une catégorisation sociale. De plus, à la différence d'*intéressé*, il n'apparaît pas comme caractéristique d'une langue de spécialité (tout le monde a des *problèmes*).

Enfin, à la différence des désignants sociaux, il s'agit d'un terme dont le référent n'est pas un objet, ou une personne, mais une proposition que l'on pourrait paraphraser souvent par la formule :

que X fasse ça est un problème.

Il apparaît avec des verbes caractéristiques :

Y résout les problèmes (de X).

Il entre dans des constructions où il est complété par d'autres termes :

Les problèmes de l'alcoolisme.

Problèmes, employé surtout au pluriel, entre dans deux séries de collocations, tout d'abord *résoudre*, *gérer des problèmes*. L'agent est soit l'assistante¹¹, soit le client dans une sorte d'emploi moyen :

Monsieur X, passé en retraite en Décembre 1991, pensait à l'opportunité d'un prêt Shell [...] pour pouvoir résoudre ses problèmes [...] (20).

Problèmes, apparaît aussi avec des verbes du type *avoir*, *aggraver*, ou au contraire *éviter*; il s'accompagne souvent d'un vocabulaire intensif. *Problème* prend alors la signification de "situation difficile" :

certaines dépenses qui sont venues *aggraver* les problèmes liés à un budget familial déjà bien perturbé (22)

Elle a de *gros* problèmes de santé (26)

Afin d'*éviter* des problèmes *plus importants* dus à cette mauvaise toiture (24)

11. Dans un emploi plus marginal, le terme a à peu près le sens de question à résoudre qui entraînant débats et discussions. Il se combine alors avec *soulever un problème*, et le sujet est en principe l'assistante :

Mais le problème ayant été soulevé en commission, j'ai rencontré Madame X [...] (25)

Lorsqu'il apparaît avec des compléments de nom, ou des adjectifs, *problèmes de santé, problèmes financiers, problèmes liés à un budget familial, problèmes* est toujours au pluriel,

[...] Complètement dépassée par ses problèmes financiers (28)

Il s'emploie souvent avec des possessifs :

ses problèmes.

Ces emplois administratifs (X adjuvant positif, résout les problèmes éventuellement spécifiés que Y a), contrastent sur plusieurs points avec les emplois de l'école d'assistante.

Problème entre pourtant dans la série *santé, argent* :

Savoir si elle peut *dépasser* son problème de santé (33).

Mais s'y adjoignent les relations de parenté, absentes du premier corpus, et qui entraînent l'usage de *problème* au singulier :

me parler du problème de sa fille (33)

son problème d'adoption (34)¹².

Les verbes dont *problème* est le complément sont comme dans le premier corpus *résoudre* ou *gérer*, mais, dans ce moment de formation, ils s'accompagnent de modalisations, absentes des corpus Shell et D.A.S.S. :

il est difficile de pouvoir résoudre tous les problèmes en une seule fois (34).

Il est tout de même difficile d'être considéré comme utile pour le client lorsqu'il s'agit de régler uniquement des problèmes financiers (34).

Savoir si elle peut *dépasser* son problème de santé (33).

Par ailleurs, les élèves en formation utilisent fréquemment *comprendre, écouter* qui disparaissent ensuite :

Nous devons comprendre le problème dans les termes où il se pose (33).

Il m'a semblé que Mr H. avait besoin de se décharger, c'est-à-dire de parler avec quelqu'un qui veuille bien l'écouter et comprendre sa situation actuelle et ses problèmes (34).

Elles introduisent également des "locatifs" ou des verbes impliquant une "situation" particulière, absents du corpus par la suite :

12. En contexte, on comprend que X adopte quelqu'un.

discuter s'il y a problème (33).
il semblerait que le problème soit à un autre niveau (34).
derrière se cachent beaucoup d'autres problèmes (34).

Là encore le singulier peut apparaître. L'opposition entre le singulier et le pluriel s'interprète comme une opposition entre un ensemble vaste et en partie indéterminé (il y a toute une classe de problèmes financiers variés) et l'existence d'un problème particularisé et spécifique, le "vrai" problème qu'il faut découvrir.

Ainsi, pendant la formation des assistantes, le mot *problème* apparaît dans des schémas syntaxiques différents de ce qui se passe ensuite : l'élève-assistante ne se borne pas à résoudre, gérer des problèmes financiers; elle veut comprendre les ou le problème(s) situé(s) derrière, ou à un autre niveau, là sans doute où se voulant psychologue, elle cherche à soigner l'âme, la personne-problème, et pas seulement à payer des factures.

Les décalages constatés entre le discours "psychologisant" tenu au centre de formation et l'activité professionnelle qui prend la suite, et qui est essentiellement tournée vers les rapports avec l'administration, nous rappellent l'inutilité de tout comptage brut pour étudier le fonctionnement d'un discours. Les démarches sémantico-référentielles qui cherchent à voir dans le mot une unité de désignation se heurtent au fait que le sens se joue entre lexique et syntaxe. Ce qui fait sens, c'est le mot pris dans son syntagme, solidaire du discours qui le porte.

Pour autant, les décalages ne peuvent s'interpréter simplement comme des différences dans les façons d'envisager la réalité entre les élèves et les professionnelles. Oralement, les assistantes nous ont expliqué qu'aider des clients, c'était agir sur des difficultés qui allaient bien au-delà des difficultés matérielles¹³. Mais elles s'adressent à des administrations qui ne peuvent envisager que des réponses financières. Même si elles déplorent le décalage entre leur conception du travail social et les formulations qu'elles adoptent à l'écrit, elles sont amenées à ne pas évoquer les problèmes psychologiques de l'individu. Ainsi, l'analyse ne saisit pas tant une opinion que des possibilités d'écrire dans la place sociale où chacun se tient.

13. Comme l'a dit l'une d'elle, l'aide doit répondre "à un état de fonctionnement d'une personne placée dans un système donné".

LA SYNTAXE

1. Dans ce paragraphe, je me référerai essentiellement à l'analyse de discours qui s'est constitué autour de M. Pécheux parce que les chercheurs qui s'en réclament ont manifesté un intérêt particulier pour le discours des institutions et parce qu'ils ont privilégié les indices syntaxiques. L'analyse du discours souscrit encore à la formule souvent citée par laquelle M. Pécheux, Cl. Haroche et P. Henry décrivaient leur méthode de lecture. Lire, c'est dégager des stratégies liées à des rapports de force :

Ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée (*Langages* 24, 1971).

Au centre de la recherche, explique l'historien J. Guilhaumou, il y aurait donc la possibilité de repérer des “événements de discours”, des éléments nouveaux qui interviennent alors même que les acteurs n'en ont pas conscience.

Les mises en série opérées par des chercheurs comme D. Maldidier, J.-J. Courtine, J. Guilhaumou ou F. Mazière, s'appuient sur des fonctionnements syntaxiques. Parmi leurs objets de prédilection, on trouve les relatives ou la thématization, des exemples de “pré-construit”, défini par M. Pécheux¹⁴ comme “ce qui est pensé avant, ailleurs, ou indépendamment de ce qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase” et dont le scripteur peut “oublier” l'origine (cf. J.-J. Courtine ou bien aujourd'hui F. Mazière). D. Maldidier et J. Guilhaumou ont étudié la structure de la coordination parce qu'elle permet de construire de nouveaux référents¹⁵.

La première vertu de ce mode d'appréhension des textes, est de déconstruire les “évidences” que le lecteur projette sur sa lecture, de s'opposer à la façon dont il reçoit un sens comme évident à partir de ses attentes. Mais de plus les analystes du discours ont travaillé sur des zones de la langue qui sont chez le locuteur lui-même la manifestation du refoulement, de l'oubli des assertions antérieures; elle cherche à révéler des fonctionnements qui échappent aux acteurs de l'événement et qui s'expli-

14. *Langages* 38. Pour des références actuelles, cf. A. Culioli 1992.

15. Ainsi les slogans révolutionnaires, *Du pain et la liberté, Du pain et un décret*, surgis entre 1789 et 1793, conjoignent des termes hétérogènes auxquels la coordination confère un statut nouveau. Le pain, d'expression concrète des besoins immédiats, devenant un symbole inscrit aux limites du politique.

quent justement par leur position historique. L'axe de travail est la mise à jour *paradoxale* de ce qui serait doublement dissimulé, pour le lecteur aveuglé par sa *doxa* propre¹⁶ et pour le scripteur lui-même parfois peu conscient des enjeux de son discours¹⁷.

- Alors que les “archivistes” du discours revendiquent la dispersion maximale des sources¹⁸ permettant de multiplier les connexions entre les énoncés, notre intérêt pour le travail d'écriture nous amène à accepter le cadre des institutions qui introduisent des chances d'homogénéisation maximum.

- Alors que l'analyse de discours se pose encore en discipline interprétative, qu'elle envisage les problèmes du point de vue du lecteur, les écrits pauvres, amènent à s'intéresser à ce que fait le scripteur, aux procédés qui lui permettent de mettre en texte une situation.

- Enfin, alors que l'analyse de discours a surtout cherché à montrer que du sens se produit à l'insu du sujet, la question sera abordée ici, comme une question technique. Il ne s'agit pas de “dévoilement”, même si toute opération de description rend explicite des fonctionnements qui sont des savoir-faire plus ou moins conscients. On décrira les moyens syntaxiques utilisés par le scripteur, moyens qui relèvent à la fois du “genre”, de la tradition du service et des routines individuelles.

L'ARRIÈRE-PLAN

Dans l'exemple suivant, les rédacteurs articulent un problème argumentatif (un effet d'arrière-plan) et des moyens syntaxiques peu représentés dans la langue commune et extrêmement courants dans ces corpus.

16. Cf. A. Collinot et F. Mazière à paraître.

17. Ceci ne vaut pas pour le dernier état de la recherche de J. Guilhaumou (1992) refusant de mettre à jour “un sens caché” et proposant au contraire de s'en tenir “à la contemporanéité du sens” tel qu'il se déclare dans le texte, le langage, l'action.

18. J. Guilhaumou, à l'image des historiens des mentalités, renonce au cadre du corpus pour mettre en relation un maximum de discours appartenant à des genres variés.

Expressions en tête de la proposition

Les expressions que nous étudions, des locutions et des formes en *-ant* notamment le verbe *pouvoir* à la forme négative¹⁹, apparaissent comme des prototypes du formulaire administratif, qui font immédiatement un effet de “langue de bois”, souvent jugé trop lourd, trop stéréotypé. Nous ne nous occuperons pas des raisons qui font que de telles expressions sont mal reçues à l’extérieur de l’institution, mais plutôt des raisons qui leur permettent de fonctionner.

• Locutions administratives

Compte tenu de la gravité de la situation financière [...] il serait souhaitable [...] (20)

Compte tenu de son âge, ses chances de retrouver un emploi sont pratiquement nulles (28).

Compte tenu de l’importance de cette dépense et de sa légitimité, une aide de votre fonds social permettrait de réduire la participation de la famille (19).

En effet, à la suite du vol d’un chéquier et de la carte bleue de Madame G, et de ce fait d’un vol sur leur compte bancaire, le budget familial s’est trouvé complètement déséquilibré [...] (1).

• Formulations en *-ant*

Ne pouvant par ailleurs compter sur le soutien et le relais de sa femme dans ce domaine durant cette période (en invalidité 2^o catégorie en raison d’une maladie nerveuse), il a très rapidement perdu le contrôle du budget familial (20).

Ne pouvant s’acquitter des diverses dettes qu’ils ont contractées (dette locative 20 000 etc) Ils ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement qui a été déclaré recevable (1).

Ne pouvant plus se déplacer, les soins et les auscultations lui sont dispensés à domicile.

Ces procédés cumulent plusieurs propriétés. Ils obéissent à un principe d’économie. En effet, ils permettent de reformuler sous forme nominale ce qui a été dit sous forme de narration ou de dialogue. L’entretien avec

19. En fin de texte, on trouve bien sûr des formules de congé, telles que *Comptant sur votre compréhension* (12), qui fonctionnent selon le même principe.

l'usager venu consulter tient en une ligne. Toute la misère des gens est condensée en une formule. Le dispositif permet donc un changement d'échelle. Une des enquêtes donne même l'énoncé métalinguistique qui résume cette "histoire" de vie par une sorte de pro-forme :

Compte tenu des éléments précités, l'assistance constante d'une tierce personne s'avère justifiée (32)

D'autre part, les dispositifs juridiques comme *compte tenu de ...* signalent que ce qui est présenté, appartient bien aux classements de l'institution. *La gravité de la situation financière, l'âge, le vol d'un chéquier et de la carte bleue* apparaissent comme les éléments d'un listage convenu, les éléments économiques et sociaux dont il faut tenir compte, qui justifient la qualification de situation exceptionnellement grave ou l'intervention de l'administration. C'est hors-discours qu'ont été négociés les éléments qui entrent dans la rubrique; mais dans le texte, *compte tenu* entraîne une inférence rétroactive. Il amène à supposer que les éléments qu'il introduit sont pertinents. Le dispositif est en quelque sorte le garant d'une représentation partagée par les deux protagonistes. Les gens du terrain manifestent qu'ils acceptent les catégories administratives et le récepteur du texte est prié de considérer que ce qui est construit par les formulaires est effectivement pertinent.

Enfin, il s'agit d'éléments qui permettent de hiérarchiser les arguments à l'intérieur des textes. La formule, qui apparaît en première position, a besoin d'un complément. Elle constitue une amorce impliquant l'existence des éléments qui apparaissent en deuxième position. Est ainsi expédiée dans une partie hiérarchiquement inférieure, la situation désastreuse des demandeurs. On comprend l'utilité de tels formulaires. Ils ne sont pas seulement des conventions désuètes donnant à bon compte l'impression d'un style administratif. Ils cumulent plusieurs avantages puisqu'ils permettent à la fois de "densifier" de l'information, de classer des faits et de présenter des arguments en les hiérarchisant.

Les parenthèses et l'apposition

Les expressions en tête peuvent être interrompues à leur tour par des éléments qui sont le plus souvent hors construction, auxquels on peut appliquer le nom d'éléments "apposés". Ce terme cependant ne résout rien, puisque cette dénomination recouvre, on le sait, des réalités syntaxi-

ques diverses. Certaines constructions appositives ont un rapport d'identification avec un référent présent dans le contexte gauche; d'autres apparaissent plutôt comme des juxtapositions. Leur point commun est leur place, toujours en deuxième position.

1. Dans le corpus, des parenthèses isolent fréquemment ces constructions :

A la suite d'un arrêt maladie relativement long (**plusieurs mois**) madame X a été licenciée (21).

Suite à un état de santé déficient (**graves problèmes oculaires ayant déjà nécessité 5 interventions chirurgicales** [...]) elle nous dit ne plus parvenir à assumer seule les tâches quotidiennes telles que le ménage, les courses, les démarches (31).

Ne pouvant par ailleurs compter sur le soutien et le relais de sa femme dans ce domaine durant cette période (**en invalidité 2^o catégorie en raison d'une maladie nerveuse**), il a très rapidement perdu le contrôle du budget familial (20).

Ne pouvant s'acquitter des diverses dettes qu'ils ont contractées (**dette locative 20 000 etc**) Ils ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement qui a été déclaré recevable (1).

2. Si on observe la forme des énoncés entre parenthèses, on voit que le syntagme est souvent dépourvu de préposition ou d'article. Parfois, une apposition banale présenterait les mêmes caractéristiques mais, parfois, seules les parenthèses permettent au scripteur de se passer de marques de construction. L'élément isolé apparaît comme une sorte d'abréviation d'un syntagme, abréviation qui serait difficilement acceptable en français de conversation ordinaire ou si on considérait le syntagme dans le fil du texte, sans l'en extraire typographiquement :

A la suite d'un arrêt maladie relativement long (**plusieurs mois**) madame X a été licenciée (21).

long de plusieurs mois.

Ne pouvant s'acquitter des diverses dettes qu'ils ont contractées (**dette locative 20 000 etc**) Ils ont déposé un dossier auprès de la commission de surendettement qui a été déclaré recevable (1).

dettes qu'ils ont contractées, dette locative de 20 000 francs etc.

Ses parents ont décidé de faire l'acquisition d'un véhicule (fourgon) (19).
d'un véhicule, un fourgon.

Dans un oral de conversation, l'exemple serait acceptable sans article si *fourgon* était suivi d'une détermination : *d'un fourgon muni d'un siège spécial ...* par exemple. Sans détermination, il paraît difficile. Les groupes apposés contribuent donc doublement à la condensation informative du texte, en tant qu'apposition permettant d'insérer une information en faisant l'économie d'une phrase et en tant que groupe entre parenthèses supportant l'absence de préposition et de déterminants. La parenthèse porte la condensation à son maximum d'intensité, sans commune mesure avec l'oral.

3. Le deuxième rôle des parenthèses est en rapport avec la structure informative du texte. Elles facilitent le repérage du déroulement principal de l'information, tout en permettant au scripteur d'interpoler des précisions. On peut en distinguer deux types.

– Dans le premier type, le syntagme entre parenthèses explicite le syntagme précédent, avec lequel il entretient des relations lexicales variées. Ou bien, l'élément entre parenthèses est une détermination. Il peut s'agir d'une relation entre hyperonyme et hyponyme :

Se parents ont décidé de faire l'acquisition d'un véhicule (fourgon) (19).

 Elle ne peut réunir que 2000 francs (économies personnelles, prêt de ses parents etc).

 Elle ne peut prétendre en raison de son âge (- de 50 ans) et de son statut (retraîtée Shell) a aucune aide (21).

Le même rapport d'inclusion peut apparaître sous forme de liste :

 Afin d'éviter pour l'intéressé des conséquences fâcheuses (telles que interdictions bancaires, expulsion, saisie-arrêt sur salaire) [...] (18).

 Le service social ne peut qu'apporter un soulagement au niveau des difficultés qui se greffent là-dessus (telles que les difficultés administratives, financières etc.) (22).

Le lien peut-être plus lâche comme dans l'exemple suivant où l'on comprend par inférence que les services sociaux du département dépendent de la présidence du Conseil général :

 Mme X n'a jamais eu recours aux services sociaux du département (présidence du conseil Général).

On trouve aussi des déterminations :

Ce salarié [...] tente une reprise de son activité salariée par un mi-temps (thérapeutique) (18).

Le deuxième type est caractérisé par des problèmes liés au point d'incidence du groupe entre parenthèses. Tantôt, la place du syntagme ne correspond pas aux contraintes de l'ordre linéaire :

Ne pouvant par ailleurs compter sur le soutien et le relais de sa femme dans ce domaine durant cette période (en invalidité 2e catégorie en raison d'une maladie nerveuse) (20).

Tantôt, le scripteur a recours à des parenthèses pour introduire une dénivellation de plan dans une succession de compléments; les parenthèses permettent alors de rompre un syntagme :

Elle avait obtenu une aide dans le cadre de l'amélioration du logement (peinture et papiers peints) (doc 23).

Si le scripteur avait construit *peinture et papiers peints*, il aurait placé sur le même niveau trois groupes prépositionnels, risquant ainsi de faire perdre le fil du texte.

Elle avait obtenu une aide *en/de* peinture et papiers peints *dans* le cadre de l'amélioration du logement (23).

Ailleurs, on peut penser que les deux qualifications qui se suivent ne suffisent pas à compromettre la lisibilité, *âgés* ne risquant guère d'être interprété comme se rapportant à *union*, mais le scripteur évite que l'attention du lecteur ne s'oriente essentiellement vers la situation juridique des enfants. L'information donnée comme hiérarchiquement la plus importante²⁰ est constituée par leur âge.

Le couple a encore au foyer les deux fils de Madame (issus d'une première union) âgés respectivement de 19 et 17 ans (21).

Le couple a encore au foyer les deux fils de Madame, issus d'une première union, âgés respectivement de 19 et 17 ans (21).

Par rapport à la configuration générale de la phrase, les éléments entre parenthèses permettent un retour métalinguistique sur ce que l'assistante vient de dire. Une réalité qualifiée de pénible est évoquée, l'assistante revient sur son assertion en la justifiant. On pourrait gloser de telles formules en disant :

20. Bien sûr, il serait faux de croire que le discours tenu admet une seule hiérarchie. Le choix du niveau pertinent dépend, du scripteur et de sa modélisation de la situation.

A la suite d'un arrêt maladie relativement long (plusieurs mois) madame X a été licenciée (21).

l'arrêt-maladie est *long* parce qu'il a duré *deux mois* ;

Suite à un état de santé déficient (graves problèmes oculaires ayant déjà nécessité 5 interventions chirurgicales [...]) elle nous dit ne plus parvenir à assumer seule les tâches quotidiennes telles que le ménage, les courses, les démarches (31).

L'état de santé est déficient parce que le patient souffre de *graves problèmes oculaires*.

Parfois la glose s'explique en fonction d'un contexte plus large :

Ses parents ont décidé de faire l'acquisition d'un *véhicule (fourgon)* (19).

Le *véhicule* pour l'achat duquel une aide est demandée n'est pas quelconque, il s'agit d'un *fourgon*, véhicule particulièrement coûteux, mais nécessaire pour transporter un enfant myopathe.

Les parenthèses signalent donc un dénivelé dans le discours, le moment où le travailleur social explicite ce sur quoi s'appuient les catégories données à un premier niveau comme allant de soi. Le procédé permet de rattraper un désaccord possible entre l'administration et l'énonciateur. Il amène à revenir sur le moment donné comme évident où l'assistante sociale faisait entrer des éléments de la situation dans le quadrillage de l'administration. Cependant, "cet effet de loupe"²¹ opère dans un espace séparé du reste de la phrase. Il ne vaut que pour ce qui est regroupé dans un paquet, bien délimité, en tous cas posé comme un ajout venu interrompre un instant le déroulement de la chaîne.

Parce qu'elles soulignent les segmentations, les parenthèses sont un moyen commode d'indiquer un certain niveau d'enchâssement de l'information. Il est intéressant de voir que ce dispositif facilitant, lié aux procédés de démarcation permis par l'écriture, à l'inscription dans l'espace qu'elle implique, se développe dans des secteurs professionnels alors même qu'il est toujours pourchassé dans l'écrit scolaire²².

Nous avons cherché à décrire quelques problèmes liés aux opérations de dénominations ou de hiérarchisation des arguments qui nous semblent constituer un niveau d'organisation important dans ce genre de texte. Ces formes réglées de représentation rendent possibles des automatismes de

21. Nous empruntons ce terme à P. Achard, communication personnelle.

22. Cf. Y. Touchard, thèse en cours.

rédaction facilitant, pour les assistantes, la modélisation du vécu des demandeurs, et pour les employés des services administratifs qui auront à se prononcer sur le bien-fondé des requêtes le décodage de la structure du texte grâce à la fréquence des associations lexicales et aux répétitions syntaxiques. Il est arrivé que les assistantes que nous interrogeons dénoncent ces routines de l'écriture juridique et administrative et qu'elles mettent en cause le pré-codage qu'elles leur imposent. Mais il n'est sans doute pas facile de modifier ces techniques d'écrit; le problème n'est pas seulement de combattre des rituels, mais de trouver le moyen d'intégrer des données individuelles dans des systèmes organisés et comparables parce qu'ils réduisent une situation aux quelques traits typiques que sait traiter l'administration.

Pour travailler ce matériau, nous avons essayé de nous situer du côté de la production du texte, plutôt que du côté des opérations de "dévoilement" à l'œuvre dans la lecture. Certes, toute reformulation, toute mise en série introduit une distance et révèle une systématisme dont le sujet écrivain n'est peut-être pas conscient, ou dont il a une représentation confuse. Cependant les phénomènes que nous décrivons correspondent à un savoir pratique à l'œuvre dans l'activité naïve d'écriture. Une des tâches de l'analyse des discours sociaux nous semble donc de rendre compte de ces opérations effectuées quotidiennement par les sujets.

Sonia BRANCA-ROSOFF
Université de Provence – UA 381
Valérie TORRE
Université de Provence



BIBLIOGRAPHIE

- CHANTRAINE Olivier, DELCAMBRE Pierre, LAMARCHE Colette (1987), *Ecriture et travail social*, Actes de la journée du 8 avril 1987, PUL Lille 3, p. 13-24.
- COLLINOT André et MAZIÈRE Francine (à paraître) "Une autre lecture du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) : Valeur instrumentale du préconstruit en analyse de discours", *Colloque du Cédiscor, automne 1992*.
- FOUCAULT Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

- GUILHAUMOU Jacques (1992), "Décrire la Révolution française. Discours public et activité philosophique", Mémoire d'habilitation, Université de Provence.
- GUILHAUMOU Jacques et MALDIDIER Denise (1984), "Du pain et X à l'époque de la Révolution française", dans *LINX* n° 10, CRL Paris X-Nanterre.
- LE PLAY Frédéric (1855), *Les ouvriers européens : étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, et leurs relations avec les autres classes, précédé d'un exposé de la méthode d'observation*, Paris, Imprimerie impériale.
- Langages* 81 (mars 1986), *Analyse de discours, nouveaux parcours*.
- MALDIDIER Denise (1992), *Michel Pécheux, L'Inquiétude du discours*, Editions des Cendres.
- PECHEUX Michel, HAROCHE Claudine, HENRY Paul (1971), "La sémantique et la coupe saussurienne", *Langages* 24.
- TORRE Valérie (1992), *L'enquête sociale, un modèle d'écriture professionnelle*, Maîtrise de Lettres modernes, de l'Université de Provence, sous la direction de S. Branca-Rosoff.
- NUNBERG Geoffrey (1990), *The linguistics of punctuation*, Center for the Study of Language and Information n° 18, Leland Stanford Junior University.
- TOUCHARD Yvonne (1993), Thèse en cours, *Argumentation et mise en textes de copies d'élèves de collège : analyse linguistique et propositions didactiques*.



Cette revue a reçu une subvention de la Délégation à la langue française et de l'Université de Provence.

Composition, maquette et mise en page

Dominique BLANC

13100 AIX-EN-PROVENCE

td. 42 21 58 25 — fax 42 23 02 53

**Imprimé sur les Presses
de l'Université de Provence
Centre d'Aix**

**Dépôt légal- 3^e Trimestre 1993
ISBN-N°2-85399-324-8**

